



MICROFICHE N°

07941

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

86-20
DOCUMENTATION



Schéma d'Aménagement du Gouvernorat de Tozeur

2^{ème} PHASE

FEVRIER 1989

A.U.B.R. ARCHITECTURE • URBANISME • BUREAU DE RECHERCHES

Rue Abderrazak Charbi Immeuble CAVIS Bloc El Yasmine
Sous Etage Appt. N° 19 • EL MENZAH VII — Tél. : 237.062

020A 7941

MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE
36-90
DOCUMENTATION

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU GOVERNORAT DE TOZEUR

RAPPORT DE DEUXIEME PHASE

- Diagnostic de la situation socio-économique et spatiale.
- Problématique du développement régional et d'aménagement du territoire du gouvernorat de Tozeur.
- Scénarios de développement socio-économique et d'aménagement spatial.

SOMMAIRE

Page

PRESENTATION DE L'ETUDE	3
DIAGNOSTIC DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIALE	
- Le secteur agricole	10
- L'industrie	23
- Le tourisme	31
- L'artisanat	39
- Démographie, emploi et chômage	42
- Niveau de vie, scolarisation, conditions d'habitat et migration	55
- Infrastructures et système d'échanges	62
- Structure du système urbain	73
PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET D'AMENAGEMENT DU TER- RITOIRE DU GOUVERNORAT DE TOZEUR	
- Les contraintes au développement régional	84
- Les atouts du gouvernorat	86
- Les objectifs du développement régional	88
- Les moyens à mettre en oeuvre	89
SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL	
* Scénarios de développement socio-économique	
- L'évolution démographique	92
- L'urbanisation	93
- Les besoins en emplois	94
- Répartition sectorielle	94
- Les besoins en logements	95
- Les équipements d'infrastructure	97
* Scénario d'aménagement spatial	
- Scénario I	
. Principe et schéma	102
. Structure	102
- Scénario II	
. Principe et schéma	105
. Structure	105
CONCLUSION	108

PRESENTATION DE L'ETUDE

L'étude du Schéma Régional d'Aménagement du Gouvernorat de Tozeur s'inscrit dans le cadre général d'aménagement du territoire et constitue la 3^{ème} étape après avoir élaboré le Schéma National (SNAT) et les Schémas Régionaux (SRAT) en vue de mettre en place le cadre d'une planification spatiale à long terme (horizon 2001 et 2025) dans l'objectif d'une maîtrise plus grande de l'espace et des effets souvent irréversibles des divers projets de développement, d'un ajustement de l'armature spatiale pour desservir au mieux les objectifs de développement socio-économique national, régional et local.

En effet, l'expérience montre que la structure spatiale constitue à la fois la structure la plus rigide mais aussi la plus sûre pour pouvoir changer.

Le présent document de 2^{ème} phase s'inscrit dans le cadre de l'étude du SRAG de Tozeur pour le compte de la DGATU. Il a été précédé (octobre 1988) par un document de première phase (336p) dont l'objectif a été de dresser le bilan descriptif et analytique des transformations socio-économiques du gouvernorat ainsi que la dynamique spatiale. Ce premier rapport a comporté quatre grandes parties.

- La première intitulée : "Etude du cadre physique et des ressources" présente un bilan des potentialités et des contraintes naturelles et pose le problème de la fragilité du milieu.

- La seconde partie porte sur "l'appareil de production" et présente un bilan des structures et des capacités de production dans l'état actuel et à la lumière des perspectives envisagées. L'objet de cette partie étant de pouvoir se prononcer sur les capacités de l'appareil de production en matière d'emploi, de revenu et d'aptitude à retenir la population. L'étude des infrastructures a pour objectif de relever les atouts et les insuffisances pour pouvoir les exploiter ou les dépasser.

- La troisième partie intitulée la "démographie, l'emploi et les niveaux de vie" traite du comportement socio-démographique de la population, des mutations de sa structure et du sens des tendances observées. Le but étant de saisir la logique et le fondement de ces mutations et de relever les clivages.

- La quatrième partie "Structure du système urbain : composantes de l'aménagement de l'espace régional, contenu, niveau de services et liaisons..." analyse les différentes composantes spatiales : villes, centres semi-ruraux et ruraux et leur aptitude à répondre aux besoins et aux sollicitations futures.

- Enfin, la dernière partie renferme la projection de la population et de l'emploi.

L'aménagement du territoire tire son fondement d'une quadruple articulation.

- La cohérence entre les divers niveaux de planification socio-économique et spatiale (national, régional, local).

- La cohérence entre les différents objectifs sectoriels dans leurs implications, une cohérence qui dépasse la simple coordination pour une vision globale où les effets de rétraction doivent être toujours soulignés.

- La nécessaire articulation entre les objectifs de développement socio-économique et le schéma d'aménagement.

- La cohérence entre les divers niveaux et objectifs du schéma d'aménagement spatial lui-même : cohérence entre les divers schémas (national, régional, gouvernorat) d'abord, cohérence entre les différentes composantes du SRAG même ensuite.

Le SRAG de Tozeur s'inscrit dans le cadre de la problématique élaborée pour le SNAI qui fait apparaître des tendances périlleuses en l'absence d'une réorientation radicale des options : rupture irréversible entre deux Tunisiés : une Tunisie de concentration littorale groupant l'essentiel des activités, des richesses et de la population et une Tunisie

intérieure qui se vide (80 % du territoire, moins du tiers de la population....) . D'où le surcoût, le gaspillage et le déséquilibre du scénario de concentration.

Le scénario d'équilibre adapté, s'appuie sur les options suivantes :

- Dynamiser l'Ouest du pays le long d'un axe Nord-Sud qui va de Tabarka à Nefta dans le but de réduire le déséquilibre en faveur de l'Est.

- Favoriser l'émergence des centres urbains capables de polariser et encadrer la région en assurant les services rares régionaux et créant un cadre propice à l'innovation et de là à l'accumulation et l'intégration.

- Aider à l'émergence d'un axe touristique Tabarka-Nefta assurant la revalorisation des sites naturels et culturels de l'Ouest.

La problématique de l'aménagement du gouvernorat de Tozeur s'inscrit ainsi dans celle de l'Ouest.

- Modifier les rapports socio-économiques avec l'Est tout en s'appuyant sur les foyers de dynamisme.

- Favoriser et intensifier les échanges à l'intérieur des régions de l'Ouest tout en intégrant les sous-espaces régionaux et favorisant leur intégration interne.

- Permettre l'articulation avec l'Algérie dans le cadre de l'unité du Maghreb Arabe.

- Industrialiser la région en vue de fixer la population tout en intensifiant l'agriculture et l'économie régionale et faire émerger une économie régionale intégrante.

Aussi l'objet de cette étude est d'élaborer un schéma d'aménagement et de développement s'inscrivant dans le cadre de cette problématique.

Le second volume, objet de ce rapport a pour objectif d'élaborer la synthèse du diagnostic, la problématique de dé-

veloppement socio-économique et d'aménagement du gouvernorat de Tozeur et d'étudier les scénarios d'aménagement.

Il s'articule ainsi autour de 4 parties :

1ère partie : Synthèse du diagnostic.

2ème partie : problématique du développement régional et d'aménagement du territoire.

3ème partie : les scénarios de développement socio-économique.

4ème partie : les scénarios d'aménagement.

La première partie relative au diagnostic suit le même cheminement de bilan dégagé lors de la première phase. Il s'agit de reprendre les principales conclusions et d'évaluer la situation et les perspectives. La dynamique socio-économique nous permettra de dégager les différentes tendances, blocages et potentialités. Dans quelle mesure l'appareil de production est-il capable de structurer l'espace et retenir la population ? Quelles sont les principales tendances de croissance et de structuration de la population, des emplois et des revenus ? Enfin, dans quelle mesure l'armature urbaine et rurale est-elle capable de répondre au développement futur dans le cadre du SRAI et du SRAI.

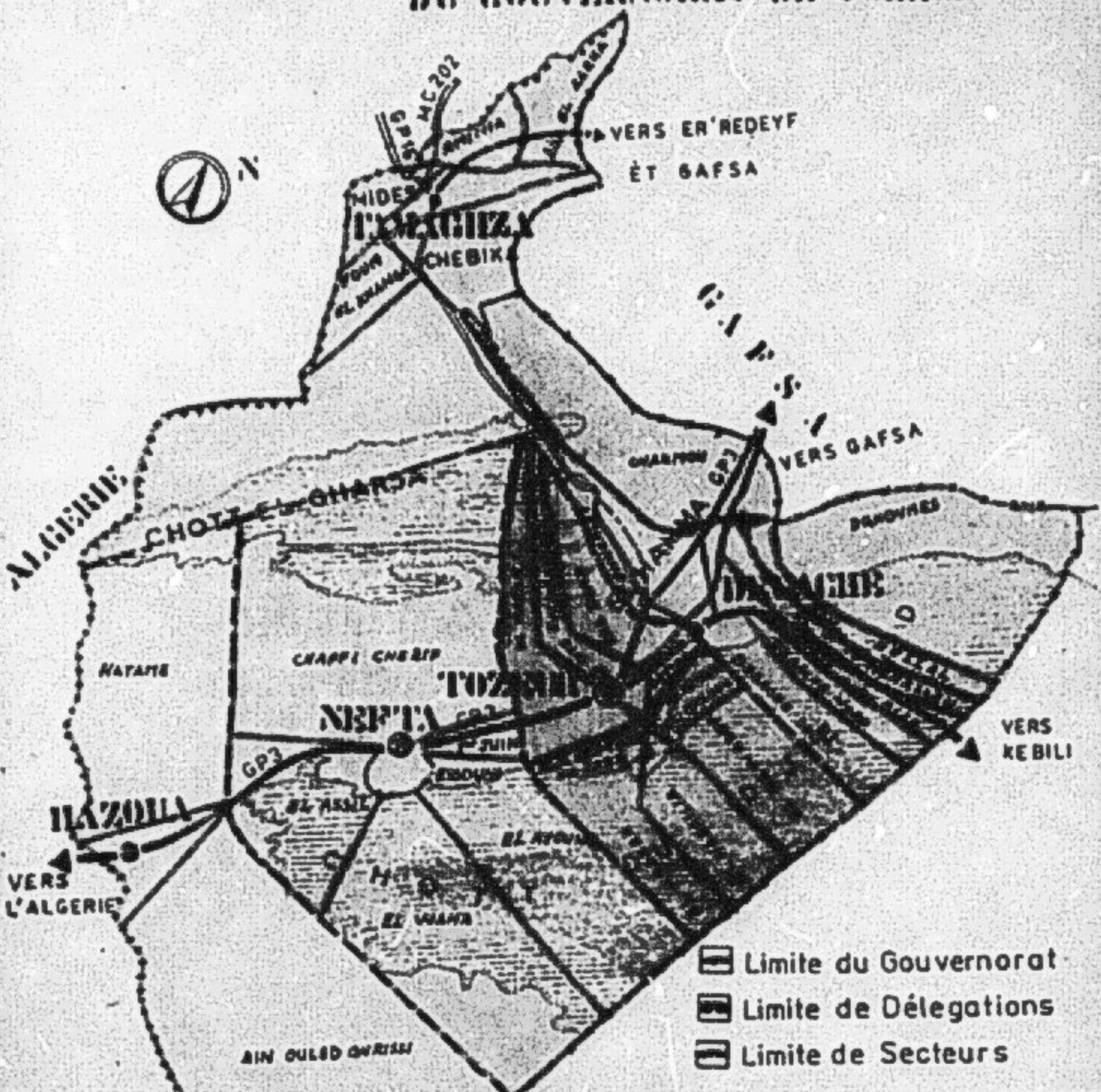
- La seconde partie est consacrée à formuler la problématique de développement socio-économique et de structuration spatiale qui doit déboucher sur le SRAI de Tozeur. Cette problématique se posera en termes d'emploi et de revenu et est liée aux possibilités d'intensification agricole, au processus d'industrialisation et aux potentialités touristiques.

Au niveau spatial, il s'agit de dégager le type d'aménagement qui assure une meilleure intégration sectorielle et spatiale au niveau interne et externe. Pour Tozeur, la problématique se pose en termes de Jerid et de sa périphérie, des montagnes et des oasis plus basses.

- La dernière partie présente les différents scénarios d'aménagement du gouvernorat dans une optique d'aide à la dé-

FINIR en vue de la 3^e phase dont l'objectif est de défini-
r le contenu du schéma.

DECOUPAGE ADMINISTRATIF DU GOUVERNORAT DE TOZEUR



●	POPULATION TOTALE DU GOUVERNORAT	INS 58467943
●	POPULATION URBAINE	43328 hab
●	POPULATION RURALE	24615 hab
●	ST DU GOUVERNORAT	559287 ha
●	SURFACE AGRICOLE UTILE	326081 ha (58%)
●	DONT SURFACE AGRICOLE IRRIGUEE	18100 ha (14% DE LA ST)
●	SURFACE DES ZONES MONTAGNEUSES	12026 ha (2%)
●	SURFACE DES CHOTTS	221200 ha (40%)

**DIAGNOSTIC DE LA SITUATION
SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIALE**

LE SECTEUR AGRICOLE : **POTENTIALITES, PRODUCTION ET IMPORTANCE**

Agriculture Oasienne, important pourvoyeur d'emploi et sources de devises.

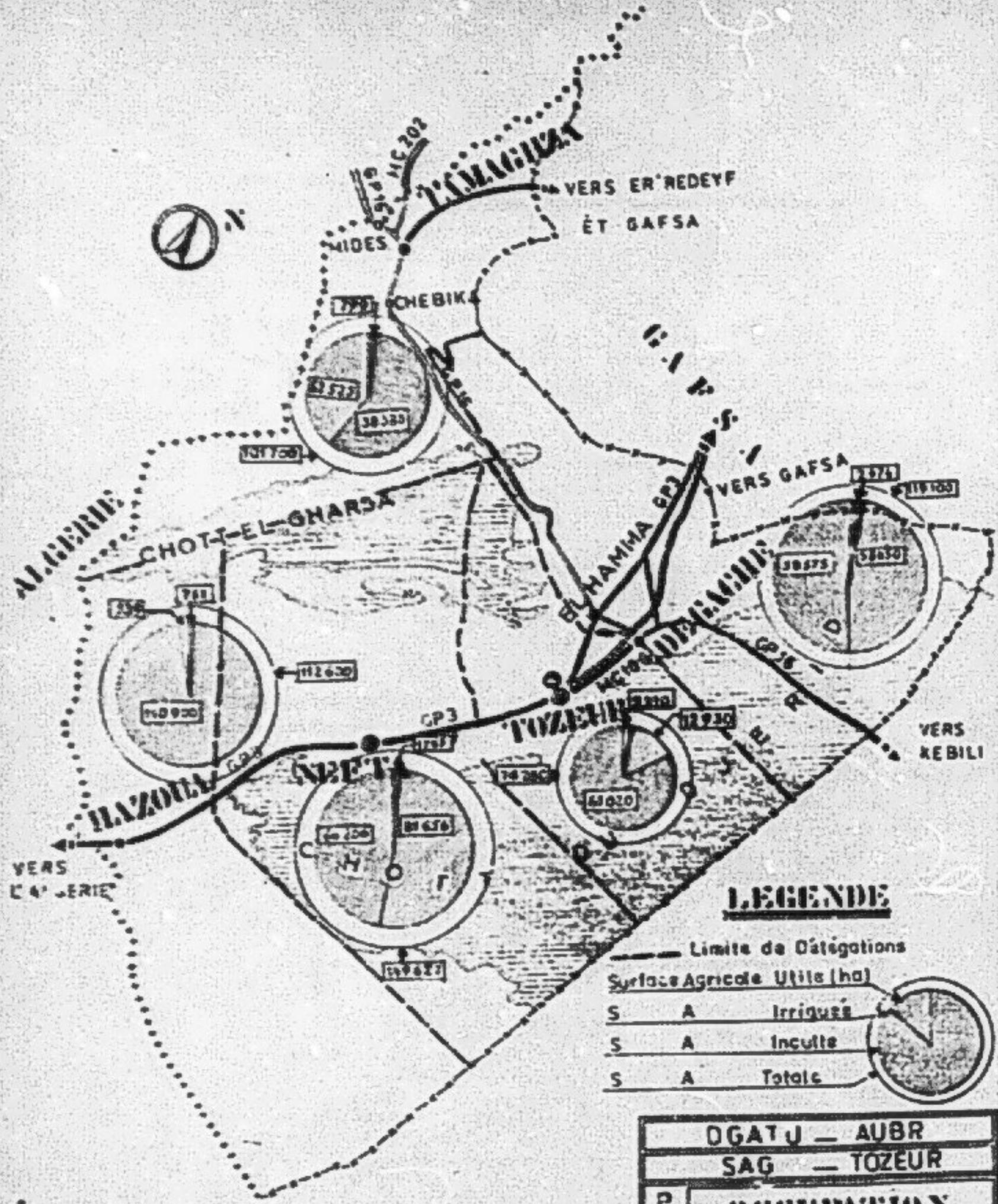
Dans le gouvernorat de Tozeur, l'agriculture, bien qu'elle est fondée essentiellement sur la culture du palmier dattier, constitue actuellement le principal appareil de production de la région. L'occupation dominante étant l'activité agricole, employant ainsi 6744 ouvriers permanents en 1987, alors que les données INS 84 donnent le chiffre de 3850 emplois d'où une augmentation de 2914 emplois, soit plus du quart de la main d'oeuvre totale, les autres secteurs constituent des activités secondaires.

L'importance du rôle de la culture du palmier dattier est à considérer en premier lieu au niveau socio-économique de la région, mais aussi au niveau national, par l'exportation de dattes (60 %), engendrant une entrée en devises, occupant la deuxième place après l'huile d'olive par rapport à l'ensemble des exportations Tunisiennes des produits alimentaires.

Bien que les potentialités de la région sont modestes, puisque basées seulement sur l'exploitation des eaux des nappes profondes, l'agriculture continue à jouer un rôle primordial dans l'absorption de la main-d'oeuvre et la procuration de revenus satisfaisants pour l'ensemble de la population.

Réalisation Oasienne très limitée pour épuisement et exploitation insuffisante des nappes.

Cependant, pour les années à venir, le secteur agricole sera-t-il en mesure de satisfaire les emplois engendrés par une croissance démographique notable. Actuellement, le potentiel en eau se trouve à son optimum d'utilisation et même surexploité. Les futures orientations agricoles ne visent ni l'extension, ni la création de nouvelles oasis, mais doivent assurer une meilleure gestion des ressources en eau, sauvegarder et améliorer les structures existantes.



LEGENDE

--- Limite de Délégations

Surface Agricole Utile (ha)

S	A	Irriguée
S	A	Inculte
S	A	Totale



OGATJ — AUBR	
SAG — TOZEUR	
PHASE I	OCCUPATION AU SOL.
	ECHELLE 1/500 000

C'est ainsi et dans ce cadre que le principal objectif du VII^{ème} plan prévoit 90 % des investissements agricoles de la région de Tozeur, qui seront accordés à la sauvegarde, à l'entretien, aux équipements et à l'infrastructure hydraulique.

Les potentialités : L'eau facteur déterminant des cultures, très vaste surface agricole utile non exploitée, irrigation limitée.

En cette zone prédesertique, toutes les cultures sont en irrigué et le facteur limitant étant l'eau. Sur une surface agricole utile (S.A.U.) estimée à 325061 ha (soit 58 % de la S.T), seulement 8100 ha sont irrigués, représentant 2,5 % de la S.A.U. et 1,45 % de la surface totale. Ainsi les potentialités en soi sont importantes, tandis que les réserves hydriques irriguent seulement 8100 ha.

Les potentialités hydriques : Surexploitation du complexe terminal (CT) et sous-exploitation du continental intercalaire (CI).

Le potentiel prévu pour une exploitation rationnelle des deux nappes profondes est de 5,1 m³/s avec 4,1 m³/s pour le complexe terminal et 1 m³/s pour le continental intercalaire. Suite aux difficultés techniques, les résultats de certains forages réalisés dans cette dernière, n'ont pas été satisfaisants.

Le tableau ci-contre montre l'évolution des débits au cours des 3 dernières années :

Exploitations des deux nappes	1985	1986	1987
Complexe terminal l/s	4012	4363	4718
Continental Intercalaire l/s.	480	248	200
Exploitation totale l/s	4492	4611	4918

Soit une surexploitation du complexe terminal de 4718 l/s contre 4100 l/s et une sous-exploitation du continental intercalaire de 200 l/s au lieu de 1000 l/s.

Les eaux de la nappe superficielle sont de faible importance, elles sont estimées à 563 l/s.

Le débit total utilisé en 1907 est de 5401 l/s.

Tableau d'affectation des ressources

AQUIFERES	AFFECTATION	Millions de m ³ /an
Complexe terral (CI) Q=4,1m ³ /s	Satisfaire les besoins de 5200 ha oasis existantes : - 4000 ha anciennes - 1200 ha modernes Débit nécessaire : 2655 l/s sur CI et 1000 l/s sur CI	80
	450 ha : Sociétés Civiles agricoles. Besoins : 332 l/s	10
	Création de nouvelles oasis Ibn Chabbat : 611 l/s Hatam, Qued Gherissi : 120 l/s	22
	SONEDE : 100 l/s	3
	Compagnie phosphate de Gafsa : 225 l/s	7
Continental Intercalaire (CI), 1 m ³ /s	Sauvegarde des oasis existantes	30

Donc le débit affecté aux activités non agricoles est faible, il n'est que de 325 l/s.

En appliquant les normes relatives au débit d'irrigation par ha, dans les Oasis, adoptées par les services techniques du Ministère de l'Agriculture, les besoins réels en eau de l'ensemble des Oasis totalisant 8100 ha sont :

Besoins agricoles en eau

	Superficie	Horas d'irrigation	Besoins en eau
Oasis anciennes	4000 ha	1 l/s/ha	4000 l/s
Oasis modernes	4100 ha	0,75 l/s/ha	3075 l/s
Total	8100 ha		7075 l/s

Le déficit en eau pour les oasis est actuellement très important, de l'ordre de 1600 l/s. Cette situation critique est engendrée suite aux résultats non satisfaisants des sondages réalisés dans le continental intercalaire (chute de débit).

Les études et les recherches pour la découverte de nouvelles ressources en eau, doivent continuer dans la région.

DIFFRENTS SYSTEMES DE PRODUCTION ET MOYENS D'INTENSIFICATION

Le paléier dattier : Large possibilité d'intensification de la production et nécessité de réhabilitation des infrastructures hydrauliques.

Si dans les Oasis dites modernes, le système de production intéresse exclusivement le paléier dattier, par contre les oasis anciennes présentent trois étages différents, l'étage supérieur étant le paléier dattier, le second représente l'arboriculture, le troisième, plus bas, comprend les fourrages et les cultures maraîchères. L'intégration des différentes spéculations se trouve justifiée chez les propriétaires par le fait qu'elle leur offre, tout au long de l'année, un revenu, si modeste soit-il, périodique et même journalier.

Besoins agricoles en eau

	Superficie	Normes d'irrigation	Besoins en eau
Oasis anciennes	4000 ha	1 l/s/ha	4000 l/s
Oasis modernes	4100 ha	0,75 l/s/ha	3075 l/s
Total	8100 ha		7075 l/s

Le déficit en eau pour les oasis est actuellement très important, de l'ordre de 1600 l/s. Cette situation critique est engendrée suite aux résultats non satisfaisants des sondages réalisés dans le continental intercalaire (chute de débit).

Les études et les recherches pour la découverte de nouvelles ressources en eau, doivent continuer dans la région.

DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION ET MOYENS D'INTENSIFICATION

Le palmier dattier : Large possibilité d'intensification de la production et nécessité de réhabilitation des infrastructures hydrauliques.

Si dans les Oasis dites modernes, le système de production intéresse exclusivement le palmier dattier, par contre les oasis anciennes présentent trois étages différents, l'étage supérieur étant le palmier dattier, le second représente l'arboriculture, le troisième, plus bas, comprend les fourrages et les cultures maraîchères. L'intégration des différentes spéculations se trouve justifiée chez les propriétaires par le fait qu'elle leur offre, tout au long de l'année, un revenu, si modeste soit-il, périodique et même journalier.

La concurrence en eau, en lumière, en éléments fertilisants par les cultures autres que le palmier va à l'encontre de la production et de la rentabilité de ce dernier. Un ha de palmier dattier conduit rationnellement, fournit en année de croisière un revenu compris entre 10.000 dinars et 15.000 dinars.

Les possibilités d'intervention sont les moyens d'intensification de ce système de production, surtout que les anciennes oasis couvrent une superficie de 4000 ha et devront être renouvelées selon les prévisions du Plan Directeur des Eaux du Sud.

La rénovation des Oasis, vaste programme entrepris par l'Office des F.I. du Jérid et Gafsa, avait prévu l'intervention sur 200 ha chaque année, avec l'arrachage de 4000 pieds et la plantation de 800 rejets/an. Ce projet ayant démarré en 1982, l'état d'avancement des actions est présenté dans le tableau ci-contre.

Rénovation des anciennes oasis 1982-1987.

Année	Pieds arrachés	Pieds plantés	Surface (ha)
1982	1419	630	60,090
1983	3574	1061	112,903
1984	7945	2972	139,833
1985	6046	3188	171,030
1986	6978	2900	143,920
1987	2610	3665	93,640
Total	28572	14416	721,416

La rénovation des Oasis traditionnelles, a pour objectif de dédensifier (diminuer la densité des arbres/ha) de 400 pieds au départ pour atteindre 200 pieds et même 100 pieds/ha, de planter de nouvelles variétés de meilleure qualité (Déglat et Aliq). De cette manière, et au stade ultime,

les oasis traditionnelles auront les mêmes caractéristiques que les oasis modernes (quantité et qualité).

A côté de ceci, l'infrastructure hydraulique dans ces anciennes oasis, surtout les canalisations d'irrigation (actuellement en terre), les réseaux de drainage defectueux ou inexistantes, les équipements des sondages, nécessitent une réhabilitation immédiate. Ces actions sont à inscrire dans le cadre d'intensification.

L'arboriculture : Les cultures en étages, sources d'appoint de revenus aggravant le déficit en eau des oasis et réduisant le rendement des palmiers.

Son effectif total est de 311840 pieds, elle est plantée en intercalaire avec le palmier dattier et à base de figuiers, oliviers, agrumes et autres espèces, et contribue partiellement à l'autosuffisance en fruits. Plantés à forte densité et pélo-mêle, les arbres concurrencent le palmier favorisant ainsi le développement du parasitisme.

Les cultures maraîchères : Culture saisonnière, rendement faible, possibilité d'amélioration.

Les cultures maraîchères hivernales sont les plus développées puisqu'elles sont cultivées en hiver quand les besoins en eau du palmier sont faibles. Actuellement, elles couvrent une superficie de l'ordre de 700 ha, alors que la quinquennie 1982/1986 prévoit en son terme une superficie de 2000 ha. Cette situation n'a pu être réalisée. Celles des saisons, donc estivales, concurrencent beaucoup le palmier, en eau, et leurs rendements sont en nette régression.

Le déclin des rendements est à mettre en rapport avec l'intégration de différentes cultures dans les oasis anciennes et un potentiel en eau de plus en plus limité.

les oasis traditionnelles auront les mêmes caractéristiques que les oasis modernes (quantité et qualité).

A côté de ceci, l'infrastructure hydraulique dans ces anciennes oasis, surtout les canalisations d'irrigation (actuellement en terre), les réseaux de drainage defectueux ou inexistant, les équipements des sondages, nécessitent une réhabilitation immédiate. Ces actions sont à inscrire dans le cadre d'intensification.

L'arboriculture : Les cultures en étages, sources d'appoint de revenus aggravant le déficit en eau des oasis et réduisant le rendement des palmiers.

Son effectif total est de 311840 pieds, elle est plantée en intercalaire avec le palmier dattier et à base de figuiers, oliviers, agrumes et autres espèces, et contribue partiellement à l'autosuffisance en fruits. Plantés à forte densité et péle-aïle, les arbres concurrencent le palmier favorisant ainsi le développement du parasitisme.

Les cultures maraîchères : Culture saisonnière, rendement faible, possibilité d'amélioration.

Les cultures maraîchères hivernales sont les plus développées puisqu'elles sont cultivées en hiver quand les besoins en eau du palmier sont faibles. Actuellement, elles couvrent une superficie de l'ordre de 700 ha, alors que la quinquennie 1982/1985 prévoit en son terme une superficie de 2000 ha. Cette situation n'a pu être réalisée. Celles des saisons, donc estivales, concurrencent beaucoup le palmier, en eau, et leurs rendements sont en nette régression.

Le déclin des rendements est à mettre en rapport avec l'intégration de différentes cultures dans les oasis anciennes et un potentiel en eau de plus en plus limité.

Les cultures sous-serres : De bons résultats et importantes perspectives de développement.

Elles sont assez limitées (8 ha en 1987) mais participent considérablement à une production sollicitée par l'ensemble de la population. Cependant, l'originalité de la région réside dans les expérimentations de l'utilisation de la géothermie pour le chauffage des serres. L'objectif visé étant d'utiliser les eaux chaudes provenant des forages de la nappe du continental Intercalaire ayant une température de 60° à 70° C. Ces eaux devraient être refroidies jusqu'à 25°C pour pouvoir être utilisées pour l'irrigation des Oasis.

C'était donc un double objectif, refroidir l'eau en chauffant les serres.

Les résultats techniques, agronomiques et financiers selon les avis des techniciens de l'office de PPI du Jérid et Gafsa sont à priori très satisfaisants. L'expérimentation continue et il est possible que cette nouvelle technique se généralise.

Les cultures fourragères : Essentiellement luzerne, forte consommatrice d'eau.

Elles occupent une surface de l'ordre de 1000 ha à 90 % de luzerne et sont réservées à l'alimentation du cheptel à l'intérieur des oasis (bovins et caprins).

La luzerne, fortement consommatrice d'eau, devra être limitée, laissant la place à d'autres fourrages d'hiver et de printemps moins exigeants.

L'élevage : Cheptel important et pauvreté des parcours.

La situation actuelle du cheptel ovins et caprins, élevé en extensif, sur le plan alimentaire, impose une complémentarion en aliments sous forme d'orge et concentrés (2000 tonnes en 1987).

Pour un effectif total de 60.000 têtes (Ovins 40000, Caprins 20000 têtes) et pour une superficie totale de 317961 ha de parcours représentés par la steppe saharienne et les chotts, la charge reste toujours forte (1 tête/5 ha) et les troupeaux subissent souvent des transhumances vers d'autres régions : (Bafsa, Babou).

Si les orientations prévues en matière d'élevage visent d'une part, à l'intérieur des Oasis, une intensification des cultures fourragères, la transformation de déchets de dattes en aliment de bétail et d'autre part une amélioration pastorale de parcours extensifs sur 130000 ha, reste la bonne conduite du cheptel en période de disette liée au ravitaillement et à l'approvisionnement du marché régional en aliments de bétail jugés jusqu'à ce moment insuffisants.

La production laitière jugée faible et irrégulière, imputée surtout aux techniques peu maîtrisées par les éleveurs en matière d'élevage de races pures plus exigeantes et non adaptées aux régions chaudes. Les races mixtes, bien soignées jouent ce même rôle.

L'élevage des camélidés : Nette régression.

Les camélidés sont élevés seulement dans les deux délégations de Deguache et Tamaghza. Leur effectif se situe entre 4500 et 6500, se trouve en nette régression au cours de ces dernières années. Ils parcourent les chotts et la Steppe.

ORGANISATION ET STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Mesures importantes et infrastructures insuffisantes.

Pour une superficie totale de 559287 ha, l'activité agricole Oasienne n'intéresse que 9100 ha, soit 1,45 % du total et 2,5 de la S.A.U. couvrant une superficie de 326061 ha et représentant 58 % de l'ensemble du territoire régional. Les autres terres sont impropres aux cultures (Chotts et montagnes) et intéressent 42 % du total soit 233226 ha.

Prédominance de la petite exploitation.

Jadis et avant l'indépendance, les activités agricoles du Jerid, sont limitées aux terres privées qui ne représentent que 0,7 % du total, correspondant aux limites des oasis dites anciennes. Ceci permet d'expliquer la structure foncière caractérisée par la petitesse et le morcellement poussé de la propriété, le tableau suivant en donne l'importance :

Oasis	Surface moyenne (ha)	Surface maximale (ha)	Surface minimale (ha)	% de taille de lots < 1ha
Tozeur	0,65	6ha 23a 12ca	32 ca	58,4 %
Deguache	0,51	---	---	84,6 %
Nefta	0,39	3ha 58a 50ca	2a 60ca	91,2 %

Au cours de la période 1958-1978, sur les terres du Domaine de l'Etat (représentant 97% du total du territoire) d'autres types d'oasis sous formes de grandes exploitations dites oasis modernes, ont vu le jour totalisant ainsi 1538 ha et constituant 19 % de la superficie totale des Oasis.

Sociétés	Superficie de l'exploitation
STIL	1200 ha
Sociétés Civiles Agricoles	280 ha
CFPA Deguache	28 ha
CCAPS Tozeur	30 ha
Total	1538 ha

Depuis 1978, une autre forme de propriété apparaît et ayant pour origine la cession de terres domaniales aux petits agriculteurs surtout les jeunes.

La cession a concerné :

- 3000 ha pour la réalisation de nouveaux projets, type Ibn Chabbat, Dhraâ Sud, Hezaoua 2, 3, 4, Dghoues, Tazrarit, Dhafria, Chakaou

- 58 ha des petites parcelles exploitées directement (OT).

- 7,8 ha pour les collectivités publiques.

La taille des exploitations varie de 0,5 à 2 ha selon les projets :

Oasis récentes	Superficie de l'exploitation lot (ha)
Ibn Chabbat	2 ha / exploitant
Dhraâ Sud	2 ha / exploitant
Hezaoua 2,3,4	1 ha / exploitant
Dghoues	0,5 ha / exploitant
Tazrarit	0,5 ha / exploitant
Dhafria	1,5 ha / exploitant
Chakaou	1,5 ha / exploitant

Dans ces créations nouvelles telle que Ibn Chabbat et les autres, les propriétaires, bien qu'ils bénéficient de lots de taille importante (1 à 2 ha), manifestent un certain pessimisme relatif à l'inexistence d'une structure de sédentarisation (Eclairage, Hôpital, Ecole, Transport) et à une tradition de pratique Oasiennne non permise dans ces périmètres. En fait leur désir se trouve réalisé, si de l'eau abondante leur permettra de pratiquer en association avec le palmier d'autres

types de cultures (fourrage, maraîchage) leur procurant ainsi un revenu immédiat.

Donc diversifier l'agriculture revient à offrir de l'emploi, augmenter le revenu, fixer les gens sur place et créer une dynamique économique régionale.

EMPLOI AGRICOLE ET MODE DE FAIRE VALOIR

Tendance vers le faire valoir direct et important programme récent.

Les nouvelles créations relatives aux nouveaux projets agricoles ont engendré des postes d'emploi considérables. C'est ainsi que ces emplois ont passé de 3030 en 1984 à 6094 ouvriers permanents en 1987, auquel il faut ajouter 650 emplois permanents de mains d'œuvre familiale et 761 temporaires.

Désignation		Effectifs		Nombre moyen de jours travaillés /an/pers	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Main d'œuvre familiale	Permanente	643	7	215	200
	Temporaire	637	324	50	50
Main d'œuvre salariée permanente		6094		290	

2264 emplois sont créés au cours des années 1984 à 1987, soit une moyenne de 566 emplois/année, d'où une augmentation de 37 % pour cette période sans compter la main d'œuvre familiale.

Cette moyenne est proche de celle prévue par le VI^e éap plan prévoyant la création de 3000 emplois agricoles.

Auparavant, dans les Oasis traditionnelles, la situation concernant la main d'œuvre permanente était très différente de la situation actuelle. Le mode de faire-valoir était essentiellement direct (51 %). Actuellement, il est à 90 % indirect (système de Khameas). Dans les lotissements (nouvelles Oasis), il est à 85 % direct (Propriétaire exploitant) et à 15 % indirect (soit Khameas, soit ouvrier journalier).

Dans les grandes propriétés, l'exploitation se fait par des ouvriers agricoles.

PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Les contraintes de développement agricole de la région sont à lier en premier ordre aux ressources limitées en eau, et qui sont à leur optimum d'utilisation. De ce fait, les nouvelles orientations agricoles doivent aller dans le sens d'améliorations qualitatives portant essentiellement sur les axes suivants :

- Gestion de l'eau d'irrigation par l'amélioration de l'infrastructure hydraulique, et des systèmes d'irrigation et de drainage.

- Economie de l'eau : Utiliser les techniques des différents systèmes économisant l'eau (ex: système goutte à goutte).

- Continuation des programmes de rénovation des Oasis pour améliorer la productivité.

- Recherche de nouvelles techniques d'exploitation du Continental Intercalaire pour continuer la sauvegarde des Oasis.

- Le problème foncier, relatif à l'héritage et à l'absentéisme doit être résolu, en utilisant les lois en vigueur et en amorçant une réforme agraire.

L'INDUSTRIE

Dominance des industries agro-alimentaires sélectives, rentabilité des petits secteurs, lenteur de réalisation, répartition intra-régionale inégale et potentialités minières non exploitées.

Le caractère agricole du Gouvernorat a toujours attiré en premier lieu les investisseurs, vu la rentabilité de ce secteur au dépend des activités industrielles qui se trouvent de ce fait très limitées. En effet le rendement d'un ha agricole, bien travaillé est de l'ordre de 10.000D, d'où le manque d'intérêt accordé au secteur industriel.

Ce n'est qu'en 1986-87 et 87-88 au moment du déclin de l'agriculture pour des raisons climatologiques, qu'on a vu la nécessité et l'urgence de se diriger vers d'autres secteurs de production pour assurer la croissance et l'équilibre économique régional. D'où la nécessité accrue de développer dans la région le secteur industriel dont plusieurs potentialités justifient cet intérêt à savoir :

• L'existence de l'Aéroport international de Tozeur-Mefta.

• Une ligne de chemin de fer.

• Une infrastructure routière adéquate.

En plus, l'importance du secteur agricole, dans la région loin d'être considérée comme un frein dans le développement du secteur industriel, constitue en fait un fournisseur de matières premières à cette activité de transformation et d'exploitation des potentialités offertes par l'agriculture.

Les industries manufacturières : Réalisation faible essentiellement agro-alimentaire.

Parai les 65 projets agréés depuis 1973 à 1987 permettant d'offrir 1473 postes d'emplois, seuls 25 projets ont été réa-

lisés offrant 577 emplois, ce qui constitue un taux de réalisation assez faible, de l'ordre de 38,46%. Il faut noter que plus de 58% des projets agréés et plus de 72% des projets effectivement réalisés sont de type agro-alimentaire dont 6 établissements de conservation et de conditionnement des dattes, le reste est réparti entre les industries céramiques, du verre et des matériaux de construction dont le projet le plus important est la briqueterie Tuniso-Algérienne au coût total de 3.238.000D offrant 60 postes d'emplois, viennent en 3ème position les industries mécaniques, électriques, textiles, du cuir et les industries chimiques.

Il est à signaler que la majorité des projets agréés et réalisés a été faite entre 1981 et 1987 suite à la promulgation des lois n° 56/1981 et 14/1985 relatives aux encouragements des investisseurs industriels.

Répartition géographique des projets agréés et réalisés

Ville	Projets approuvés	%	Projets réalisés	%
Tozeur	26	40	11	44
Nefta	21	32,3	6	24
Dequache	15	23,1	7	28
Hazoua	2	3,1	1	4
Tamaghza	1	1,5	0	0
Total	65	100 %	25	100 %

Quant au nombre d'emplois offerts par ce secteur, on note que plus de 62% des emplois agréés et plus de 93% des emplois réalisés sont offerts par la branche agro-alimentaire. On voit ainsi le caractère dominant du secteur agricole.

Répartition géographique de l'emploi

Délégation	Nombre d'emplois	Pourcentages %
Tozeur	272	47,14
Nefta	113	19,60
Dequache	182	31,54
Hazoua	10	1,72
Taneqha	—	—
Total	577	100

Problèmes rencontrés : Industrialisation sélective, commercialisation limitée et crédits insuffisants.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la faiblesse du secteur industriel à savoir :

! Manque d'expérience et absence des habitudes industrielles chez les habitants.

D'où l'intérêt accru pour le commerce et les activités immobilières aux revenus sûrs et garantis, et le manque d'intérêt des investisseurs locaux pour ce secteur.

! Problèmes et difficultés de commercialisation des produits à l'échelle régionale et nationale, vu la prolifération et la similitude de la production.

Manque de sensibilisation par la création de foires et de salles d'exposition des produits industriels, de même l'absence de manifestations à l'échelle régionale à ce sujet.

! Difficultés de financement des projets, dus aux exigences bancaires et aux garanties dépassant les possibilités des jeunes investisseurs, de même les banques ont tendance à financer les projets d'une certaine originalité, au rendement sûr et dont la nature et le type sont peu ou inexistantes dans la région, ce qui limite énormément la dynamique économique dans la région.

Ce qui nécessite une révision totale du mode d'investissement dans le cadre d'un programme non limitatif et non sélectif dirigé spécialement vers l'encouragement des jeunes promoteurs de la région.

Les autres freins au développement du secteur industriel résident dans le fait que les unités industrielles agro-alimentaires qui existent actuellement sont relatives à la conservation et au conditionnement des dattes de qualité (Deglet Ennour, Aliq), les dattes de qualité inférieure ne sont pas exploitées industriellement, d'où la nécessité d'implanter des unités d'usinage et de transformation de ces dattes en confiture, jus, concentré pour le bétail, pâtisserie.... etc), de même qu'il est possible d'exploiter les résidus des palmiers pour fabriquer du bois particule.

Aussi, la création d'établissement industriel pour la fabrication du papier Craft pour la protection des dattes s'impose et il est intéressant d'étudier la possibilité d'utiliser les palmes transformées pour fabriquer de telles protections.

Les données de développement : Identification de projets liés à des potentialités existantes.

En plus de ce qui est dit précédemment, les autorités locales et de l'Etat en général sont appelés à privilégier le développement industriel du sud en général et du gouvernorat de Tozeur en particulier, et ceci par l'encouragement à la création d'unités industrielles et à l'émergence d'une autre catégorie d'investisseurs dans les petites et les moyennes industries. En effet et comme il est dit précédemment, le caractère agricole de la région, loin de constituer un frein, offre beaucoup de possibilités au développement industriel (Développement industriel intégré à l'instar du développement rural intégré).

L'identification d'autres catégories de projets en relation avec les possibilités locales, de même que l'engagement des banques de développement qui jusqu'à présent a été timide, doit être accru en simplifiant les procédures et les exigences, essentiellement les garanties surtout pour

Ce qui nécessite une révision totale du mode d'investissement dans le cadre d'un programme non limitatif et non sélectif dirigé spécialement vers l'encouragement des jeunes promoteurs de la région.

Les autres freins au développement du secteur industriel résident dans le fait que les unités industrielles agro-alimentaires qui existent actuellement sont relatives à la conservation et au conditionnement des dattes de qualité (Deglet Ennour, Aliq), les dattes de qualité inférieure ne sont pas exploitées industriellement, d'où la nécessité d'implanter des unités d'usinage et de transformation de ces dattes en confiture, jus, concentré pour le bétail, pâtisserie.... etc), de même qu'il est possible d'exploiter les résidus des palaiers pour fabriquer du bois particule.

Aussi, la création d'établissement industriel pour la fabrication du papier Craft pour la protection des dattes s'impose et il est intéressant d'étudier la possibilité d'utiliser les palées transformées pour fabriquer de telles protections.

Les données de développement : Identification de projets liés à des potentialités existantes.

En plus de ce qui est dit précédemment, les autorités locales et de l'État en général sont appelés à privilégier le développement industriel du sud en général et du gouvernorat de Tozeur en particulier, et ceci par l'encouragement à la création d'unités industrielles et à l'émergence d'une autre catégorie d'investisseurs dans les petites et les moyennes industries. En effet et comme il est dit précédemment, le caractère agricole de la région, loin de constituer un frein, offre beaucoup de possibilités au développement industriel (Développement industriel intégré à l'instar du développement rural intégré).

L'identification d'autres catégories de projets en relation avec les possibilités locales, de même que l'engagement des banques de développement qui jusqu'à présent a été timide, doit être accru en simplifiant les procédures et les exigences, essentiellement les garanties surtout pour

les jeunes promoteurs qui abandonnent leur projet la plupart du temps pour ces raisons.

Il faut également que les techniques utilisées dans les établissements industriels créés ou à créer ne soient pas en marge du développement sans cesse croissant des techniques de pointe de production et de transformation et ceci pour une meilleure compétitivité (quantité et prix).

En plus, il est à signaler l'existence de potentialités minières dans la région pouvant être la base de la création :

- D'unités d'exploitation du potasse et du sel du Chott Jerid (dont les études sont assez avancées).

- D'usines de verre dont la réalisation peut commencer lors du VII^{ème} plan.

- D'unités industrielles de sélection et d'exploitation des silices à l'exportation dont l'utilisation est très demandée dans les prospections et les sondages. Il faut noter que cette activité très lucrative a été très développée vers les années 1930 dans le gouvernorat.

Mais tout programme de développement ne peut être efficace sans une volonté politique accrue, un engagement sans réserves des banques d'investissement, un programme général et efficace de sensibilisation, une prise en charge des jeunes promoteurs dans la région et dans des études poussées pour découvrir d'autres potentialités locales (essentiellement minières) et créer des projets en fonction, d'autant plus que les infrastructures d'accueil ne manquent pas. En effet, plus de 36 ha sont prévus dans le gouvernorat dans le cadre des plans d'aménagement pour la réalisation de zones industrielles en plus des autres infrastructures de base (Aéroport international, routes, chemins de fer, électrification etc....). Ce qui plaide en faveur de l'épanouissement et de l'essor des activités industrielles dans la région.

Les petits métiers : Possibilités de création d'emplois au moindre coût, mauvaise répartition des projets, dominance des activités de service, problème de crédit.

Depuis le commencement du VI^{ème} plan, un choix politique s'est fait en promulguant la loi 76/81 portant création du Fond National pour la Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers dont l'objectif principal est :

- De contribuer à la création d'une dynamique économique dans la région.

- De créer des postes d'emplois et par conséquent atténuer les demandes additionnelles en postes d'emploi, ce qui constitue un effort louable des autorités et qui a été accompagné par une sensibilisation pour mieux bénéficier des avantages de ces mesures.

En effet, de 1982 à la fin de 1987, 47 projets ont été créés dans le gouvernorat offrant 160 emplois, ce qui représente 0,52 % du total national, on peut en tirer :

- Le taux très faible de la part du gouvernorat concernant le financement national ce qui nécessite une augmentation dans le cadre d'un programme d'équipement régional.

- Un poste d'emploi revient à 1600 D.

- Le coût moyen d'un projet est de l'ordre de 6136 D.

- La moyenne des postes d'emplois offerts par projet est de 4.

Quant on sait que le coût des 6 usines de conservation et de conditionnement des dattes réalisées au VI^{ème} plan est de 1.624.000 D offrant 274 emplois seulement soit 6000 D pour la création d'un poste d'emploi, ou le coût des 2 briqueteries, l'une, le projet Tuniso-Algérien au coût de 3.238.000 D offrant 60 postes d'emplois, soit 54.000 D pour la création d'un emploi, l'autre privé au coût de 254.000 D offrant seulement 18 postes d'emploi soit plus de 14.000 D pour la création d'un seul poste d'emploi.

Donc en comparant les 2 données, et loin de négliger le rôle structurant des grands projets, on peut voir l'intérêt de créer de petits établissements permettant d'offrir le maximum de postes d'emplois au moindre coût et ainsi résorber le chômage sans trop d'investissements.

Il est à remarquer que 93 % environ des projets réalisés dans ce secteur sont répartis entre Tozeur (62 %) et Nefza (31 %) au dépend des autres villes, sachant que Hazoua n'a bénéficié d'aucun projet, ce qui constitue une mauvaise répartition dans la distribution des projets, chose à combler pour un meilleur équilibre intra-régional.

De plus, plus de 80 % des promoteurs sont âgés de 31 à 50 ans. Les jeunes promoteurs représentant 19 % environ abandonnent leur projet, soit au niveau de l'étude, soit en cours des procédures administratives de crédits et de financement, et ceci est dû aux difficultés qu'ils rencontrent auprès des banques (garanties insuffisantes, lenteur administrative, refus dû à la nature des projets etc...), et ceci à l'instar de ce qu'on a vu pour les industries manufacturières.

Ceci est d'autant plus significatif, quand on remarque que des 45 projets réalisés, 17 seulement sont des projets nouveaux, le reste sont des extensions, ce qui dénote l'intérêt des banques seulement pour les projets qui sont déjà au stade de la production. Ceci a pour conséquence de limiter toute nouvelle création et de paralyser la dynamique économique dans la région.

Caractéristiques des projets financés :

- 76 % des projets ont un coût ≤ 10 000 D.
- 45 % sont des projets de production.
- 55 % sont des projets de services.
- 21 % sont des projets de réparation et d'entretien.
- 20 % dans le secteur du bâtiment.

Les chiffres précédents montrent l'intérêt que porte les promoteurs pour les activités de services au dépend de la production. Ceci s'explique par le fait que le projet de service revient moins cher qu'un établissement de production. Ce qui explique également le déclin des activités de production et d'Artisanat en général dont un seul projet a été financé dans cette période. Il faut noter que ce ne sont pas seulement les banques qui sont à l'origine de cette situation, mais également l'absence de sensibilisation qui fait que les jeunes promoteurs ont des appréhensions pour tout ce qui est crédit bancaire et ses répercussions sociales sur l'individu d'où la nécessité de vulgariser les rapports promoteurs et banques.

Les problèmes posés et les perspectives de développement.

En plus de ce qui est dit précédemment, il faut noter l'absence d'équipement de transport chez les fournisseurs dans la région, d'où une surcharge supplémentaire chez les promoteurs ce qui nécessite un programme de libéralisation des transports qui est déjà en cours. De même qu'il est capital de doter les fournisseurs et les promoteurs des moyens de financement avec beaucoup de facilités pour combler le déficit à ce sujet.

- Il faut noter que le montant des investissements des banques est toujours trop inférieur au coût réel des projets, ce qui cause des retards dans la réalisation et la production, d'où on recommande de voir les banques augmenter le taux de financement des projets moyennant de grandes souplesses dans les garanties exigées et dans les procédures administratives.

LE TOURISME

De grandes potentialités et d'importantes perspectives.

L'activité Touristique occupe la 2ème place après l'agriculture dans la structure de l'économie du gouvernorat de Tozeur en matière de revenus. Elle est aussi appelée à jouer les premiers rôles à l'échelle nationale après les mesures radicales prises récemment pour l'essor et le développement du "Tourisme Saharien" dans la région du Sud Tunisien. Ce qui favorise cette expansion, ce sont les potentialités naturelles et historiques : oasis, sites montagneux, climat, monuments historiques, cachet architectural typique, en plus de l'existence de l'Aéroport International qui est appelé à doubler d'activité après les mesures récentes visant à augmenter son trafic aérien en lui ajoutant un 2ème avion permettant une liaison aisée avec la capitale, mais il serait meilleur de créer des vols directs avec les villes Européennes et arabo-musulmanes afin de créer un tourisme indépendant au Sud car les vols actuels sont réservés au tourisme de passage et dont les usagers ne sont autres que les touristes de la zone littorale ou du tourisme balnéaire et côtier.

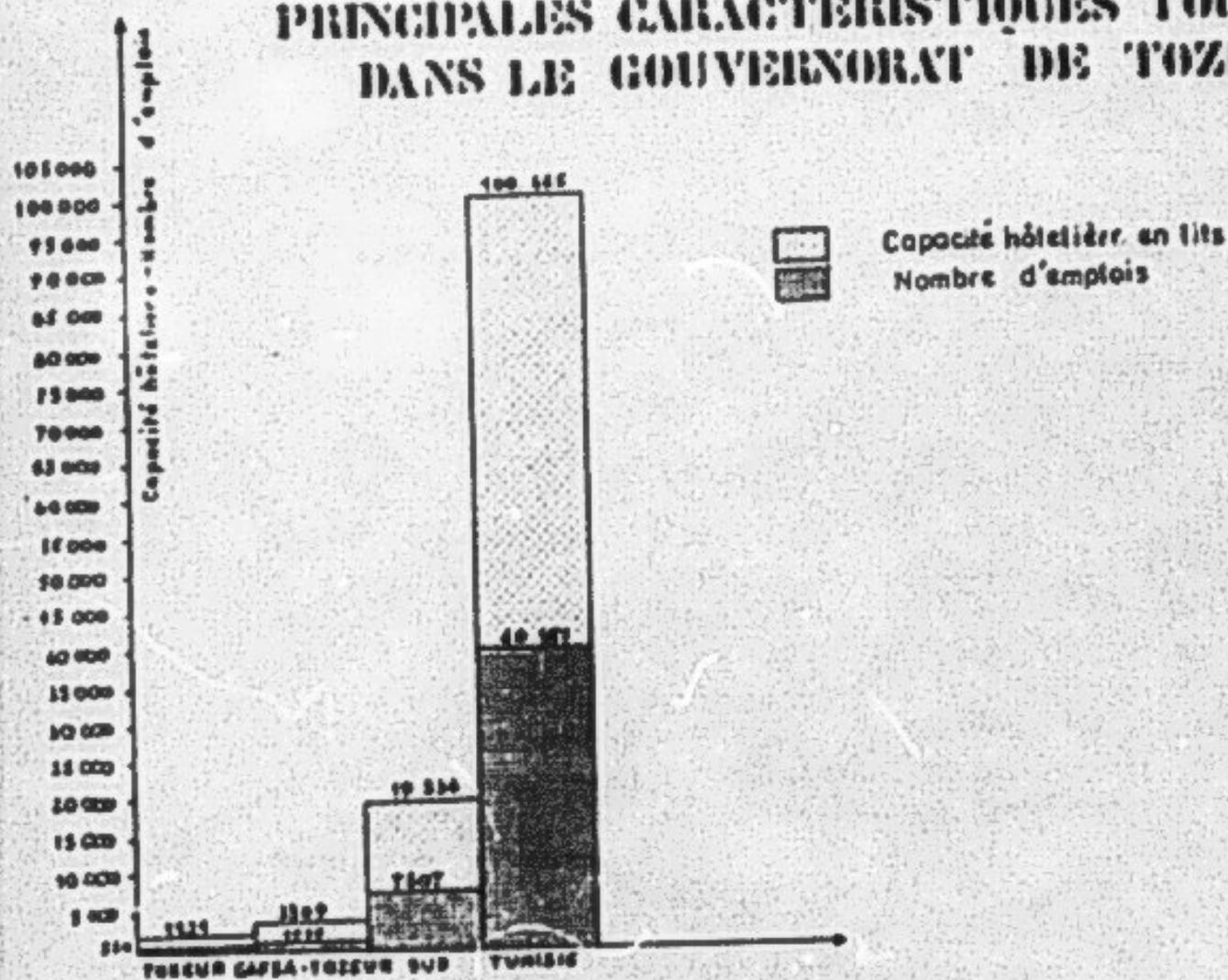
Place du tourisme dans le gouvernorat, comparaison avec le Sud Tunisien et à l'échelle nationale : Tourisme de passage et ressources peu exploitées.

Avec ses 15 établissements hôteliers, de capacité 1321 lits offrant 550 emplois, le gouvernorat de Tozeur représente 7,85% du Sud Tunisien et 41% de la capacité hôtelière nationale.

A signaler que la capacité hôtelière de Gafsa-Tozeur représente 3% de celle à l'échelle nationale et 17% de celle du Sud avec un total de 35 établissements offrant une capacité de 3309 lits et 1197 emplois et un taux d'occupation de 43,3%, assez faible par rapport à la moyenne nationale qui est de 58,8% et Jerba-Zarzis qui est de 64,7%, d'où le carac-

ture du tourisme du Sud qui est en fait un tourisme de passage avec un nombre de nuité représentant 2,3% de la moyenne nationale, et une durée de séjour ne dépassant pas 2 jours en 1987, ce qui constitue un taux assez faible par comparaison au niveau national qui est de 6 à 12 jours et à la région de Jerba-Zarzis avec 6 à 9 jours.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TOURISTIQUES DANS LE GOUVERNORAT DE TOZEUR



Cette situation est aggravée par le degré de réalisation qui demeure assez faible en matière d'investissement représentant 8,3 % du total national dont 14,3 % de ces réalisations sont concentrés dans le gouvernorat de Iozour.

En effet, à part l'Aéroport International Iozour-Nefta et la route du Chott qui ont été réalisés lors du Vème plan, les réalisations du VIème plan ont touché l'aménagement de 2 zones Touristiques, l'une à Iozour, l'autre à Nefta pour un investissement total de 2.500.000 D et la construction de 2 hôtels (3 étoiles) de capacité totale 360 lits, pouvant offrir 312 emplois directs et 900 postes d'emplois indirects, de même que l'installation d'un centre de planche à voile dans le Chott du Jerid pour une meilleure animation touristique, mais qui reste en fait embryonnaire et non exploitée.

Perspectives prometteuses de développement.

C'est pourquoi, le VIIème plan a arrêté un programme ambitieux pour la création de projets touristiques dans les villes de Iozour, Nefta, Hazone, et Tamaughta, touchant aussi bien des extensions que des aménagements de zones touristiques, construction d'hôtels, création de circuits et de pistes touristiques, de musées, de stations, restauration et réhabilitation de monuments historiques, présentant un caractère et un cachet spécifiques pouvant être visités par les touristes. L'investissement total pour ce programme est de 23.350.000 D. Mais ce programme a peu de chances d'être réalisé intégralement sans une volonté politique pour l'essor et le développement du tourisme dans le Sud tunisien en général et dans le gouvernorat de Iozour en particulier. En fait, les dernières mesures d'encouragement pour l'épanouissement du Tourisme Saharien comme il est dit précédemment, constitue un début prometteur à maintenir et à développer, ce qui permet de combler le déficit en matière d'emplois créé par les autres secteurs.

Programme du Tourisme Saharien : Programmes importants et réalisation lente.

Ce programme est fait pour diversifier le produit touristique dans le Sud Tunisien pour une meilleure exploitation des possibilités offertes dans la région, par la création de circuits touristiques favorisant le développement de ce type de tourisme.

Ce programme consiste à réaliser :

- Des hôtels de relais sahariens pour de brefs séjours d'une capacité de 30 lits.
- Des hôtels étapes d'un meilleur niveau de confort et de finition que les premiers et de capacité de 60 à 240 lits.
- Des hôtels grand tourisme correspondants à des hôtels 3 étoiles pour de brefs séjours également.

Ce programme toucherait les régions de montagne (Chebika, Tamaghza, Mides et la Gorge de l'Oued Selja). Mais l'accent est mis essentiellement sur Tamaghza qui présente un intérêt particulier, par l'existence du village berbère abandonné et le paysage attrayant, pouvant justifier son intégration dans la chaîne de circuits Sahariens, par l'implantation d'unités d'hébergement, d'excursion et de brefs séjours.

Ce programme du Tourisme Saharien toucherait également la région du Jérid, soit la région de Mefta (site du palais avec une superficie de 13 ha. et le site Corbeille de superficie 19,5 ha où est implanté l'hôtel Sahara Palace).

La zone ville du Jérid touchée par ce programme est Tozeur et spécialement l'ouest de la ville dans le secteur dit le Belvédère de surface totale 36,5 ha comprenant 9 îlots d'hébergements hôteliers pouvant recevoir des hôtels étapes ou hôtels grand Tourisme avec une capacité totale d'hébergement de 1380 lits environ incluant des éléments structurants tels que des équipements d'animation, des infrastructures et des réalisations de travaux de V.R.D.

Il est à signaler que les réalisations ne sont pas à l'échelle de ce programme ambitieux. Lequel programme a touché des axes déjà existants en laissant d'autres zones présentant beaucoup de potentialités touristiques tels que Hazoua et les zones du Nord-Ouest qui restent enclavées et non intégrées.

Synthèse et problèmes posés : Pour une meilleure intégration et d'autres efforts à réaliser.

Il est hors de doute que les efforts déjà déployés par le Gouvernement et ceux qui sont fournis actuellement, (essentiellement pour la promotion du Tourisme Saharien) ont nettement amélioré le produit touristique dans le Sud Tunisien en général et le gouvernorat de Tozeur en particulier. Seulement, il reste beaucoup à faire, et ce n'est pas seulement au niveau de l'aménagement de zones touristiques ou de réalisation d'établissements hôteliers mais essentiellement au niveau :

1 De l'animation touristique qui est quasi absente dans le gouvernorat, d'où la nécessité de multiplier les manifestations et les Festivals inter et intra-régionaux (celui de Douz reste insuffisant, les autres ont de faibles rayonnements).

2 De l'étude réaliste des infrastructures routières pour la réalisation de pistes et de routes touristiques adéquates et appropriées. L'exemple de la route (SP16) reliant El Hamaa à Chébika, allant jusqu'à Taaaghza en est un exemple frappant. En effet, telle qu'elle est aménagée actuellement, cette route constitue un frein pour le développement de l'activité touristique dans les zones de montagnes (Chébika, Taaaghza, Mides ...etc) et ceci de l'avis même des usagers touristes et habitants.

3 De la création de circuits touristiques bien étudiés permettant aux touristes de découvrir tous les sites agréables, les monuments historiques de la région, ainsi que le paysage attrayant du désert.

* De l'augmentation des stations, des relais, des postes de secours, en les dotant de capacités d'intervention et de fonctionnement appropriées. En effet, en longeant la GP3 en direction de Hazoua à la frontière Sud, et sur des dizaines de km de désert, on constate une absence totale de telles installations, d'où la nécessité de remédier à cette situation et ceci afin de promouvoir cette région qui présente de réelles potentialités touristiques.

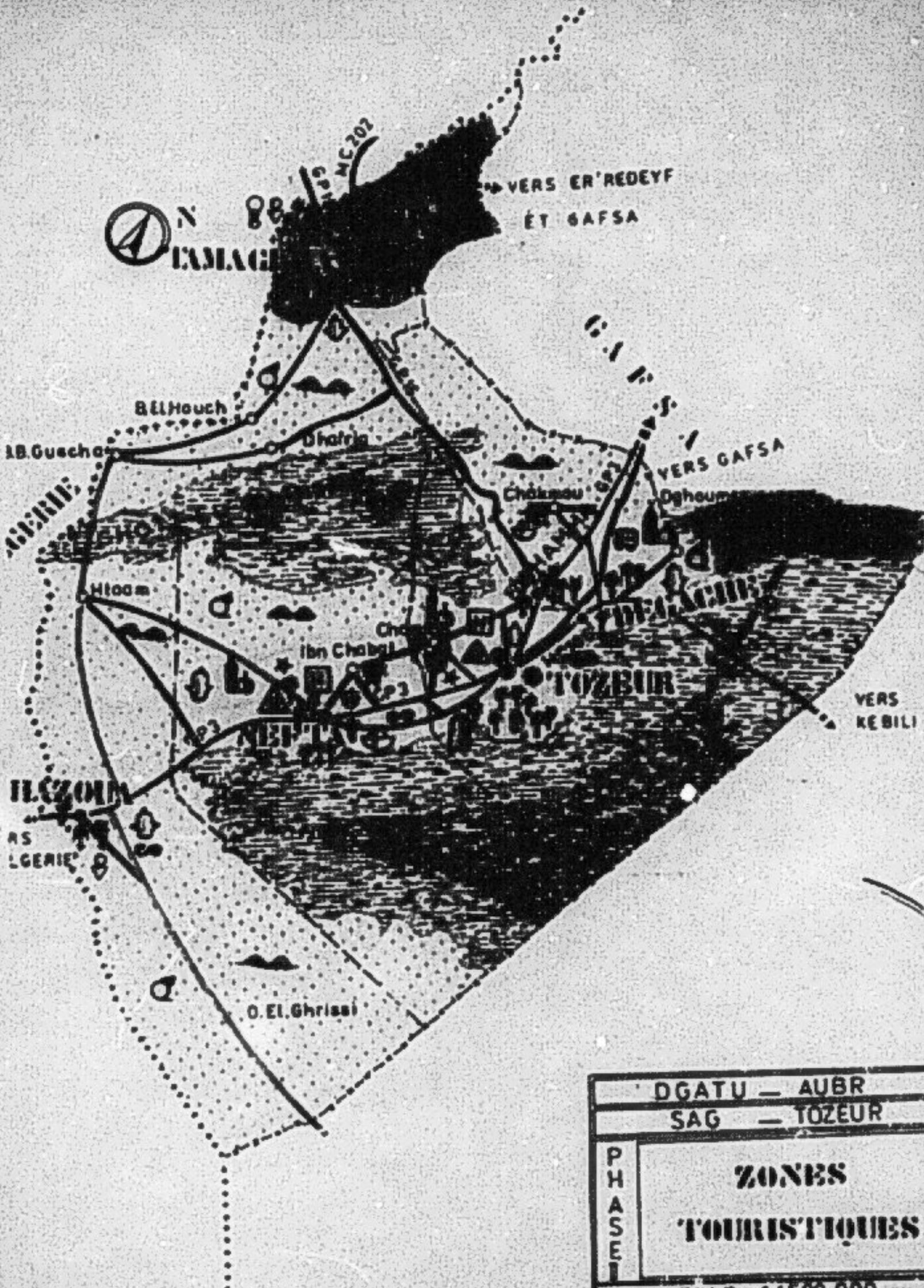
De même en allant côté Nord, direction de Tamaghza, on ne rencontre que la station de Chebika qui est très mal aménagée et mal exploitée se réduisant à un café et une boutique de vente de produits d'artisanat, alors que les paysages verdoyants, la proximité des Oasis et le village ancien de Chebika, ainsi que celui de Tamaghza méritent plus d'attention, nécessitant un aménagement approprié et la création de zones d'animations.

* Il s'agit également d'ouvrir l'Aéroport International directement à l'étranger, ce qui permet de créer un tourisme propre au Sud et non un Tourisme de passage dépendant du Tourisme littoral (comme c'est le cas actuellement).

* D'améliorer les services hôteliers actuels qui restent très insuffisants, et ceci par la création d'une école hôtelière pour la formation de personnels hôteliers résidents dans la région dont le but est de les fixer sur place, d'améliorer leur situation sociale et de combler le manque en personnel spécialisé dans le secteur touristique.

* D'implanter des services d'entretiens et de réparations des équipements hôteliers pour assurer un meilleur confort et améliorer les services hôteliers qui sont actuellement très insuffisants.

Avec la réalisation de ce qui a précédé, il s'agit alors d'augmenter la capacité hôtelière dans la région. De même, qu'il faut lancer des programmes de sensibilisation pour développer le tourisme intérieur moyennant des mesures appropriées tels que Pensions, Maisons rurales, Hôtels etc..., et d'insérer ces programmes dans le cadre d'une stratégie globale touchant l'ensemble des régions du Sud.



N
KALAMON

VERS ER'REDEYF
ET GAFSA

Bel Houch

I.B. Guicha

Dhaïria

Chakroun

VERS GAFSA

Oghoum

Hloum

Ibn Chabab

TOZEUR

VERS
REBILI

IL. ZOUIN

AS
LGERIE

O. El. Ghrissi

DGATU — AUBR	
SAG — TOZEUR	
P H A S E	ZONES TOURISTIQUES
	ECHELLE 1/500 000

LEGENDE

EXITANT

-  : OASIS PALMERAIE
-  : HOTEL HEBERGEMENT
-  : PLANCHE A VOILE
-  : PANORAMA - VUE
-  : MONUMENT ISLAMIQUE
-  : SITE ANCIEN
-  : DUNES
-  : AUTRES CURIOSITES
-  : CAMPING ORGANISE
-  : STATION THERMALE
-  : FESTIVAL
-  : POINT DE VENTE ARTISANAT
-  : COMMISSARIAT REGIONAL DE L'ONTT
-  : CHASSE
-  : AEROPORT INTERNATIONAL
-  : ROUTE BITUMEE
-  : VOIE AMELIOREE
-  : PISTE
-  : CHEMIN DE FER

PREVU

-  : STATION TOURISTIQUE
-  : HOTEL HEBERGEMENT
-  : MUSEE DE L'OASIS
-  : MONTGOLFIERE
-  : CENTRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

L'ARTISANAT

Mesures encourageantes et problèmes persistants.

Les activités artisanales constituent un des compléments du développement et des mesures prises pour l'essor du Tourisme Saharien au VII^{ème} plan, d'où le souci de les développer afin d'améliorer le produit actuel dont plusieurs unités et centres de production existants déjà dans le gouvernorat. En effet, dans les dernières années, l'artisanat a pris une certaine dynamique issue "du projet de la famille productive" soutenu par les programmes de développement ruraux. Par les actions multiples de ces derniers (mètres à tisser, balles de laine, machines à coudre, prime de production etc...), le revenu des familles bénéficiaires s'est amélioré. La répartition des centres de formation dans le gouvernorat s'est fait comme suit :

	Délégation	Centre de production	Centre de formation	Activités
D.N.A.T	Tozeur	16 (61 à domicile)	16	Couverture Gafsa
	Nefta	19 à domicile	-	Couverture Gafsa
	Hazoua	33	21	Margoua Ouled Bou Saad
Total		67	37	
Programme de développement rural.	Tozeur -Secteur de l'Aéroport	33	29	Couverture Gafsa
	-Secteur d'El Hbeila	35	35	Couture et broderie
	Nefta	31	21	Couverture Gafsa
	Dequache	13	9	Couverture murale
	El Haana	25	25	Couverture murale
Total		137	119	

A ces diverses actions, viennent s'ajouter les actions du Fond National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers. Mais il est à signaler que l'artisanat n'a pas bénéficié des avantages de ce fond vu qu'un seul projet a été financé entre 1981 et 1987, ce qui est très faible en considération au rôle sans cesse croissant que doit jouer le secteur de l'artisanat dans le développement et la réussite du tourisme saharien en particulier et du gouvernorat en général.

Problèmes posés : Pour une meilleure organisation et prise en charge de la profession.

- Concernant la formation

Il s'agit d'offrir des cadres spécialisés par l'implantation d'ateliers de formation touchant toutes les délégations pour une amélioration du produit.

- Concernant la production

Assurer un suivi et un conseil technique par l'Office National de l'Artisanat pour assurer une meilleure qualité du produit.

Suivre techniquement les producteurs et leur offrir les produits de base pour une production compétitive.

Porter plus d'intérêt aux professionnels dans leur lieu de travail (ateliers ou domicile)

Contrôler les produits de base et les moyens de production.

Organiser la profession pour un meilleur suivi et une meilleure planification.

- Concernant la commercialisation

Actuellement 2 % seulement du produit artisanal est fait par l'ONAT, ce qui constitue un taux très faible et

l'ONAT est appelé, en plus de la formation des artisans et de leur encouragement pour l'installation de la pratique des activités artisanales, de coordonner et superviser le produit : (qualité et prix), et assurer sa commercialisation à l'échelle nationale et internationale.

• Développer les produits spécifiques et originaux dans le gouvernorat et assurer la formation d'artisans pour ces produits.

• Utiliser les matériaux locaux.

• Développer les unités de production de briques locales à l'instar des tuiles de Nabeul.

• Développer l'artisanat d'Art, compte tenu du développement du niveau du Tunisien et du Tourisme Saharien.

DEMOGRAPHIE, EMPLOI ET CHOMAGE

Répartition de la population et dispersion de la population rurale : Fort taux d'urbanisation et concentration autour des zones de production.

Le gouvernorat de Tozeur compte 5 délégations, 5 communes et 34 secteurs répartis entre les délégations suivant le tableau ci-après :

Délégation	Superficie en km^2	%	Population	%	Densité hab./ km^2	Nbre. de communes	Nbre de secteurs		Total
							Urbain	Rural	
Tozeur	879	16,06	26832	39,5	29,89	1	8	2	10
Hefta	1460	26,11	15653	23	10,72	1	4	2	6
Dequache	980	17,52	19435	28,6	19,83	2	3	6	9
Tanaghza	854	15,27	4210	6,2	4,93	1	1	5	6
Hazoua	1400	25,04	1013	2,7	1,3	0	-	3	3
Total moyenne	5592	100%	67743	100%	12,15	5	16	19	34

On remarque ainsi un déséquilibre dans la répartition de la population sur le territoire du Gouvernorat. En effet plus de 70 % de la population est concentrée dans les délégations de Tozeur, Hefta et Dequache, tandis que les 2 délégations de Tanaghza et de Hazoua occupent moins de 10 % de la population totale.

De plus la différence entre les densités de la population est grande à l'intérieur du Gouvernorat, soit de près de 30 hab./ km^2 dans la délégation de Tozeur, on passe à 1,3 hab./ km^2 dans la délégation de Hazoua.

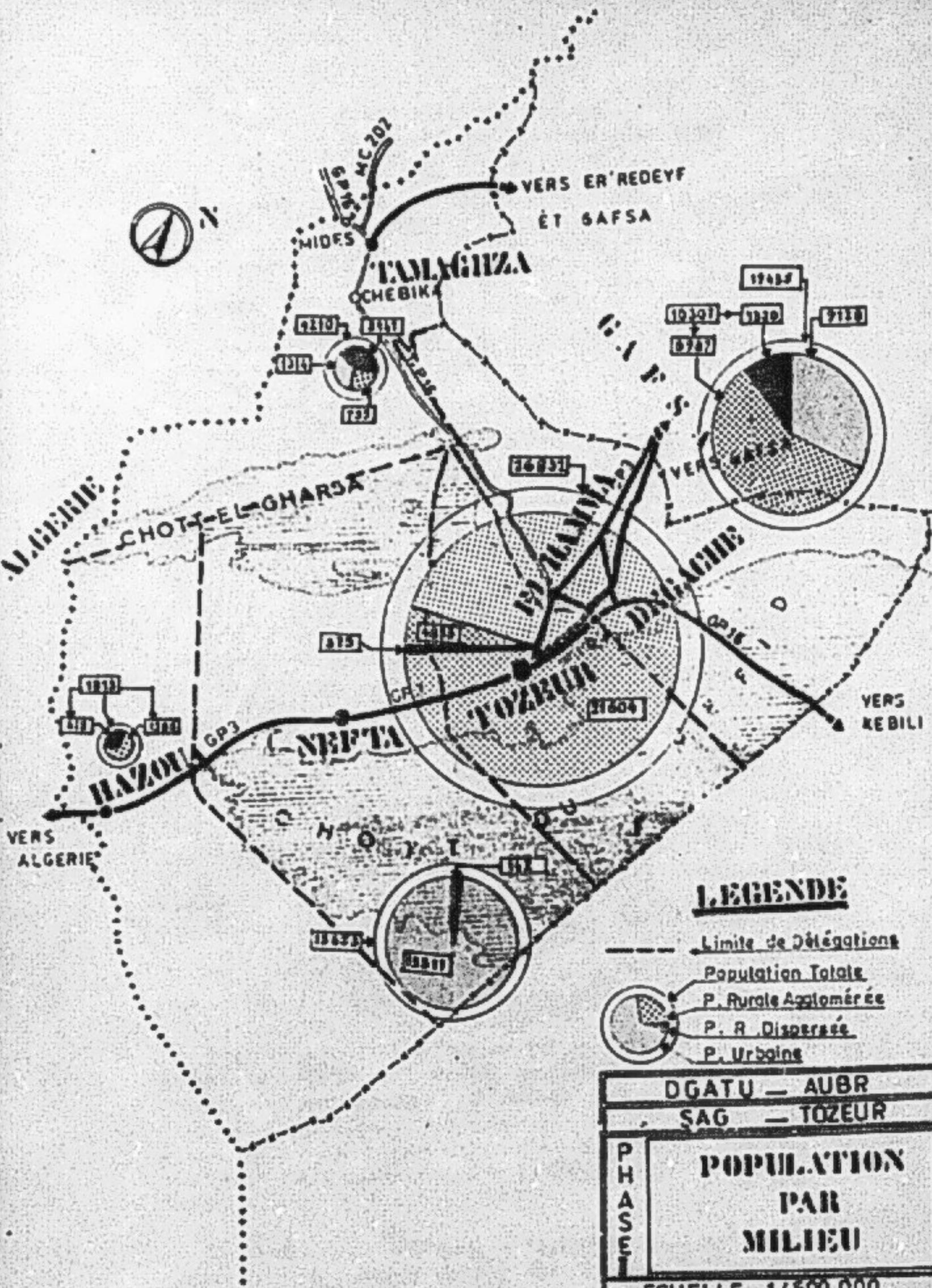
Loins d'être interprétés comme une dispersion de la population, ces résultats reflètent la concentration de la population dans les zones de production et d'emploi, soit les Oasiss, essentiellement les anciennes et les centres urbains au dépens du reste du territoire constitué de zones impropres à

l'agriculture, donc à l'implantation et à la concentration de la population. De plus ce sont les 2 zones frontalières (Tamaghza et Hazoua) qui sont les moins peuplées et qui contiennent la plus faible densité de population suite à l'absence ou la faible surface d'Oasis anciennes. En effet si la zone de montagne de Tamaghza comprend 520 ha d'Oasis anciennes (soit 13,7 % des anciennes Oasis), La région de Hazoua n'a fait l'objet que récemment de programmes de création d'Oasis. Ceci est d'autant plus vrai que l'accroissement de la population entre 1911 et 1984 est de 2,1 % en moyenne pour l'ensemble du Jerid, (Tozeur, Nefta, Deguache, Hazoua), et de 1,52 % en moyenne pour la zone de montagne (Tamaghza).

Le recensement de 1984 a montré que le gouvernorat de Tozeur possède le plus fort taux d'urbanisation avec 63,77 % contre 54,8 % pour le sud ouest, 56,2 % pour le sud et 52,84 % à l'échelle Nationale sans compter qu'à cette époque Tamaghza et El Haama n'étaient pas érigées en communes ce qui augmente le taux d'urbanisation qui passerait actuellement à 70 % en supposant que l'ensemble des secteurs du Gouvernorat ont connu le même taux d'accroissement de la population.

Ce qui fait passer Deguache (y compris El-Haama) à un taux d'urbanisation de 31,97 % à 49,96 % tout en restant toujours inférieur au niveau National.

Tandis que Hazoua reste à 100 % rurale, Tamaghza passe de 0 % à un taux d'urbanisation de 31,2 % après avoir été érigée commune.



**Répartition de la population
par milieu et par délégation en 1984**

Délégation	Population rurale	Population urbaine	Taux d'urbanisation	Population totale
Tozeur	5220	21604	80,51	26822
Nefta	142	15511	99,09	15653
Deguache	13222	6213	31,97	19435
Tamaghza	4210	—	0	4210
Hazoua	1813	—	0	1813
Total Gouvernorat	24615	43328	63,77	67943
Sud-Ouest			56,20	
Tunisie			52,84	

Après 1904, El-Hamaa qui faisait partie de Deguache devient une commune d'où un surplus d'une population urbaine de 2715 hab. et la population urbaine de la délégation de Deguache passe de 5213 à 9128 hab. et d'un % urbain de 31,97 % à 46,97 %, tandis que la population rurale passe de 13222 hab à 10307 hab.

Après 1984 également, il y a eu création d'une commune à Tamaghza d'une population urbaine de 1314 hab. ce qui fait passer le % urbain à Tamaghza de 0 % à 31,21 %, tandis que la population rurale passe de 4210 hab à 2896 hab.

Population rurale essentiellement agglomérée.

Pour la population rurale, l'analyse du taux de dispersion effectuée à partir des données du recensement de 1984, permet de montrer que la population rurale du Jerid est presque exclusivement agglomérée avec un taux de dispersion assez faible ne dépassant pas 13 % (12,9 %) contre 21,64 % pour tout le Gouvernorat y compris la zone de montagne et 60 % à 70 % pour le sud Tunisien.

Le tableau suivant montre la répartition de la population rurale par délégation et par secteur dans le Gouvernorat de Tozeur.

**Répartition de la population rurale par
délégation et par secteur du gouvernorat de Tozeur**

	Total Pop rurale	Pop rurale agglomérée	Pop rurale dispersée	% Pop dispersée
Délégation de Tozeur				
El Hadher	3 752	3 543	209	5,5
Ech-chabia	15	-	15	100
Cité El-Matar	140	-	140	100
Ras Draa	1 321	1 310	11	0,8
Helba				
Total Délégation	5 229	4 853	375	7,2
Délégation de Nefta				
Assil	33	-	33	100
El Ayoun	109	-	109	100
Tot. Délég.	142	-	142	100
Délégation de Degache				
Deg. Sud	95	-	95	100
Dghouas	1 038	-	1 038	100
Chaknou	482	433	49	10,1
Nemlet	1 563	1 423	139	8,8
Sebaa Biar	2 164	2 164	-	-
El Mahasson	2 557	2 557	-	-
Bou Hellal	2 398	2 398	-	-
Tot. Délég.	10 307	9 987	1 320	10,2
Délégation de Tawagha				
Ain Karwa	1 145	-	1 145	100
Raitha	233	-	233	100
Hides	461	400	61	11,4
D. El Khanga	471	-	471	100
Chebika	596	347	239	40,7
Tot. Délég.	2 876	755	2 141	73,9
Délégation de Hazoua				
Htaa	17	-	17	100
Hazoua	1 731	1 385	376	22
D. Ghriassi	15	-	15	100
Tot. Délég.	1 813	1 385	428	23,6
Total Gouvernorat	20 306	15 900	4 406	21,6
Tot Jerid	17 470	15 225	2 265	12,9

L'analyse des tableaux précédents montre que les délégations de Tozeur et de Nefta, sont à caractère urbain avec des taux d'urbanisation de 80,31 % pour Tozeur et 99,09 % pour Nefta, le reste de la population (moins de 20 %) à caractère rural est concentré dans les secteurs d'El Hadher et Ras Draa Halba pour la délégation de Tozeur, tandis que moins de 1% qui représente la population rurale de Nefta est dispersée dans les 2 secteurs de Assil et d'El Ayoun.

La délégation de Tamaghza reste à majorité rurale (70 % environ) malgré la création de la commune après 1984. Plus de 53 % de cette population rurale est totalement dispersée dans les 3 secteurs de Ain El Karma, Raitha et O. El Khanqua, tandis que moins de 37 % de cette population est relativement concentrée dans les 2 secteurs de Hides et Chebika.

Ceci s'explique par le caractère inculte de la zone montagneuse de toute la région et l'absence de programmes de création de nouvelles Oasis et de zones de production en général qui auront pour effet de regrouper la population rurale et de pouvoir équiper la région en infrastructures et services.

La seule délégation qui reste à caractère totalement rural est Hazoua dont plus de 75 % de sa population est concentrée dans le secteur de Hazoua, tandis que moins de 2 % est dispersée dans les 2 secteurs de Htam et Ghrioui, ceci s'explique par les nouveaux programmes de création d'Oasis à proximité de l'agglomération de Hazoua qui a permis de regrouper cette population autour d'une zone d'intérêt et de production agricole. De plus, les efforts des autorités expliquent que la population rurale agglomérée est en constante diminution en valeur absolue à raison de 2 % an.

D'un autre côté et entre 1975 et 1984, le gouvernorat de Tozeur a connu une faible croissance démographique en milieu urbain, tandis que la population agglomérée s'est accrue à un rythme assez élevé, sans toutefois changer le caractère fortement urbain du gouvernorat (63,77 %) contre 56,2 % pour le Sud-Ouest et 52,84 % à l'échelle Nationale. Faut-il voir là une saturation des petits périmètres communaux du gouvernorat, d'où la dynamique qui se produit en dehors des limites des villes en milieu rural ?

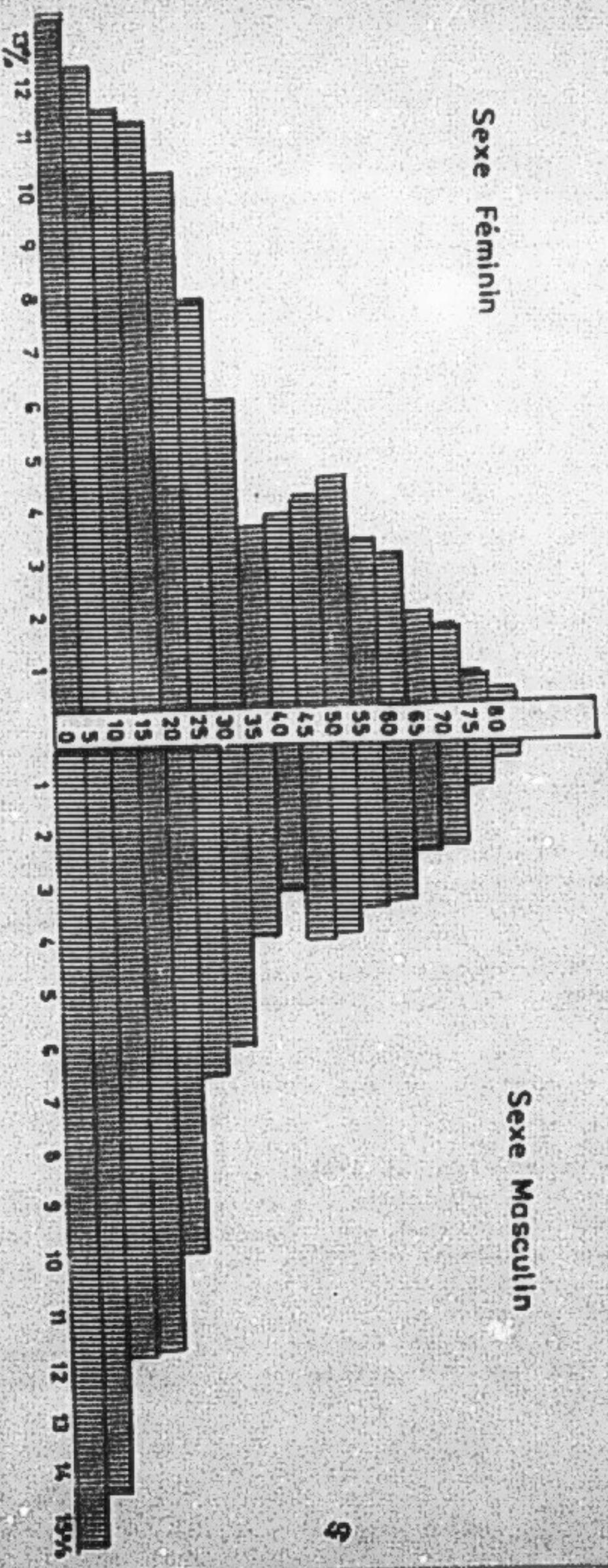
Caractéristiques démographiques de la population : Population jeune et importance du phénomène migratoire.

Cette population est relativement jeune, plus de 51 % ont moins de 20 ans dont la majorité des actifs se concentre dans les zones urbaines tandis que l'essentiel de la population masculine jeune (moins de 19 ans), se situe dans les zones rurales.

Il faut signaler que le phénomène de l'émigration fait que la population féminine en âge actif dépasse de 1,17 % environ la population masculine.

PYRAMIDE DES AGES

R G P H 30 Mars 1984
POPULATION 1984



**Répartition par délégation
de la population jeune et adulte.**

DELEGATION	0 à 19	20 à 59	60 et +	TOTAL
Tozeur	49,41	42,07	8,52	100 %
Doguache	50,67	41,05	8,28	100 %
Tamaghza	52,18	42,11	5,71	100 %
Hefta	50,73	39,04	10,23	100 %
Hazoua	56,08	37,05	6,89	100 %
Gouvernorat	51,12	40,58	8,30	100 %

Il faut noter que les 2 régions qui restent à caractère essentiellement agricole à savoir Hazoua et Tamaghza présentent 2 caractéristiques principales à savoir la plus forte proportion de la population jeune (- de 19 ans) (56,08 % pour Hazoua et 52,18 % pour Tamaghza), et la plus faible proportion de la population âgée de plus de 60 ans (6,89 % pour Hazoua et 5,71 % pour Tamaghza). Ce qui témoigne de l'importance du phénomène migratoire qui a touché essentiellement ces 2 régions vers les années 1960.

L'emploi et le chômage : Taux d'activité satisfaisant, concentration de l'emploi, et insertion insuffisante de la femme.

La population active dans le gouvernorat de Tozeur compte 19090 personnes représentant 28,1 % de la population totale.

Ce qui constitue un taux supérieur à ceux du reste des régions du Sud et même des autres régions (Sud : 21,9 %, Nord-Ouest : 23,4 %).

Les taux d'activité correspondants dans le Gouvernorat sont de 28,96 % en zone urbaine et 26,57 % en zone rurale, ce qui constitue également des taux élevés comparés à ceux du Sud (23,6 % en ville et 27,7 % en milieu rural).

Il est à noter que 35 % de cette population active sont occupés pendant une période de moins de 6 mois/an. Malgré cela, la catégorie des actifs marginaux est mieux représentée

dans le gouvernorat à l'instar du Sud et même partout ailleurs dans la Tunisie. Elle atteint dans le gouvernorat de Tozeur 3,7 % des actifs citadins et 7,3 % des actifs ruraux tandis que pour tout le Sud, ces taux sont respectivement de 2,4 % et 6,3 %. Ces taux sont doubles de ceux enregistrés dans les autres régions de la Tunisie.

**Répartition de la population active
par délégation selon le groupe d'âge.**

Groupe d'âge Délégation		13 à 17 ans	18 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Tozeur	Nbre	470	6440	620	7530
	%	2,46	33,73	3,25	39,44
Deguache	Nbre	400	3020	450	3870
	%	2,1	26,3	2,36	30,76
Taaaghza	Nbre	40	960	60	1060
	%	0,21	5,03	0,31	5,55
Nefta	Nbre	300	3420	420	4140
	%	1,57	17,91	2,20	21,68
Hozoua	Nbre	60	400	30	490
	%	0,31	2,10	0,16	2,57
Total	Nbre	1270	16240	1580	19090
	%	6,65	85,07	8,28	100 %

Source : R.G.P.II - I.N.S (Mars 1974)

A la lecture du tableau précédant, il ressort que plus de 85 % de la population sont âgés entre 18 et 59 ans et que près de 92 % de la population active totale sont concentrés dans les 3 délégations de Tozeur, Nefta et Deguache. Les 2 Délégations de Taaaghza et Hozoua représentent les plus faibles taux avec respectivement 5,55 % et 2,57 %, ce qui reflète clairement le peu d'intérêt qu'on a prêté à ces 2 ré-

gions qui demeurent sous équipées, dépourvues d'infrastructures et d'unités de production sources, d'emploi, bien qu'elles présentent beaucoup de potentialités touristiques et agricoles.

Les dernières mesures prises à Hazoua (création de nouvelles Oasis, cultures de 25 ha de coton, essais de cultures sous-vernes qu'il faut développer) méritent d'être reconduites à Tamaghza.

Structure de l'emploi : Prédominance des secteurs agricole et industriel et emploi touristique très faible.

Le secteur agricole reste le principal fournisseur d'emploi avec environ le quart du nombre total de l'emploi dans le gouvernorat. Les 3 délégations de Deguache, Toseur et Nefta fournissent à elles seules plus de 90 % de l'ensemble de l'emploi agricole, tandis que le tourisme représente le taux le plus faible avec moins de 3 % (2,84 %), et ceci est dû aux problèmes qui ont été déjà explicités dans le chapitre "tourisme".

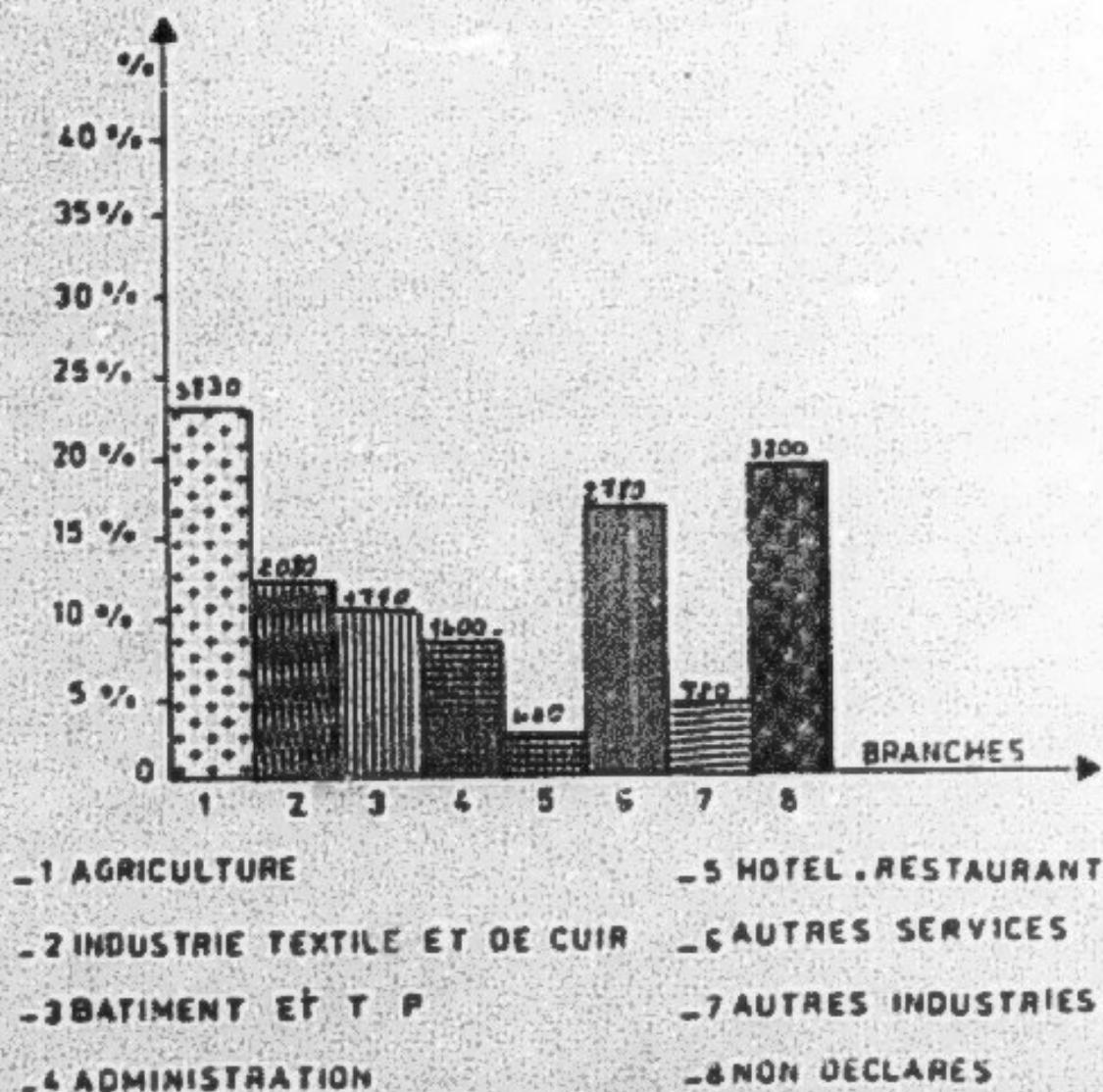
Le reste des emplois est fourni principalement par le secteur industriel (28 %) et les services (26 %).

Il est à signaler qu'à part la branche du textile représentée en majorité par des actifs féminins, tous les autres secteurs sont occupés en grande majorité par des actifs masculins, ce qui montre à l'évidence le manque d'insertion de la femme dans le circuit du développement économique du Gouvernorat et essentiellement dans les secteurs primaire tertiaire et touristique.

Ajoutons également qu'il y a un déséquilibre notable entre les différentes délégations du gouvernorat. En effet, à l'exemple des activités agricoles, plus de la moitié de l'emploi global du secteur tertiaire, commercial et administratif en particulier se trouve dans la délégation de toseur, les 2 tiers de l'emploi touristique sont également concentrés dans cette même délégation.

L'emploi touristique dans la délégation de Tameghza représente moins de 5 % de l'emploi de cette branche dans tout le Gouvernorat. Quand on sait que la délégation de Tameghza présente beaucoup de potentialités touristiques (zones montagneuses, Oasis, Midea, Doud Beija, Chobika, village ancien berbère, etc...), on se rend compte du déséquilibre et de la mauvaise exploitation des richesses spécifiques de la zone. De plus avec l'épuisement des nappes, éléments déterminants du secteur agricole, l'attention doit être dirigée vers d'autres secteurs et essentiellement le tourisme, qui peut résorber le déficit en emplois, vu les potentialités importantes de la région.

REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE



Le chômage : Taux de chômage lié au niveau d'instruction concentration dans les villes importantes.

Répartition des chômeurs par
délégation selon le sexe et le milieu

	Mas. Urb		Mas. Rur		Fem. Urb		Fem. Rur		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbr.	%	Nbre	%
Toucar	410	21,47	60	3,14	120	6,21	10	0,52	600	31,41
Déguache	200	10,47	430	23,56	70	3,665	100	5,24	800	42,935
Taragha	0	—	160	8,38	0	—	20	1,05	180	9,43
Nefta	200	10,47	—	—	70	3,665	0	—	270	14,135
Hizma	—	—	40	2,09	—	—	—	—	40	2,09
Total (Darvor)	810	42,41	710	37,17	260	13,51	120	6,01	1900	100%

Source : R.S.P.H - I.N.S - Mars 1984.

A part la délégation de Déguache qui concentre la plus grande proportion des chômeurs avec 43 % environ, on peut remarquer que le reste du Gouvernorat a un taux de chômage se rapprochant ou très inférieur à celui du Sud tunisien et des autres régions (19,2 % pour le Sud, 25 % pour le Nord-Ouest, et 25,2 % pour le Centre Ouest).

Si les plus forts taux sont concentrés dans les 3 principales délégations de Toucar, Nefta et Déguache et les plus faibles taux sont situés dans les 2 délégations les plus "démunies" en équipements et en unités de productions, cela s'explique par le mouvement migratoire des jeunes vers les villes qui présentent plus de possibilités d'emploi, d'où l'intérêt de les fixer sur place par le renforcement et le développement d'unités de production et d'activités économiques pouvant offrir des postes d'emploi, principal souci des jeunes de la région.

Il faut également noter que plus de 80 % des chômeurs sont sans instruction ou du niveau primaire, ce qui correspond au taux national.

NIVEAU DE VIE - SCOLARISATION CONDITIONS D'HABITAT ET EXIGRATION

Caractéristiques éducationnelles : Analphabétisme important et concentration en milieu rural.

Dans le gouvernorat de Tozeur, plus de 80 % de la population a un niveau d'instruction n'excédant pas le niveau primaire. Ce taux dépasse légèrement celui du niveau national qui est de 80 %.

Il est à signaler que 76 % de la population masculine et 90 % de la population féminine ont un niveau ne dépassant pas le niveau primaire. Ces taux sont très proches de ceux du Sud-Ouest et du niveau national.

Le taux d'Analphabétisme est important. Il est beaucoup plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

La scolarisation : Taux de fréquentation très faible chez les filles, particulièrement rurales.

40 % de la population âgée entre 5 et 19 ans ne fréquentent aucun cycle de formation scolaire. Cette proportion chez les jeunes enfants de 6 et 7 ans et de 10 à 14 ans, est aussi considérable, soit respectivement 22 % et 25 %.

D'une manière générale le taux de scolarisation chez la population féminine est faible, particulièrement dans le milieu rural.

Caractéristiques socio-économiques : Améliorations nettes mais restent insuffisantes.

Pour ce qui est des caractéristiques socio-économiques, et selon les indicateurs étudiés par le ERAT, elles sont plus faibles que la moyenne nationale mais qui sont légèrement plus élevés que dans les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest.



SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

07941

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2



En 1980 la dépense moyenne par an et par personne dans le Gouvernorat de Tozeur était de l'ordre de 224⁰⁰⁰ à prix courants. Cette dépense était inférieure de 10 % par rapport à celle du niveau national pendant la même date.

De 1980 à 1985, la dépense moyenne par tête et par an dans le gouvernorat de Tozeur a atteint la valeur de 455⁰⁰⁰, alors qu'elle est devenue 470⁰⁰⁰ à l'échelle nationale. La différence n'est plus ainsi que de 3 % au lieu de 10 % en 1980.

La population pauvre à revenus modestes ou sans revenu dans le gouvernorat est toujours assez importante en 1987 elle représente 13,7 % selon la direction régionale des affaires sociales à Tozeur.

Conditions d'habitat : Conditions générales satisfaisantes, taux d'occupation des logements élevé.

Selon le recensement général de 1984, le nombre de logements est de 13026 unités dans le Gouvernorat de Tozeur contre 9947 logements en 1975.

Le taux d'augmentation des logements est de 3 % contre 2,3 % pour le nombre de ménages.

Le nombre de logements vacants est de 1973 soit 25,2 %. La proportion de logements rudimentaires est de 4 % en 1984 contre 6,6 % en 1975, elle se répartit en 9,2 % en milieu rural et 1,5 % en milieu urbain. Le taux d'occupation par logement est assez élevé, soit 6,2 P / logement.

D'une manière générale les conditions d'habitat sont meilleures en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il est à signaler que la proportion des gourbis est très importante dans les deux délégations de Haroua (29,2 %) et de Tamaghza (19,8 %).

Pour ce qui est du branchement au réseau d'égout, il a connu une progression, soit de 4 % en 1975 à 15,7 % en 1984. En milieu urbain ce taux est de 21,9 % ce qui est encore très

faible. La majorité de la population utilise des fosses septiques ou des puits perdus.

Quant au reste du degré d'équipement des logements il a connu également une nette amélioration par rapport à l'année 1975. La situation actuelle est assez satisfaisante malgré que les deux délégations de Hazoua et Tamaghza restent mal desservies en eau potable et en électricité par rapport au reste du gouvernorat comme le montre le tableau suivant :

Conditions d'habitat des ménages

DELEGATION	MODE D'OCCUPATION		% DES MENAGES			
	% PROP	% LOCAL	CUIS	WC	SB	ELECTRICITE
TOZEUR	83,3	8,2	65,9	75,6	15,4	93,5
DEGUACHE	83,0	5,5	53,7	58,8	3,9	86,8
TAMACHZA	78,7	4,7	44,6	48,5	1,8	52,3
NEFTA	87,5	4,7	72,5	84,2	8,3	88,1
HAZOUA	91,0	0,9	56,3	69,6	1,5	55,1
TOTAL COMM- UNAL	83,8	7,5	70,7	81,7	12,9	91,4
TOTAL RURAL	84,7	3,7	45,8	51,2	2,2	78,2
TOTAL GOUVER	84,1	6,2	62,5	71,3	9,2	85,9

Solde migratoire de plus en plus positif.

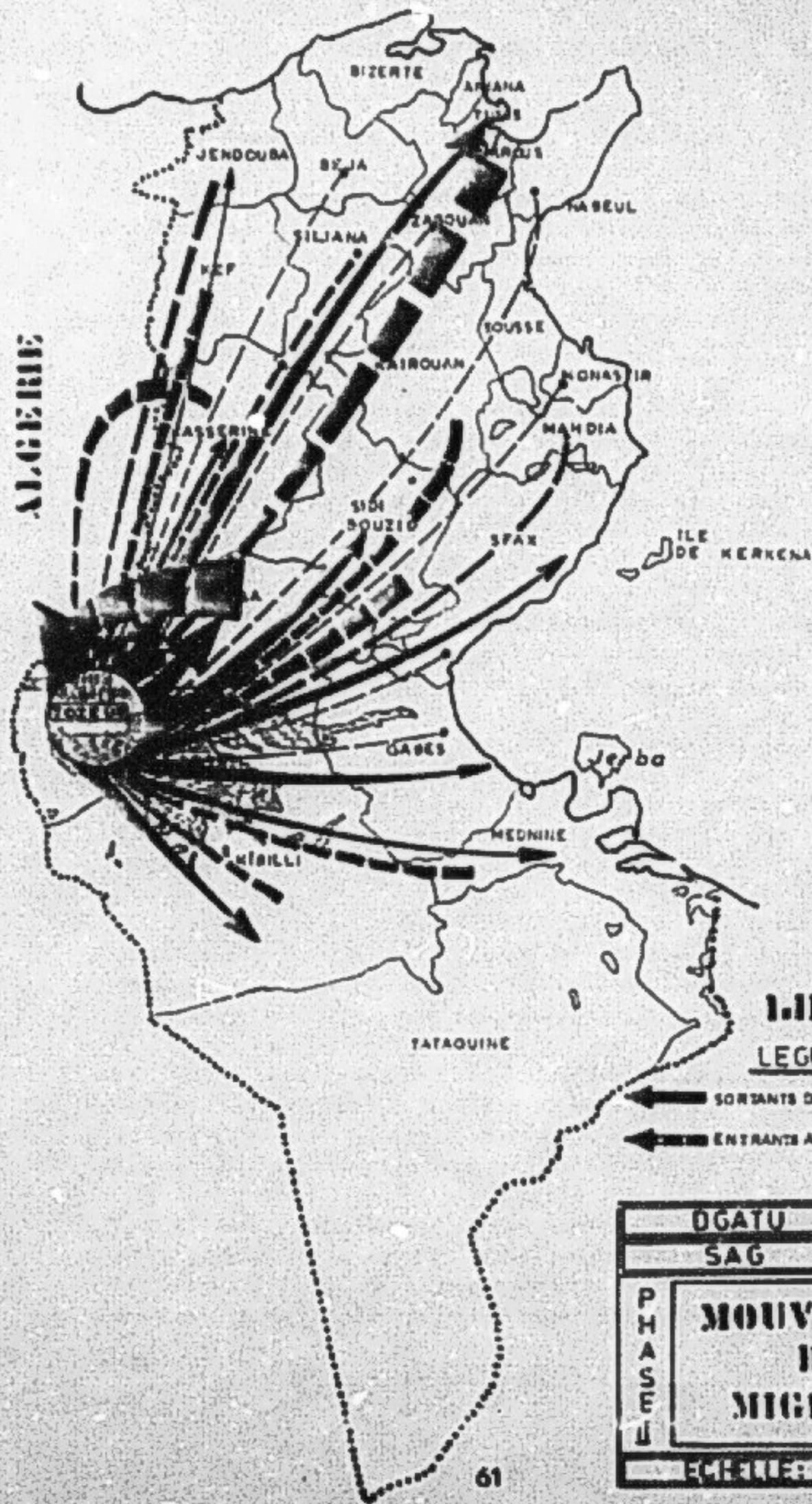
Pour ce qui est du phénomène migratoire ; le Sud tunisien a constitué pendant très longtemps un des principaux foyers d'émigration du pays vers la France et la Libye en particulier.

En effet entre 1976 et 1981, la migration contrôlée a touché 20 000 personnes du Sud dont 18 600 sont allés travailler en Libye. Les ruraux du Jerid représentaient une part importante de cette émigration.

Ce n'est qu'après 1900 et après la création du gouvernorat de Tozeur qu'on assiste à un renversement de situation. Le fort solde négatif s'est transformé en un important solde positif (+ 1,9 %) et ceci par l'entrée des nouveaux cadres et employés de l'administration.

Les régions de Gafsa, Sfax, Sidi Bouzid et Tunia constituaient les principaux foyers d'émigration.

ALGERIE



LIBYE
LEGENDE

- ← SORTANTS DE TOZEUR
- ← ENTRANTS A TOZEUR

	OGATU	AUBR
	SAG	TOZEUR
PHASE	MOUVEMENT DE MIGRATION	
	ECHELLE:	

INFRASTRUCTURES ET SYSTEME D'ECHANGES

Vastes étendues et dessertes insuffisantes.

Dans le circuit d'échanges commerciaux historique, la position du Jerid était stratégique et constituait un lieu de passage à l'échelle maghrébine malgré la configuration spatiale difficile de la région. La ville de Tozeur était un relais maghrébin, lieu de passage des pèlerins et support d'échanges d'hommes et de biens.

Malgré le développement spectaculaire des moyens d'échanges et de transports au niveau national tout comme au niveau maghrébin particulièrement dans les régions Nord et littorales ; il n'est pas du tout impossible de faire revivre le système d'échanges à l'intérieur du pays et de le restructurer de nouveau afin de pouvoir jouer pleinement son rôle.

Le réseau routier ou le système de communications d'une manière générale est appelé à intégrer davantage la ville de Tozeur tout comme les villes de Gafsa, Gabès et Médenine.

Le GP3 constitue l'élément fondamental du réseau routier dans le gouvernorat de Tozeur. Il constitue l'axe principal liant la ville de Tozeur à Gafsa. Traversant le gouvernorat du Nord au Sud, il constitue la liaison avec le territoire algérien.

Le MC201, qui constitue la liaison du Jerid avec la zone minière de Moularès, Rédayef et Metlaoui, devrait être renforcée selon la durée de vie de l'extraction minière et pour dynamiser les échanges économiques davantage.

Quant aux liaisons internes et le réseau de pistes agricoles, ils restent à améliorer en tant que veines économiques afin de desservir davantage et désenclaver les régions pour les intégrer dans le circuit économique.

Il est à signaler que le réseau touristique devrait être amélioré et même repris dans sa totalité dans le cadre d'une révision totale de l'infrastructure touristique afin que ce secteur prometteur puisse jouer pleinement son rôle écono-

mique, sortir de l'état de stagnation et ne plus être un tour-
risseur de passage et de transit.

Dans ce cadre la Commission Régionale du VII ème plan a
arrêté des mesures pouvant atténuer le handicap existant et
améliorer les circuits pour une meilleure desserte de la ré-
gion.

Propositions de la commission régionale

Actions	Invest 1000 D	Usur.,
Revêtement de l'axe frontalier : Chébika - Fajis Matoug	10 000	181 kms
Revêtement du DP16 entre El Hama - Chébika	1 400	47 kms
Revêtement de la route de ceinture de Tazeur	400	
Revêtement de la route entre Elargou, Fradj Bouzine et Bitta	3 000	
Revêtement de la route H'RH Lahaar	57	6 kms
Revêtement de la route Ghardaya-Nefta	150	10 kms
Amélioration de pistes rurales de L'oasis de Nefta	150	10 kms
Amélioration de pistes rurales de Deguache	100	5 kms
Revêtement de la route de Inchaas et GP 16	100	6 kms
Revêtement de la route de Chénou et GPS	60	3 kms
Revêtement et amélioration dans les Communes.		
• Tazeur	650	10 kms
• Nefta	500	5 kms
• Deguache	500	5 kms
• El Hama	500	5 kms
Amélioration de 20 kms de pistes agricoles dans la délégation de Tamergha	400	20 kms
Amélioration de Pistes agricoles dans la délégation de Izoua	200	10 kms
Aménagement des circuits touristiques à l'intérieur des oasis de Tazeur (Route réclairage).	1 600	14 kms
Confection d'une piste aménagée à Chébika	800	

Source : Travaux de 1ère phase d'élaboration du VII ème
plan. Document final, Gouvernorat de Tazeur, Nov 1985.

**Principales interventions
récentes sur le réseau routier**

ACTIONS	LONGUEUR (km)	INVESTISSEMENT (M.D)
Revêtement en sous couche GP16	92	4650
Revêtement MC 201	18	125
Amélioration GP16 El Hamaa - Chebika	47	470
Élargissement de la GP3 entre Tozeur et Nefta	24	417
Revêtement route touristique Lot 7 A		536
. de Tozeur	3	287
. de Nefta	5	63

Source : Ministère de l'Équipement et de l'Habitat Direction Régionale de Tozeur.

La GP16, l'unique voie bitumée permettant la liaison du Jérid avec le littoral de la région habésienne devrait être renforcé afin d'ouvrir le Jérid sur la mer.

Etat médiocre des routes et échanges insuffisants.

Quant on sait que le réseau grand parcours (GP) n'est revêtu qu'à raison de 64 % de sa longueur totale, on peut bien s'apercevoir, combien le réseau routier ou de pistes agricoles pourrait constituer un handicap pour l'épanouissement de l'économie régionale et nationale.

Recapitulation de l'état des routes de l'ensemble du gouvernorat.

Etat des longueurs des routes de grands parcours (Janvier 85)

Routes revêtues en Km		Routes en terre plate-forme en Kms	Routes à l'état de pistes en Kms	Tot des routes et des pistes en Kms
Pénétration en bitume	Tot. des routes revêtues			
HU-TUF T.V	Gravier Argile			
112,4	23,9	25,2	51,00	212,5

Appreciation de l'état des routes

Etat	Gouvernorat de Tazour			Niveau national		
	Kms	% Bitumés	% total général	Kms	% Bitumés	% Général
Bon	125,7	92,9	59,6	228,900	75,1	65,7
Passable	4,6	7,1	4,3	633,800	18,2	16,0
Mauvais	—	—	—	239,670	6,7	5,8
Total bitumés	126,300	100	64,1	3502,370	100	87,5
Etat des pistes	76,200	—	35,9	510,748	—	12,4
Total mauvais état	76,200	—	35,9	750,418	—	18,3
Total général	212,500	—	100	4073,126	—	100

Source : Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, Dec 1985.

Infrastructure ferroviaire mal exploitée.

Le potentiel de l'infrastructure ferroviaire existant pourrait être mieux utilisé à côté des fins miniers et militaires pour dynamiser l'économie locale en général. Il pourrait être utilisé aussi bien pour les voyageurs particulièrement sur la ligne 13 faisant la liaison avec les poles de Gafsa, Gabès et puis Sfax sachant bien qu'elle était utilisée pour les voyageurs et qu'elle était interrompue à un certain moment (1986-1987) pour servir uniquement pour le transport des marchandises.

Optimaliser l'utilisation de l'Aéroport International Tozeur-Nefta par le développement des secteurs de production et du tourisme.

Quant à l'infrastructure du transport aérien, son utilisation optimale et donc son développement reste tributaire de la dynamisation de la vie économique, des échanges et du secteur du tourisme pour qu'il puisse rayonner sur toute la région du sud et particulièrement celle du Sud-Ouest.

Il faut noter l'effort consenti récemment par le gouvernement pour dynamiser l'Aéroport International Nefta-Tozeur en le dotant d'un val supplémentaire. Cet effort devrait être poursuivi pour le lier directement à l'étranger ce qui favoriserait la dynamique économique dans toute la région du Sud en général et stimulerait le tourisme saharien en particulier. Actuellement le trafic reste insuffisant et irrégulier.

Evolution du trafic

	Tozeur		Niveau National		% Tozeur / National	Commercial Tozeur / Commercial National
	Mouvement d'avion	Dont commercial	Mouvement d'avion	Commercial		
1983	786	322	52751	39122	1,51	1,97
1984	669	408	51635	40494	1,29	1,60
1985	733	434	54625	43234	1,34	1,00
1986	661	475	51270	40177	1,29	0,93
1987	678	313	52632	44300	1,27	0,70

Evolution du nombre des passagers

	Tozeur	Ensemble national	%
1983	19 541	3 428 218	0,57
1984	21 559	3 455 427	0,62
1985	22 442	3 789 648	0,59
1986	26 570	3 613 004	0,73
1987	27 084	4 429 142	0,61

Source : OPAT - Statistique du trafic 1987.

Le transport : Desserte intra-régionale limitée.

Le transport est d'une importance capitale pour l'interaction entre secteurs et l'échange interrégional. Il est axé sur le transport terrestre, lui-même axé sur le transport routier. Pour cela le développement et l'entretien du réseau routier sont nécessaires.

La ville de Tozeur est bien en liaison avec les autres chef-lieux de gouvernorats périphériques. L'intérieur de la région nécessite la consolidation de ses liaisons avec Tozeur, chef-lieu du gouvernorat, voire même avec les régions avoisinantes sachant que le transport rural est pris en charge par des camionnettes aménagées pour le transport des voyageurs.

Quant au transport des produits alimentaires, des matériaux de construction et des produits agricoles, il est assuré par les privés.

Ce secteur nécessite une structuration et une réglementation afin qu'il soit bien mis sur pied.

Le réseau électrique : Niveau global satisfaisant et faiblesse de la desserte rurale.

Malgré l'effort considérable déployé par l'Etat, il reste beaucoup à faire surtout dans le milieu rural, quand on sait que le taux d'électrification n'y est que de 13 % sur le réseau basse-tension afin de fixer les gens sur place et limiter l'exode rural.

Il faut cependant remarquer qu'un effort particulier d'électrification des sondages a été consenti dans la région.

Des actions pareilles pourraient contribuer à développer l'agriculture, la rentabilité et retenir les gens sur place.

Le VII^{ème} plan prévoit une amélioration du taux d'électrification du milieu urbain et du rural aggloméré respectivement à 93,5% et 89%.

Il serait souhaitable que le réseau électrique s'harmonise davantage avec le paysage environnant et ceci dans le cadre, de la sauvegarde du milieu naturel par l'utilisation du réseau souterrain pour un meilleur épanouissement du tourisme saharien.

Le réseau d'eau potable : Desserte axée sur les villes principales, insuffisances dans d'autres régions.

Le taux d'alimentation en eau potable par la SONEDE est de 72,5 % dans le milieu urbain et 33,7 % dans le milieu rural.

Il est de 31 % dans l'ensemble du gouvernorat. Cependant il faut signaler que 40,9 % du milieu rural captent de l'eau potable des citernes, des puits, sources ou oueds.

Malgré l'effort remarquable de la SONEDE, un peu plus d'effort et de soins est à apporter au milieu rural. Il est à remarquer que les possibilités du privé pour avoir de l'eau sont limitées.

Le puisage de l'eau se fait dans les nappes profondes à l'exception de Tamaghza. Le volume d'eau pompé s'élève à 2400 000 m³/an. Le volume consommé est de 1800 000 m³ soit 57 1/2%.

La consommation en eau des activités industrielles et touristiques est limitée par rapport à la consommation totale.

Les délégations de Hazoua et Tamaghza restent défavorisées par rapport au reste du gouvernorat.

Taux de desserte

LOCALITE	POPULATION	Nbre ABONNES	Tot. DESSERTE
Tozeur	34 000	5 795	90 %
Nafta	17 046	2 954	87 %
Dequache	18 000	2 514	69 %
El Hama	5 401	750	79 %
Hazoua	1 974	197	53 %
Tamaghza	1 800	146	37 %

Projets du VII^{ème} plan

Localité	Capacité du réservoir	Conduites
Dequache	1 500 m ³	15 Km
Tamaghza	500 m ³	5 Km
Hazoua	250 m ³	14 Km

Source : District SONEDE à Tozeur.

Il faut signaler que les réalisations du VII^{ème} plan, couvriront les besoins de la population à l'horizon 2000 et même au delà.

L'assainissement : Réseau séparatif, programme d'exploitation des eaux épurées, et de grandes zones non desservies.

Le plan Directeur d'Assainissement ainsi que le programme de la collecte des eaux épurées ont pratiquement résolu le problème d'assainissement dans la ville de Yozour. Il faut cependant remarquer que le réseau ancien (réalisé par la municipalité) pose des difficultés d'exploitation, vu son état vétuste et son exécution qui n'a pas toujours été faite selon les normes.

Dans quelques cités de la ville, l'état d'assainissement est encore rudimentaire : (des caniveaux à ciel ouvert).

Le projet des trente villes a porté la longueur du réseau d'assainissement dans la ville de Nefta de 2500 à 19 500 m linéaires.

Le réseau touristique réalisé par l'OHT est de 2325 m linéaires. Ces nouveaux réseaux peuvent couvrir les extensions des dites villes.

La ville de Deguache toujours sans réseau d'assainissement, attend l'exécution du plan directeur d'assainissement établi en 1982.

La télécommunication : Retard important et programme d'amélioration prévu.

En général, le sud n'est pas très bien desservi par l'équipement téléphonique : 20 lignes pour 1000 habitants au niveau national contre 12 lignes pour 1000 habitants dans l'ensemble du Sud.

En 1982, le Gouvernorat de Yozour se situait au 6^{ème} rang que toute la région du sud par rapport au niveau national.

De 1982 à 1986, on a introduit et généralisé le réseau automatique dans les deux délégations de Nefta et de Déguaque.

Le réseau est actuellement constitué de 56 circuits liant Tozeur à Gafsa, 12 circuits liant Tozeur à Nefta et 15 circuits entre Tozeur et Déguaque. A Hazoua on dispose de 2 circuits automatiques et semi-automatiques et un autre manuel.

La qualité de service en général est assez bonne. Quand au télex, il reste toujours limité. En 1988 il y a 19 abonnés.

Les prévisions du VII^{ème} plan.

En matière de télécommunication, il était proposé par la commission régionale d'élaboration du VII^{ème} plan que jusqu'à 1991 il sera procédé à :

• L'extension de la centrale automatique pour permettre la réalisation de :

• 5 000 lignes à Tozeur

• 2 000 lignes à Déguaque

• 2 000 lignes à Nefta.

• L'introduction et la généralisation de l'automatique à Tamaghza et à Hazoua.

• L'installation d'une station pour la généralisation de la réception des programmes télévisés.

Le projet définitif du VII^{ème} plan avait alloué un montant d'investissement de 3 880 mille dinars à réaliser en matière de télécommunication soit 5 % de l'ensemble total des investissements du gouvernorat.

De 1982 à 1985, on a introduit et généralisé le réseau automatique dans les deux délégations de Nefta et de Dequache.

Le réseau est actuellement constitué de 56 circuits liant Tozeur à Gafsa, 12 circuits liant Tozeur à Nefta et 13 circuits entre Tozeur et Dequache. A Hazoua on dispose de 2 circuits automatiques et semi-automatiques et un autre manuel.

La qualité de service en général est assez bonne. Quant au télex, il reste toujours limité. En 1988 il y a 19 abonnés.

Les prévisions du VII ème plan.

En matière de télécommunication, il était proposé par la commission régionale d'élaboration du VII ème plan que jusqu'à 1991 il sera procédé à :

• L'extension de la centrale automatique pour permettre la réalisation de :

• 5 000 lignes à Tozeur

• 2 000 lignes à Dequache

• 2 000 lignes à Nefta.

• L'introduction et la généralisation de l'automatique à Tamaghza et à Hazoua.

• L'installation d'une station pour la généralisation de la réception des programmes télévisés.

Le projet définitif du VII ème plan avait alloué un montant d'investissement de 3 880 mille dinars à réaliser en matière de télécommunication soit 5 % de l'ensemble total des investissements du gouvernorat.

STRUCTURE DU SYSTEME URBAIN

Composantes de l'aménagement de l'espace régional, contenu, niveau de services, et liaisons des centres urbains et ruraux.

Hierarchie urbaine et centre ruraux : Tailles réduites des villes, influences limitées et prolifération des petites agglomérations.

La structure du système urbain du Sud est articulée autour des trois villes : Gafsa, Gabès et Mednine. Le gouvernorat de Tozeur est une composante de la région de Gafsa, Jerid et Hafzaoua. Il a des activités agricoles et touristiques.

Les relations de la ville de Gafsa et de Tozeur avec Kébili se sont renforcées depuis l'aménagement de la voie CP16 praticable pendant toute l'année à travers le Chott El Jerid.

L'ensemble de cette région est rattaché au reste de l'espace économique national par les axes de transport Gafsa-Sfax, L'Isa-Kairouan, Gafsa-Kasserine. La nouvelle liaison ferroviaire Gafsa-Gabès améliore l'intégration de cette zone dans l'ensemble de la région du Sud.

Tozeur a un taux d'urbanisation en 1984, de 63,77 % et qui passerait à 70 % après que Tamaghza et El Hamea aient été érigées en communes contre un taux national de 52,04 %. Ce taux relativement élevé s'explique "comme il a été déjà dit précédemment" par le retour des émigrés de l'étranger et du Nord du pays vers les centres urbains, depuis que Tozeur a été érigée en Gouvernorat, en plus de la croissance naturelle et de l'exode rural.

Le taux de dispersion de la population rurale est relativement bas (21,61 %).

Ces taux s'expliquent par les conditions de l'environnement naturel qui incitent à une agriculture d'Oasis et de périmètres irrigués, ce qui favorise bien la concentration de la population.

Le taux de la croissance urbaine dans le gouvernorat de Tozeur entre 1975 et 1984 est de 2,6 %, c'est le plus faible taux de la région du Sud et même de la moyenne nationale qui est de 3 % ; celui de la croissance rurale est de 3,2 %, il est relativement élevé par rapport au Sud et à la moyenne nationale qui est de 2 % à l'exception de Gafsa qui présente le plus faible taux 1,2 %.

La croissance de la population des trois principales villes du Gouvernorat de Tozeur (Tozeur, Nefta, Deguache) est moins rapide que celle des autres villes de l'ensemble de la région du Sud-Ouest ; elles ont respectivement un taux d'accroissement entre 1956-1984 de (3,4 % ; 1,38 % ; 1,29 %) bien que la croissance de Tozeur est plus importante que dans les deux autres villes.

Dans le gouvernorat de Tozeur, il existe :

• Une ville moyenne, Tozeur qui compte 26332 habitants dont 21504 urb.

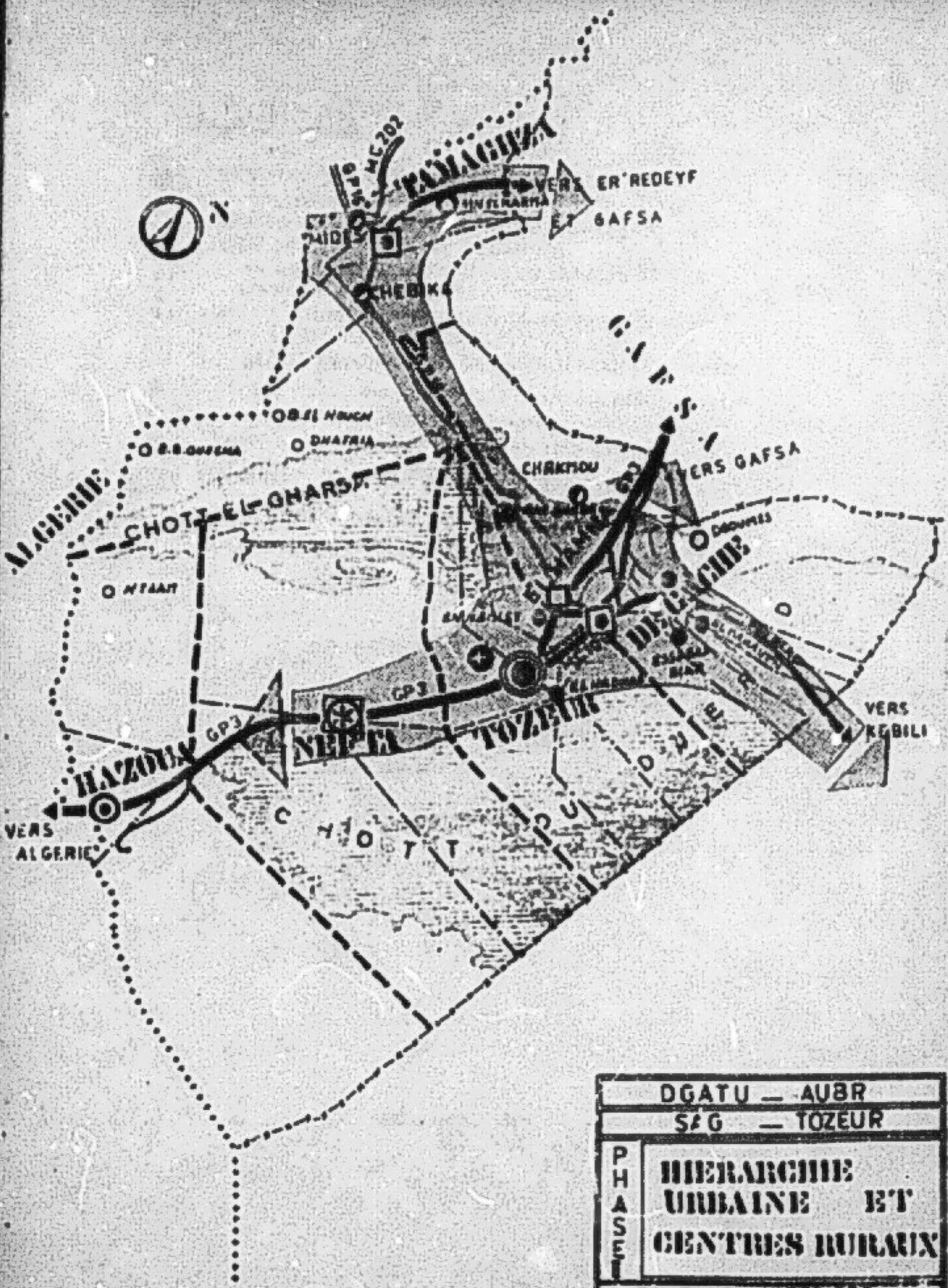
• Deux petites villes : Nefta qui compte 15653 hab dont 15511 urbains et Deguache qui compte 19435 hab dont seulement 6213 urbains sans compter la commune d'El Haesa qui compte 2915 hab.

• Deux petites agglomérations urbaines : Tamaghza qui compte 4210 hab dont 1314 urbains et Hammat El Jerid compte 2915 hab comme il a été dit précédemment.

• Des centres ruraux de population variant entre 1300 et 4000 habitants tel que : Hazoua, El Hadhar, Ras Orsa Helba, Ennaklet, Sebba Biar, El Mahasson et Bouhlof.

• Des noyaux ruraux de 300 à 500 habitants tels que Chakou, Chebika et Hides.

• Le reste est constitué par une population rurale dispersée dont la plus importante est située dans les secteurs de Dghoumes (1038 hab) et Ain El Karma (1145 hab). Il est significatif de noter que toutes ces agglomérations sont situées le long des axes routiers, GP3 et GP15 et dans les périmètres des circuits touristiques sahariens.



DGATU — AU8R	
SFG — TOZEUR	
PHASE I	HIERARCHIE
	URBAINE ET
	CENTRES RURAUX
EHELLE 1/500 000	

LEGENDE

-  : CAPITALE DE GOUVERNORAT
-  : CENTRE REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE
-  : RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE
-  : RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION RURALE
-  : RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET COMMUNE
-  : CENTRE RURAL IMPORTANT 1300 à 4000 hab. AGGLOMERES
-  : NOYAU RURAL 300 à 500 habitants
-  : POPULATION RURALE IMPORTANTE ET DISPERSEE 1000 à 1500 hab.
-  : CIRCUIT SAHARIEN TOURISTIQUE ACTUEL
-  : LIMITE DE DELEGATIONS
-  : LIMITE DE SECTEURS

Il est à signaler que Gafsa constitue le principal relais pour l'ensemble de la région minière et du Jerid. Elle a un caractère de centre administratif, de services et d'encadrement privé. Tozeur à son tour représente le chef-lieu de toute la région du Jerid avec une autonomie administrative depuis qu'il a été érigé en Gouvernorat, mais dont la zone d'influence et les possibilités de diffusion restent limitées vu que la majorité des zones traversées par les axes principaux est pratiquement inhabitée.

Système urbain dans le gouvernorat de Tozeur : L'eau principal élément déterminant la forme d'occupation de l'espace

Le facteur eau reste toujours l'élément déterminant de l'occupation de l'espace dans le gouvernorat. En effet la caractéristique principale du système d'urbanisation est que toutes les agglomérations urbaines et même rurales sont limitrophes et contigües à l'Oasis. Les équipements d'infrastructure de base et essentiellement routières constituent le second facteur déterminant du mode d'occupation de l'espace régional, ce qui explique que les principales unités urbaines du gouvernorat sont reliées par l'axe routier le plus important de la région (BP3).

Le BP3 relie Tozeur-Melle et Deguache avec le reste de la Tunisie du côté Nord et avec l'Algérie du côté Sud-Ouest. La liaison du Gouvernorat avec les régions du Sud et spécialement le Gouvernorat de Kebili se fait par le GP16 qui est la route traversant le Chott El Jerid.

Les activités économiques du Gouvernorat de Tozeur sont l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

La fonction agricole reste l'élément dominant dans la structure de l'appareil de production, mais qui connaîtra un déclin si l'on ne trouve pas une solution pour une meilleure exploitation de la nappe Continentale Intercalaire (CI).

Concernant les équipements de superstructure, les tableaux suivants résumant la situation actuelle dans le Gouvernorat de Tozeur (B7-B9).

L'enseignement primaire : Degré d'équipement assez satisfaisant, amélioration nécessaire en milieu rural.

Repartition des écoles primaires par délégation

	Tozeur	Nefta	Deguache	Tameghza	Hazoua	Total Gouvernemental	% National
Nombre d'écoles	13	7	14	8	2	44	1,22
Salles de classe	98	57	72	19	19	256	1,13
Classes élèves	191	100	155	28	20	474	1,12
Elèves par classe	30,5	28,9	28,5	24	27,6	29,2	31,8
Moy. élèves / enseignement	27,8	26,0	26,6	21	26,3	26,3	31

Source : Statistiques de l'enseignement primaire. 1987-1988 Ministère de L'Education Nationale

Repartition par sexe des élèves de l'enseignement primaire

Délégation	Nombre total	% masculin	% féminin
Tozeur	5860	53,9	46,1
Nefta	2889	52,9	47,1
Deguache	3851	55,0	45,0
Tameghza	672	63,3	36,7
Hazoua	552	55,6	44,4
TOTAL	13 824	54,5	45,7
NATIONAL	1338905	55,3	44,7

Source : Statistiques de l'enseignement primaire. 1987-1988 Ministère de L'Education Nationale

**Effectifs des élèves
selon le milieu et le sexe**

Milieu	Nombre	%	% au niveau National
- Milieu urbain			
+ Total	11 043	79,9	61,5
+ Filles	5 116	46,3	17,6
+ Garçons	5 927	53,7	52,4
- Milieu rural			
+ Total	2 779	20,1	38,5
+ Filles	1 174	42,2	40,1
+ Garçons	1 605	57,8	59,9

L'alimentation en eau potable et en électricité de ces équipements est résumée dans le tableau suivant :

	Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	Alimenté	Non	Alimenté	Non	Alimenté	Non
EAU POTABLE Gouv. Tozeur	25	2	9	8	34	10
%	92,6%	7,4%	52,9%	47,1%	77,3%	22,7%
% National	90,2%	9,8%	27,4%	72,6%	52,5%	47,5%
ELECTRICITE Gouv. Tozeur	25	2	12	5	37	7
%	92,6%	7,4%	70,6%	29,4%	84,1%	15,9%
% National	91,5%	8,5%	41,3%	58,7%	61,4%	38,6%

Il faut noter que le degré d'équipements relatif à l'enseignement primaire dans le gouvernorat est assez proche de celui du niveau national, sauf pour l'alimentation en eau et en électricité où les taux dans le gouvernorat de Tozeur sont supérieurs à la moyenne nationale correspondante.

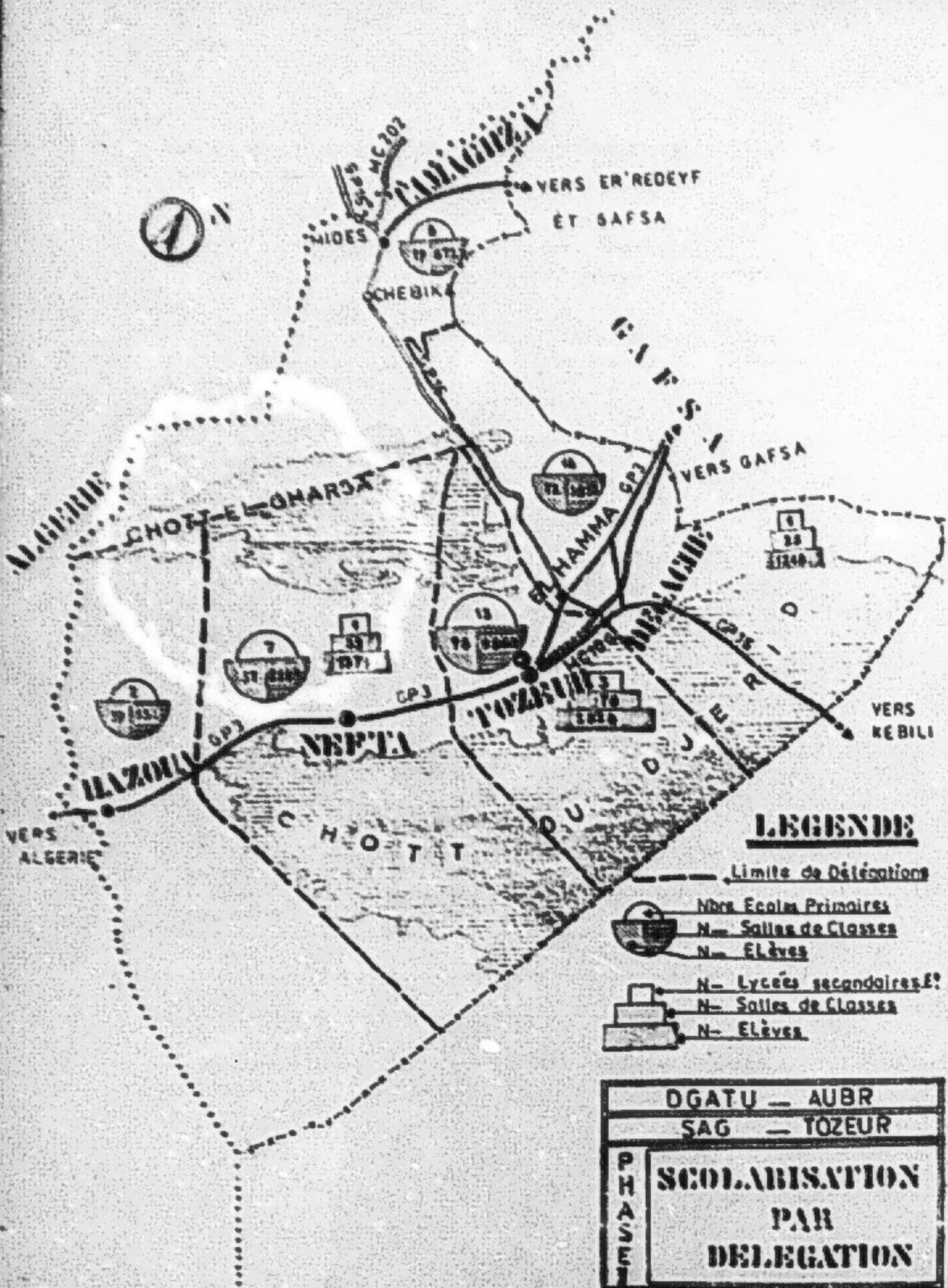
Enseignement secondaire et privé : Les délégations de Hazoua et Tamaghza en sont dépourvues.

Pour l'enseignement secondaire public, on compte en 1988, 5451 élèves inscrits dans 9 établissements, comprenant 159 salles de classe / élèves. Pour l'enseignement privé, 584 élèves sont inscrits dans trois établissements comprenant 27 salles de classe / élèves. La proportion des élèves filles est de 45,9 % dans l'enseignement public contre 21,4 % dans l'enseignement privé, alors qu'au niveau national, cette proportion est de 43,00 %. Le nombre d'élèves par classe dans le gouvernorat est de 32,25 dans l'enseignement public et 21,63 dans l'enseignement privé, ce qui est inférieur au taux national qui est de 33,1 élèves par classe.

Données globales de l'enseignement secondaire dans le gouvernorat de Tozeur

Etablissement	Nbre Classes	Nbre Salles	Nbre d'élèves		Total élèves	Nb élèves / classe
			Garçons	Filles		
Lycée technique à Tozeur	72	24	1173	1172	2345	32,57
Lycée secondaire à Tozeur	12	12	312	189	501	33,37
Lycée secondaire professionnelle à Tozeur	5	10	79	—	79	15,8
Lycée secondaire à Nefta	42	38	675	604	1279	32,83
Lycée secondaire à Dégache	38	25	600	600	1200	32,84
Total Etatique	199	139	2779	2672	5451	32,25
Secondaire privé 1 etabl. à tozeur 1 etabl. à Nefta 1 etabl. à Dégache	27	—	499	125	624	21,63

Source : Délégation Régionale de l'Enseignement Secondaire à Tozeur.



LEGENDE

- Limite de Délégation
- Nbre. Ecoles Primaires
N. Salles de Classes
N. Elèves
- ▭ N. Lycées secondaires
N. Salles de Classes
N. Elèves

DGATU — AUBR	
SAG — TOZEUR	
PHASE I	SCOLARISATION
	PAR
	DELEGATION
EHELLE 1/500 000	

Autres équipements : quelques carences persistent et répartition inégale .

Equipements culturels récréatifs.

(on compte ici les équipements actuels et programmés).

	Tozeur	Nefta	Déguache	Hazoua	Tamaghza
Jardin d'enfants	2	2	3	---	---
Club d'enfants	1	1	1	---	---
Maison de jeunes	1	2	2	1	1
Maison de culture	2	1	1	---	---
Bibliothèque	3	2	2	1	1

Source : Délégation Régionale du Ministère des Affaires Culturelles à Tozeur.

Equipements hospitaliers

Délégation	Hôpital régional	Hôpital de circonscription	Dispensaire	P.M.I
Tozeur	1	---	6	1
Nefta	---	1	2	1
Deguache	---	1	7	1
Hazoua	---	1	---	1
Tamaghza	---	1	6	---

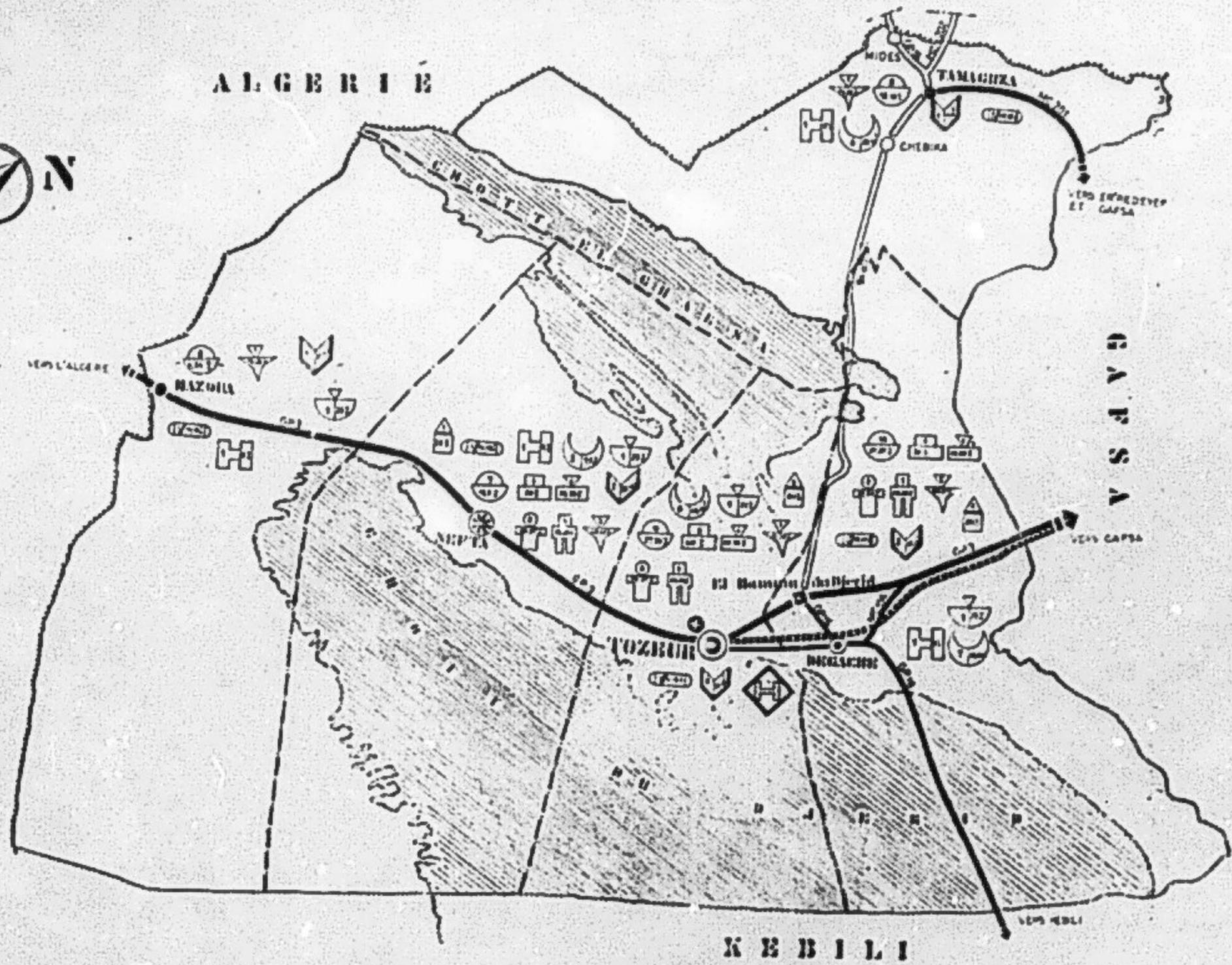
Source : Ministère de la Santé Publique. Hôpital régional de Tozeur.

Tableau récapitulatif des équipements

Equipements	Tozeur	Nafta	Déguache	Hazzoua	Tanaghza	Total
Ecole primaire	13	7	14	2	8	44
Lycée secondaire public	3	1	1	—	—	5
Lycée secondaire privé	1	1	1	—	—	3
Jardin d'enfants	2	2	3	—	—	7
Club d'enfants	1	1	1	—	—	3
Maison de jeunes	1	2	2	1	1	7
Maison de culture	2	1	1	—	—	4
Bibliothèque	3	2	2	1	1	9
Stade municipal	1	1	2	1	2	7
Hôpital régional	1	—	—	—	—	1
Hôpital de circonscription	—	1	1	1	1	4
Dispensaire	4	2	7	—	6	21
P.M.I	1	1	1	1	—	4

LEGENDE

-  Ecole Primaire
-  Ecole Secondaire Etatique
-  Ecole Secondaire Privee
-  Jardin d'Enfants
-  Club d'Enfants
-  Maison de Jeune
-  Maison de Culture
-  Bibliotheque
-  Stade Municipal
-  Hopital Regional
-  Hopital de Circonscription
-  Dispensaire
-  P.M.I.
-  Limite de Delegation



SERVICE LOCAL MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME		
SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT DE TOZEUR		
P N A M R H	REPARTITION DES EQUIPEMENTS	
DATE : FEVRIER 1968	ECHELLE : 1/200 000	P.
Auteurs : ARCHITECTURE URBAINE DU BUREAU DE RECHERCHES 10, Avenue de la Liberte - 13008 Marseille Cedex P. M. & P. P. 1968 - Page 110 16.000.000 - No. 217/68		

**PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL
ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DU GOUVERNORAT DE TOZEUR**

PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU GOUVERNORAT DE TOZEUR

Le gouvernorat de Tozeur présente un ensemble d'atouts susceptibles de lui permettre une dynamique socio-économique qui répond à l'attente et aux aspirations de la population régionale ainsi qu'aux exigences du développement national : avec une population de 67 943 hab, une superficie 5577 km², un potentiel hydraulique et irrigué important, des potentialités touristiques certaines, un aéroport international, une tradition urbaine ancienne et une faible dispersion de la population rurale...

Pourtant, Tozeur présente l'image d'un espace excentrique, assisté et dont l'essor fait partie de l'histoire lointaine.

Sans aucun doute, il y a une utilisation peu efficiente des potentialités, une faible mobilisation des capacités régionales voire même l'absence d'une vision claire du contenu et de la stratégie du développement régional et de l'aménagement du territoire.

Nous aborderons successivement dans ce qui suit :

- Les contraintes au développement régional.
- Les atouts à une nouvelle stratégie de développement et d'aménagement.
- Les objectifs prioritaires.
- Les moyens à mettre en oeuvre.

LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les principaux obstacles au développement régional peuvent être résumés comme suit :

1) L'absence d'un foyer régional doté de services régionaux lui permettant de jouer le rôle d'un foyer à la fois

centralisateur et intégrateur mais aussi d'encadrement et d'innovation. En effet, Tozeur promu récemment au rang de chef-lieu de gouvernorat (1980), manque toujours certains services régionaux importants et le recours à Gafsa, voire Sfax reste encore fréquent. Cette carence touche les services publics mais aussi privés.

2) La vulnérabilité écologique le gouvernorat de Tozeur appartient à cet espace aride où l'eau constitue en même temps le support et la limite de toute vie humaine, animale et végétale. Cette irrigation n'intéresse que près de 8100 ha, représentant 1,45 % de la surface totale et 2,5 % de la surface agricole utile, ce qui reste très faible. La mobilisation de l'eau profonde du complexe terminal ou du continental intercalaire a nécessité d'importants investissements et déjà la zone souffre d'un déficit en eau ce qui nécessite une véritable stratégie de l'eau (gestion, économie, affectation). Outre la dégradation des parcours, pauvres d'ailleurs, le reste de l'espace demeure sujet à des processus de dégradation du milieu : ensablement, désertification, salinisation, mauvais drainage.

D'autre part, le tarissement des sources accentue le déficit en eau particulièrement dans les anciennes Oasis.

3) L'activité purement urbaine insuffisante la carence de l'industrie, son caractère très récent et de services (conditionnement des dattes), la faiblesse des services d'encadrement et de développement, la réduction du tourisme à une simple activité de transit et de circuit où la durée de séjour est faible, rendent la polarisation autour d'un foyer urbain difficile. Le manque de certains services de niveau régional voire local font que Tozeur regarde vers Gafsa voire Sfax pour des services inexistantes dans le gouvernorat.

Cette faiblesse explique l'absence d'un foyer régional susceptible de constituer un pôle d'accueil, d'attraction, d'intégration et de développement régional. Il s'agit alors d' étoffer la ville de Tozeur en services de nature à lui permettre de jouer son véritable rôle.

4) Le rapport d'échange inégal avec la capitale et Sfax, un rapport historique qui est loin d'être rompu. Ce rapport

s'exprime à travers la commercialisation (Sfax) et le conditionnement (Tunis) des dattes par le biais de l'émigration vers Tunis en particulier, et la zone minière.

5) La faiblesse de l'accumulation liée au caractère prédominant de l'agriculture dans l'économie régionale, une agriculture Oasienne dont la structure foncière et le problème de l'eau empêchent la constitution d'une paysannerie viable susceptible d'être le vecteur de modernisation, de changement et d'accumulation : morcellement excessif, absentéisme, déficit et mauvaise répartition des ressources en eau, tarissement des sources...

6) L'absence d'un centre régional d'investigation, d'élaboration de réalisation et de suivi des projets de développement régional.

Sur l'intervention de type sectoriel, qui a été de règle jusqu'ici, repose le problème de l'aménagement et du développement qui dépasse la simple tâche de coordination entre projets sectoriels, cette coordination est elle même loin d'être assurée.

7) Insuffisance de la desserte interne, l'essentiel du réseau routier se limite au GP3, le GP16 (El Haama-Tamaghza) reste en état de piste améliorée, alors que la rocade Tamaghza-Hazoua nécessite une amélioration afin de désenclaver la zone frontalière, intégrer davantage la zone montagneuse et créer une dynamique dans le reste du territoire du gouvernorat jusque là isolé.

Par ailleurs, les espaces ruraux demeurent peu desservis alors que la zone des Oasis (Deguache-Nefta), nécessite elle aussi l'amélioration et l'entretien du réseau de pistes.

LES ATOUTS DU GOUVERNORAT

Le gouvernorat de Tozeur dispose d'un certain nombre d'atouts favorables à la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de développement.

1) Un potentiel naturel important, le Jerid recèle d'importantes potentialités en sols qui, malgré les ressources hydriques profondes limitées constituent un atout favorable sous réserves d'une bonne gestion, d'une utilisation judicieuse de l'eau et d'une exploitation rationnelle du continental intercalaire.

D'autre part, le climat offre de grandes possibilités pour le développement du tourisme saharien et de suppléer au tourisme balnéaire durant sa basse saison. Les mesures prises en 1987 en faveur du tourisme saharien sont susceptibles de favoriser l'essor de cette activité. En effet Tozeur par son climat saharien, son cachet typique, ses Dasis, ses montagnes (Hides, Tamaghza, Chebika), offre d'importants atouts au développement du tourisme saharien en liaison avec le Nefzaoua et la zone des Ksour du Sud-Est.

En outre, la présence de sel et de potasse est susceptible de donner lieu à une industrie chimique de la potasse.

Le climat de la région permet aussi le développement des cultures précoces hors-saison notamment avec l'utilisation des serres et de la géothermie.

2) Un assez bon niveau d'équipement en infrastructures de base (eau, électricité...) et en services socio-collectifs (éducation, santé...) qui moyennant des améliorations particulièrement en milieu rural, permettra au gouvernorat de Tozeur de disposer d'une meilleure infrastructure.

3) Une situation frontalière qui permet au gouvernorat de Tozeur de constituer un espace tampon dans le cadre de l'Unité Maghrébine, un espace d'échanges et de contact avec l'Algérie. D'où la nécessité de renforcer les liaisons avec le territoire Algérien.

4) Une source de l'intégration industrie-agriculture bien que modeste (conditionnement des dattes) elle constitue un vecteur pour offrir de l'emploi, limiter le transfert extra-régional et assurer l'intégration de l'économie régionale.

5) Une prise de conscience de l'inégal développement qui s'est traduite par la mise en oeuvre des schémas régionaux et de gouvernorat, la rationalisation des programmes régionaux et l'ébauche de planification régionale. Cette prise de conscience doit déboucher sur un effort supplémentaire d'investissement dans la région, dans le cadre d'une stratégie de développement régional.

6) Les progrès dans la planification régionale économique d'abord, spatiale ensuite, cette expérience acquise à travers les programmes (PDR, PDR1, ...) est de nature à permettre une véritable planification régionale.

7) La mise en place récemment des conseils régionaux de développement est susceptible de donner un nouveau souffle dans l'élaboration, la conception et la réalisation des projets régionaux en fonction des besoins et de la réalité spécifique de la région.

8) Un taux élevé d'urbanisation et de population agglomérée, ce qui permet de concentrer les efforts sur les lieux de peuplement particulièrement en matière d'infrastructures et d'équipements

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les objectifs du schéma régional peuvent être résumés comme suit :

• Intensifier l'effort de promotion industrielle pour faire face aux besoins actuels et futurs en emplois.

• Valoriser sur place les ressources locales pour assurer une plus grande intégration de l'économie régionale et la diversifier : valorisation des dattes et des produits du palmier, richesse de potasse et en chlorures.

• Exploiter au mieux les potentialités historiques, du climat et de sites pour développer le tourisme saharien dans le but de diversifier l'économie régionale, faire sortir les espaces montagneux de leur inertie et créer de l'emploi.

* Retenir sur place la population et ce en offrant de l'emploi et en assurant les services de base par le développement des activités économiques.

* Continuer les efforts réalisés en matière de forage pour limiter le déficit en eau, de reconversion et de rénovation des Oasis, assurer une gestion efficace de l'eau.

* Assurer un développement urbain équilibré en fournissant les logements et services de base nécessaires compte tenu de la croissance urbaine prévisible.

* Doter Tozeur des services supérieurs universitaires techniques, médicaux, culturels, services à l'agriculture et au développement qui feront d'elle un centre régional attractif relayant gafsa dans le Sud-Ouest capable de polariser son espace, d'attirer les cadres et d'être un foyer d'encadrement et de rayonnement.

* Désenclaver les espaces frontaliers et ruraux, favoriser le regroupement de la population éparsée et lui assurer les services de base nécessaires dans le cadre d'une interdépendance du système urbain et du monde rural.

* Améliorer les échanges avec les espaces limitrophes en particulier le Nefzaoua mais aussi avec la zone minière et l'Algérie dans le sens d'une complémentarité inter-régionale tout en rompant les rapports de l'échange inégal.

* Favoriser un développement harmonieux du système urbain régional en assurant une meilleure structure de l'armature urbaine pour un fonctionnement meilleur et pour plus de complémentarité et d'équilibre entre agglomérations.

LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

* Elaborer un "schéma régional de développement touristique" (SRDT) qui à partir des potentialités, indique les différentes étapes permettant l'impulsion du processus du développement du tourisme saharien en coordination avec les espaces limitrophes.

1 Etoffer Tozeur en services de niveau supérieur pour créer un environnement propice au développement, attirer les cadres et stimuler l'accumulation et la créativité.

2 Assurer une réforme agraire une vue de limiter le morcellement excessif des exploitations et l'absentéisme, encourager le rattachement.

3 Mettre en place un plan régional de développement intégré "PRDI" qui a les mêmes horizons que la planification nationale avec un plan préliminaire ou pro-plan pour les années qui restent du VII des plan (1990-1991) ou les divers projets sectoriels (STED, SONEDE...) se trouvaient articulés.

4 Renforcer les services administratifs régionaux par les moyens humains et techniques nécessaire pour jouer pleinement leur rôle dans l'initiation des études des projets et le suivi pour :

- Exploiter les potentialités agricoles des zones de sauvegarde dans la région pour l'extension de l'activité agricole premier élément déterminant de l'occupation de l'espace dans le gouvernorat .

- Développer les industries agro-alimentaires (transformation des produits du palmar dattier de qualité inférieure en jus, confitures, aliments pour le bétail, bois particules ... etc) et créer d'autres établissements industriels pour la fabrication du papier Craft pour la protection des dattes.

- Renforcer les petits artisans et l'artisanat en rapport avec les potentialités locales, ce qui permettra de résorber le maximum de déficit en emploi créés dans les autres secteurs.

- Exploiter les potentialités minières pour l'implantation d'usines de verre, de sélection de silices à l'exportation, exploitation du potasse et du sel de Chott Jerid.

**SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-
ECONOMIQUE ET D'AMENAGEMENT SPATIAL**

LES SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Tout choix de stratégie de développement régional doit être éclairé par les scénarios possibles, de leurs implications sociales, économiques, financières et spatiales.

On peut distinguer deux scénarios :

- Scénario 1 : ou Scénario tendanciel qui, partant de la situation actuelle en intégrant toutes les actions en cours ou prévues, reconstitue la situation future.

- Scénario 2 : ou Scénario volontariste qui tout en tenant compte de l'actuel et des coup-partis en partants assure le recentrage sur la base du diagnostic établi et de la problématique de développement et d'aménagement du territoire. C'est le "Scénario du développement régional intégré".

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au niveau démographique, deux Scénarios sont à distinguer :

- Scénario 1 : Preconise un taux d'accroissement de la population de 2,13 %/an, taux enregistré par la région entre 1911-1984 soit 97219 hab en l'an 2001.

- Scénario 2 : Reconduit le taux enregistré entre 1975-84, soit 2,82 % et 109 000 hab en l'an 2001.

- Scénario 3 : Le taux d'accroissement serait plutôt la moyenne des deux hypothèses 1 et 2, ce qui est plus réaliste et conduit à des résultats proches des projections du SRAT. Ce qui nous donne 103114 hab (SRAT = 102000 hab) et un taux d'accroissement moyen de 2,475 % /an.

Pour le reste, on adoptera cette dernière hypothèse.

L'URBANISATION

H1 : Hypothèse tendancielle

On garde le même taux urbain actuel qui est de 70 % et les taux de croissance enregistrés entre 1975 et 1984 pour la population rurale, en considérant que la population rurale dispersée va se regrouper en enregistrant un taux d'accroissement négatif de -2 % par an.

H2 : Hypothèse de croissance (volontariste)

On admet que la population rurale dispersée gardera toujours le même taux de croissance, de -2 % / an, tandis que la population rurale agglomérée se stabilisera et le surplus de sa croissance va profiter aux villes dont le taux d'urbanisation passera de 70 % à 77,4 %.

Les données des 2 hypothèses sont résumées dans le tableau récapitulatif suivant relatif à l'horizon 2001.

	1984	Taux% 75-84	H1 Pop en 2001	Acc% 84- 2001	H2 Pop en 2001	Acc % 84- 2001
P. totale	67943	2,48	103114	2,48	103114	2,48
P. urbaine	43328	2,61	72180	3	79807	3,66
P. rurale	24615	3,25	30934	1,2	23307	-0,32
P.R.D ⁽¹⁾	4498	-2	3190	-2	3190	-2
P.R.A ⁽²⁾	20117	5,14	27744	1,8	20117	---

(1) P.R.D : population rurale dispersée.

(2) P.R.A : population rurale agglomérée.

Pour l'horizon 2025 les données seront les suivantes :

	Pop en 2025	% acc % 2001 à 2025
P. totale	185633	2,48
P. urbaine	151384	3,1
P. rurale	34249	0,5 %
P.R.D	1964	-2
P.R.A	32285	--

Les besoins en emplois.

En partant des données démographiques précédentes on peut établir des projections en matière d'emploi pour les deux horizons en remarquant que le taux d'occupation qui était de 23,87 % en 1984 est passé en 1987 à 20,1%.

Projection des emplois

	1984	2001	Pop additi- onnelle 84- 2001	2025	Pop addi- tionnelle 84-2025
Pop totale	67943	103114	35171	185633	117690
Pop en age actif (+15 ans)	27571	45370	17799	83533	55964
Pop occu- pée	16220	34028	17808	64972	48752

Répartition sectorielle.

En se basant sur la répartition de 1984 et en tenant compte des secteurs d'activités qu'il faut développer dans le cadre d'un bon équilibre de l'emploi entre les différentes branches, et en tenant compte du fait que le secteur agricole va continuer à jouer pleinement son rôle bien qu'il y ait ac-

tuellement un déficit en eau et en considération des efforts qu'il faut déployer pour une bonne gestion de l'eau et pour une reprise de l'exploitation de la nappe Continental Intercalaire (CI) et la recherche d'autres nappes éventuelles. De même, le secteur touristique jusqu'à présent occupant la dernière place en matière de fournisseur d'emploi doit se développer conformément à ce qui est dit précédemment dans ce chapitre. On doit aussi réduire progressivement les actifs marginaux.

Répartition de la population occupée par secteur d'activité

	1984	%	2001	%	2025	%
Agriculture	3830	23,61	8507	25	18192	28
Industrie	4550	28,05	10208	30	21441	33
Tourisme	460	2,84	1702	5	4548	7
Services	4180	25,77	19208	30	20791	32
Actifs Marginaux, non déclarés	3200	19,73	3403	10	--	0
Total	16222	100%	34028	100%	64972	100%

Les besoins en logements et services.

- Le logement

Les besoins en logements dépendent de l'évolution du nombre des ménages, du milieu et du taux d'occupation.

Au total, sur la base d'une taille de ménage de 5,3 on peut estimer les besoins additionnels de logements à 6636 unités, soit 221 ha (30 logcs/ha), pour l'horizon 2001 d'après le tableau suivant :

Projection des besoins en logements

Délégation	Pop 84	Pop2001	Pop add 84-2001	Nbre de ménages en plus	Nbre de logts en plus	densité 30 logts /ha
Total gou- vernorat	67943	103114	35171	6636	6636	221,2
Tozeur	26832	40730	13898	2622	2622	87,4
Deguache	19435	29491	10056	1898	1898	63,3
Nefta	15653	23716	8063	1521	1521	50,7
Hazoua	1813	2784	971	183	183	6,1
Tamaghza	4210	6393	2183	412	412	13,7

Pour l'horizon 2025 les données sont récapitulées dans le tableau suivant :

Délégation	Pop 2025	Pop ad- dition- nelle 84-2025	Nbre de ménages en plus	Nbre de logts en plus	Densité 30 logts / ha
Pop totale	185633	117690	22206	22206	740,2
Tozeur	73325	46493	8772	8772	292,4
Deguache	53091	33656	6350	6350	211,6
Nefta	42696	27043	5103	5103	170,1
Hazoua	5012	3199	604	604	20,1
Tamaghza	11509	7299	1377	1377	46

Ce qui fait qu'entre 2001 et 2025 la population en plus serait de 92519 hab correspondants à 15567 ménages supplémentaires de 5,3p / ménage et 15567 logements pour un terrain de 519 ha à raison de 30 logts/ha.

- Les équipements d'infrastructure

- Electricité

Le taux d'électrification est assez élevé, il reste cependant faible en milieu rural dispersé où la population concernée demeure par ailleurs réduite. On peut estimer les besoins selon l'hypothèse d'urbanisation retenue (H1 ou H2) comme suit :

Desserte en électricité

	% en 1987	% Fin Villeme plan	H1 % en 2001	Pop desservie	H2 % en 2001	Pop desservie
Urbain	47,5	98,5	100	72180	100	79807
Rural Agg	89	89	95	26357	95	19111
Rural Disp	15	--	60	1914	60	1914
Rural	88,5	--	91,4	28271	90,2	21025
Total	92 %	94 %	97,42%	100451	97,8%	100832

- Eau potable

Sur la base des hypothèses d'urbanisation du niveau actuel de desserte et de la faiblesse de la population dispersée, on peut estimer les besoins comme suit à l'horizon 2001

	% 1994	% H1	Pop dess	% H2	Pop dess
Urbain	92,6	100	72180	100	79807
Rural	58,7	81	25056	81	18979
Total	81	94,3	97236	95,7	98686

- L'assainissement

Le réseau d'assainissement est assez acceptable pour Tozeur et Nefza compte tenu des projets en cours.

Il reste le problème de Dequache entier qui attend la réalisation du programme de 1982 ainsi que l'assainissement de Nazoua et Tamaghza qui doit être étudié en fonction de l'accroissement rapide de la population.

- Les équipements socio-collectifs

- Écoles primaires

En 87 / 88 le gouvernorat de Tozeur dispose de 44 écoles primaires avec 474 classes-élèves et 13 824 élèves, soit un taux de scolarisation de 77,5 % environ. En se basant sur le fort taux de la population urbaine et rurale agglomérée, le niveau actuel de la scolarisation, on peut estimer en l'an 2001 un taux de scolarisation égal à 85 % et en l'an 2025 le taux passerait à 90 % donnant les chiffres résumés dans le tableau suivant :

Projection de la scolarisation primaire

	Situa- tion 1987/88	Nbre élèves en 2001	Nbre addit. en 87 2001	Nbre élèves en 2025	Nbre addit en 87 2025
Nbre d'élèves	13824	23226	9402	34273	30449
Nbre de salles de classe, 2 classes élèves / salle	256	387	131	738	482
Nbre d'écoles primaires, 5 Classes /école	44	65	21	123	79

Ainsi il sera nécessaire de créer 21 écoles primaires entre 87-88 et l'an 2001 accueillant 9402 élèves, et 58 écoles primaires entre 2001 et 2025 pouvant accueillir 21047 élèves supplémentaires pendant cette période à raison de 30 élèves par classes au lieu de 29,2 actuellement.

- Etablissements secondaires

En 87/88, le gouvernorat dispose de 5 établissements publics accueillant 5451 élèves répartis sur 169 classes élèves et 139 salles de classe ; l'évolution selon notre scénario dégage les besoins suivants à l'horizon 2001 et 2025 sur la base du maintien du rapport (effectif secondaire/effectif primaire) actuellement enregistré et qui est de 40 % environ.

Projection des besoins en établissements secondaires

	Situation 87/88	Nbre élèves en 2001	Nbre addit. 87-2001	Nbre élèves en 2025	Nbre addit. 87-2025
Nbre d'élèves	5451	9290	3839	17709	12258
Nbre de salles de classe : 1,5 classe élève/salle	139	207	68	394	255
Nbre d'éta- blissements : 20 salles de classe/étab.	5	10	5	20	15

Ainsi, il sera nécessaire de créer 5 établissements secondaires entre 1987 et 2001 pouvant accueillir 3839 élèves, et 10 établissements entre 2001 et 2025 à raison de 20 salles de classes par établissement et 1,5 classes-élèves par salle de classe.

- Jardins d'enfants-Maisons de cultures

L'effort doit se porter sur les délégations de Hazoua et Tanaghza où il faut prévoir un jardin et club d'enfants par délégation. De même qu'il est nécessaire de les doter chacune d'une maison de culture en plus des maisons de jeunes qui y existent actuellement.

- Santé

Au niveau de la santé, on peut voir que la zone est dotée d'un équipement assez satisfaisant. Cependant, on peut prévoir 2 dispensaires dans la délégation de Hazoua, à implanter l'un à Hatam, l'autre à O. El Ghriissi et ceci dans le cas du scénario 2 (développement de la rocade Tanaghza-Hazoua-Rejim Maatoug.). Dans le cas où le choix se porterait sur le scénario 1 tendanciel, c'est à dire renforcement de l'axe Degache-Hazoua, on peut se limiter à 1 seul dispensaire à Hazoua même.

Il est aussi nécessaire de créer un P.M.I à Tanaghza et ce pour renforcer son niveau d'équipement au service de la population rurale.

LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT SPATIAL

Le schéma d'aménagement s'inscrit dans le cadre du gouvernorat tout en tenant compte de la structure actuelle, des tendances et des actions en cours ou prévues.

Quelque soit le scénario retenu, le schéma de structure se base reposera sur les axes et les noeuds existants. C'est ainsi que chaque scénario prend en compte :

! Les foyers humains et de concentration de la population urbaine ou rurale.

! La hiérarchie des centres urbains et ruraux et leurs opportunités potentielles.

* Les tendances récentes de la répartition de la population sur le territoire du gouvernorat.

* Les axes de transport et de communication.

* Les divers éléments d'intégration.

* Les potentialités productives des divers espaces

Ces éléments font que les deux scénarios proposés ont des points communs :

- L'intégration de la zone dans le Sud et le Sud-Ouest en particulier : il s'agit de multiplier les échanges, de renforcer les espaces de contact et de relier les réseaux. Cette intégration doit se faire conformément aux choix opérés par le SNAT et le SRAT du Sud-Ouest.

- L'intégration des différents espaces à l'intérieur de la région même en favorisant la complémentarité, l'articulation et la cohérence des réseaux.

- On adoptera la même typologie hiérarchique des agglomérations dans les deux scénarios : capitale de gouvernorat, centre régional, relais régionaux, centre à ériger en commune, centre ruraux à équiper à court et long terme, noyaux ruraux, centres de vie ...etc.

Sur ce tronc commun, des orientations spécifiques viennent nuancer le contenu du scénario formulé dans le but d'éclairer les décideurs et leur permettre de faire le choix.

Deux logiques sont à la base des scénarios :

- Une logique productiviste, privilégiant le court-moyen terme en minimisant les coûts. Cette logique peut être coûteuse à long terme.

- Une logique d'équilibre privilégiant le moyen-long terme conciliant le social avec l'économique et dont le coût est plus important à court terme.

Les deux scénarios ont des implications différentes au niveau spatial.

SCENARIO I

Principe et schéma

Il s'agit de respecter le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) du Sud-Ouest, c'est un scénario tendanciel qui consiste à mettre les efforts sur le principal foyer de la production et de la population : l'axe Deguache-Hazoua pour exploiter au mieux les potentialités existantes.

Le schéma est axial, il consiste à renforcer l'axe du GP3 qui relie les principaux centres urbains (Deguache, Tazour, Nefta, Hazoua) et assure la desserte de nombreuses Oasis.

C'est sur cet axe là, aussi que les potentialités existent (sol, eau, palmeraie...etc).

Pour assurer l'intégration de la région, il y a lieu de renforcer le UP16 qui relie El Hamaa à Tamaghza. Ce renforcement est de nature à tirer profit des potentialités touristiques de la zone montagneuse et de la désenclaver.

Ce scénario, est celui des moindres coûts à court et moyen terme mais pose le problème de l'équilibre spatial à plus long terme.

Structure

- Le système urbain

Il y a lieu d'assurer une meilleure hiérarchisation du système urbain tout en faisant de l'axe (GP3) le foyer principal de rayonnement.

D'autre part, les efforts doivent porter sur les activités de production par la promotion et l'équipement de cer-

tains noyaux qui disposent de grandes potentialités ou de nature à desservir la population rurale environnante.

Le système urbain peut être structuré selon 6 niveaux comme suit :

1- Centre régional, capitale de gouvernorat : Tozeur, il y a lieu d'étocffer la ville par les services rares et supérieurs de nature à lui permettre de polariser la zone.

2- Centre régional à fonction de services : Nefta, Deguache ce sont des centres destinés à desservir la partie Nord, Sud et Ouest de la région.

3- Relais régional : El Hamma, Tamaghza, Hazoua, ces relais sont appelés à fournir des services de base pour la population rurale. Il y a aussi la nécessité d'ériger Hazoua en commune et éventuellement El Mahassen pour une meilleure structuration de la zone.

4- Centres ruraux : Bouhial, Mides, Chebika, Essabia Biar, Ras Draa Helba. Ces centres doivent être équipés à court-moyen terme par les services de base.

5- Noyaux ruraux : Dghoumès, Ibn Chabbat, Chaasa et Chakmou.

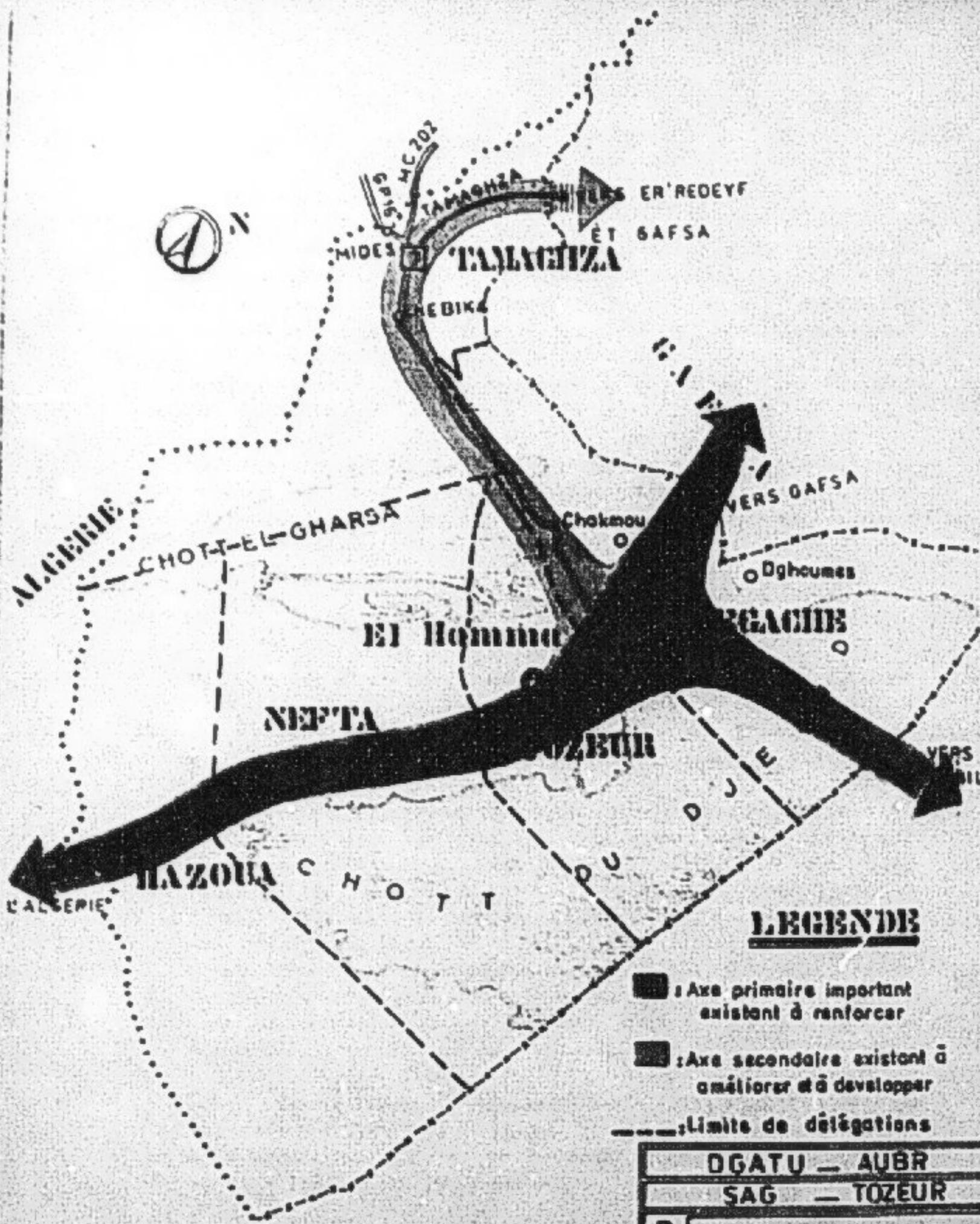
6- Centres de vie : Dhafria, O. Bou Ghuecha, Dir El Houch, El Htan et O. El Ghrissi.

- Le réseau de communication

Ce scénario repose sur le principal axe du GP3 tout en améliorant l'axe du GP15.

- Renforcer la liaison entre El Hamma-Tamaghza pour relier la zone montagneuse à Tozeur et l'intégrer à la région.

- Prolonger la liaison ferroviaire vers Nefta, Hazoua et l'Algérie dans le cadre de l'Unité Maghrébine.



**SCHEMA DE PRINCIPE DU
SCENARIO 4:
TENDANTIEL AXIAL**

LEGENDE

-  : Axe primaire important existant à renforcer
-  : Axe secondaire existant à améliorer et à développer
-  : limite de délégations

	DGATU — AUBR
	SAG — TOZEUR
P H A S E I	SCENARIOS D'AMENAGEMENT
ECHELLE 1/500 000	

SCENARIO II

Principe et schéma

Ce scénario privilégie l'équilibre spatial de la région et le long terme. C'est un scénario volontariste, qui coûte plus cher à court et moyen terme mais représente l'alternative optimale pour assurer la déconcentration, exploiter les ressources ponctuelles en eau, mettre en valeur les potentialités touristiques et articuler les divers espaces de la région entre eux.

Le schéma est triangulaire d'équilibre et d'intégration, et se base sur la liaison Tamaghza-Hazoua qui se prolonge vers Rjim Maatoug et El Faouar, en plus des deux autres axes GP3 et GP16.

Structure

En plus des principes généraux de hiérarchisation du système urbain, et d'intégration intra et inter-régionale, la structuration de la région peut se faire sur l'articulation entre le GP3, le GP16 et la rocade Hazoua-Tamaghza.

Sur cette rocade frontalière, d'importantes potentialités en sol existent, en particulier autour de Hazoua, El Htam, Dhafria et Bir El Houch. Ces potentialités en sol sont susceptibles de donner lieu à l'irrigation moyennant une exploitation rationnelle des ressources limitées en eau.

Cette rocade est de nature à relier la zone touristique de Tamaghza-Hides-Chebika avec les potentialités édaphiques. Elle est de nature à animer la zone frontalière qui demeure peu desservie, enclavée et répulsive.

Cette rocade vient s'ajouter sur celle menant à Rjim Maatoug vers le Sud-Est, elle se trouve reconfortée dans le cadre du développement des zones frontalières notamment dans le cadre de l'Unité du Maghreb Arabe.

- Le système urbain

Si le niveau supérieur reste identique, la principale modification consiste à promouvoir et à renforcer les centres frontaliers sur la rocade qui de centre de vie passeraient au niveau supérieur pour servir de relais, desservir la zone et promouvoir le tourisme saharien : il s'agit surtout de El Htem, Dhafria, O. El Ghriissi et Bir Bou Guecha.

En outre, il y a lieu de renforcer davantage Hazoua et Tamaghza qui deviennent des carrefours d'échanges avec les régions voisines (Gafsa, Kebili) et création d'une commune à El Mahassen et à Hazoua comme pour le scénario I.

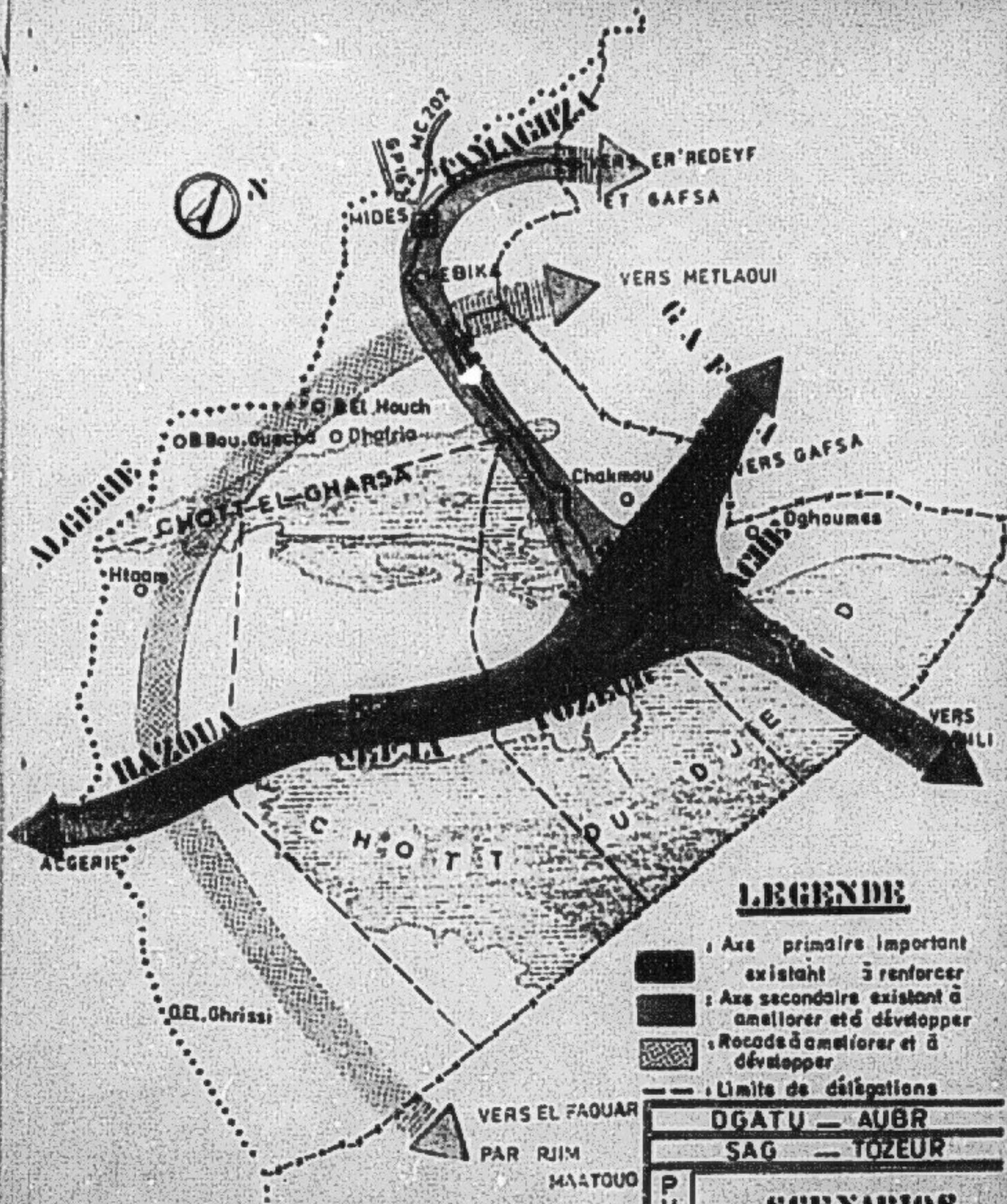
- Le réseau

Le scénario repose sur le renforcement de la rocade Hazoua-Chebika, en plus de l'amélioration du GP16. Cette rocade sera prolongée par celle qui va vers Rejia Mastoug et El Faouar.

- Renforcement de la rocade Hazoua-Chibika en passant par El Hataa, et Dhafria à ériger en noyaux ruraux.

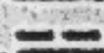
- Amélioration du tronçon GP16 qui relie El Hama à Tamaghza.

- Prolonger la piste Dhafria-Chebika vers Metlaoui éventuellement pour desservir une population rurale isolée dans le Nord-Est de la région, ce qui permet de passer directement de Metlaoui à Chebika et Hazoua.



**SCHEMA DE PRINCIPE DU
SCENARIO 2: VOLONTARISTE
D'EQUILIBRE ET D'INTEGRATION**

LEGENDE

-  : Axe primaire important existant à renforcer
-  : Axe secondaire existant à améliorer et à développer
-  : Rocade à améliorer et à développer
-  : Limite de délégations

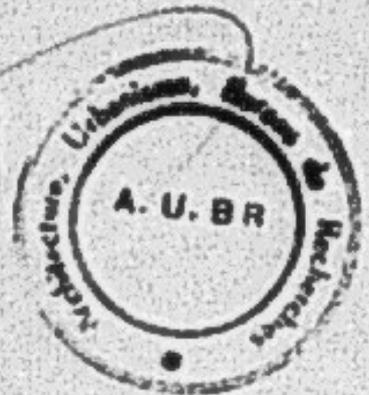
DGATU — AUBR	
SAG — TOZEUR	
P H A S E I	SCENARIOS D'AMENAGEMENT
	ECHELLE 1/500 000

CONCLUSION

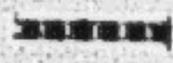
La présentation de ces 2 scénarios a pour objectif d'amorcer les discussions avec les responsables et de faciliter la prise de décision, si bien qu'on n'a pas à se prononcer sur le choix à faire.

Il est bien évident que le premier scénario est tendanciel et à moindre coût, dans la mesure où il met l'accent sur les potentialités existantes. Il permet de renforcer la concentration, mais dont le principal inconvénient réside dans le fait de laisser une grande partie du gouvernorat enclavée et isolée malgré les importantes potentialités, touristiques en particulier. Le second scénario vise l'équilibre spatial régional à long terme en dotant le gouvernorat d'une structure plus équilibrée, homogène qui permet la mise en valeur des espaces frontaliers jusqu'ici délaissés et intègre le gouvernorat dans son espace régional.

BEN REJEB
MOROCQUE (T.A.B.U.T.)



LEGENDE

- LIMITES ENTRE DELEGATIONS
-  CAPITALE DE GOUVERNORAT
-  CENTRE REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE
-  RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE
-  RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION RURALE
-  RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET COMMUNE
-  CENTRE RURAL IMPORTANT 1300 à 4000 HAB. AGGLOMERES
-  POPULATION RURALE IMPORTANTE ET DISPERSÉE 1000 à 1500 HAB.
-  NOYAU RURAL 300 à 500 HAB.
-  CENTRE DE VIE
-  VOIE BITUMEE
-  VOIE FERREE
-  VOIE AMELIOREE
-  VOIE EN ETAT DE PISTE
-  PISTE AGRICOLE
-  AEROPORT INTERNATIONAL
-  OASIS
-  TERRES IRRIGUABLES
-  TERRES DE PARCOURS
-  ZONES DE SAUVEGARDE
-  TERRES A PARCOURS EXTENSIFS

3^{IN} KEDIB K...
M... LT. & L...T.



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

AEROPORT INTERNATIONAL

OASIS

TERRES PROTEGEES

TERRES A PARCOURS

ZONES DE SAUVEGARDE

TERRES A PARCOURS EXTENSIFS



374 RUSTO 1111
OFFICE I.T.A.E.U.T.



REPUBLICAINE
LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

SCHEMA D'AMENAGEMENT
DU GOUVERNORAT
DE TOZEUR

P
H
A
S
E
II

SITUATION ACTUELLE

DATE FEVRIER 1967

ECHELLE 1/200 000

P. 1

AUBRR | ARCHITECTURE URBANISME BUREAU DE RECHERCHES
Rue Abderrahman Linaoui Immeuble LAVIS
Bloc E 106mn 5ème Etage App' 1019
E. MENZAH III rue N° 237042



SUITE EN

F 3



MICROFICHE N°

07941

République Tunisienne

الجمهورية التونسية

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

وزارة الزراعة

CENTRE NATIONAL DE

المركز القومي

DOCUMENTATION AGRICOLE

للتوثيق الفلاحي

TUNIS

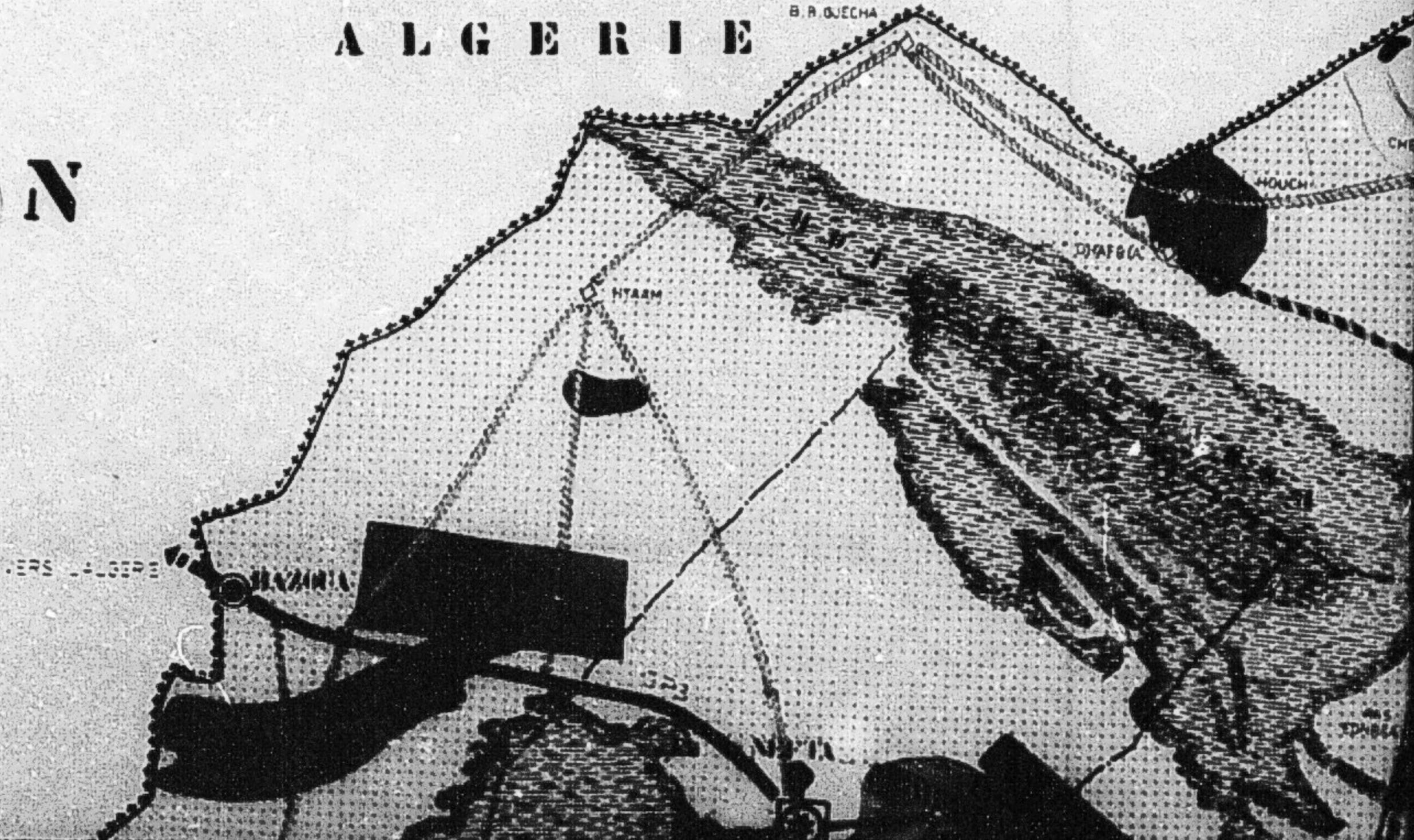
تونس

F 3

ALGERIE

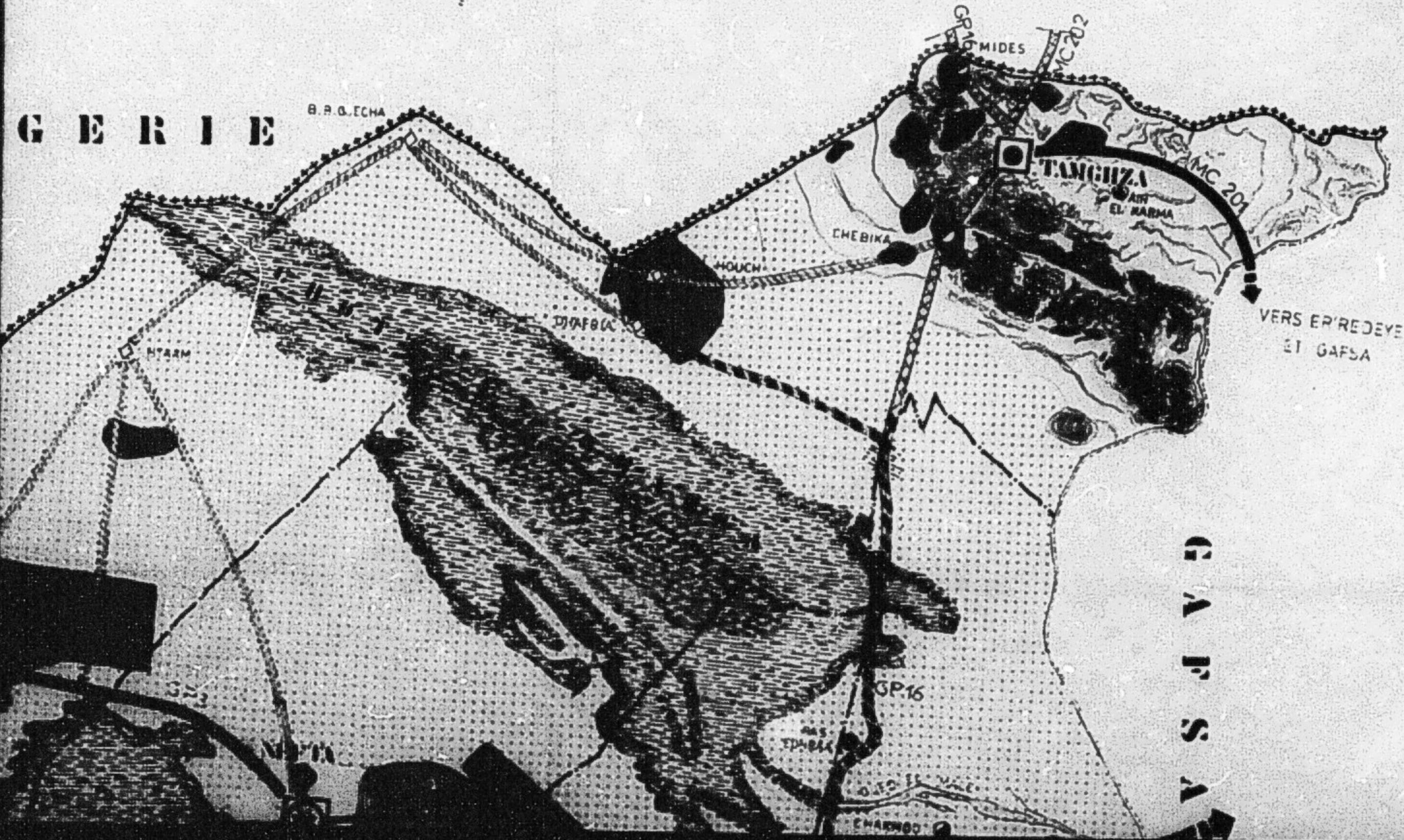


N



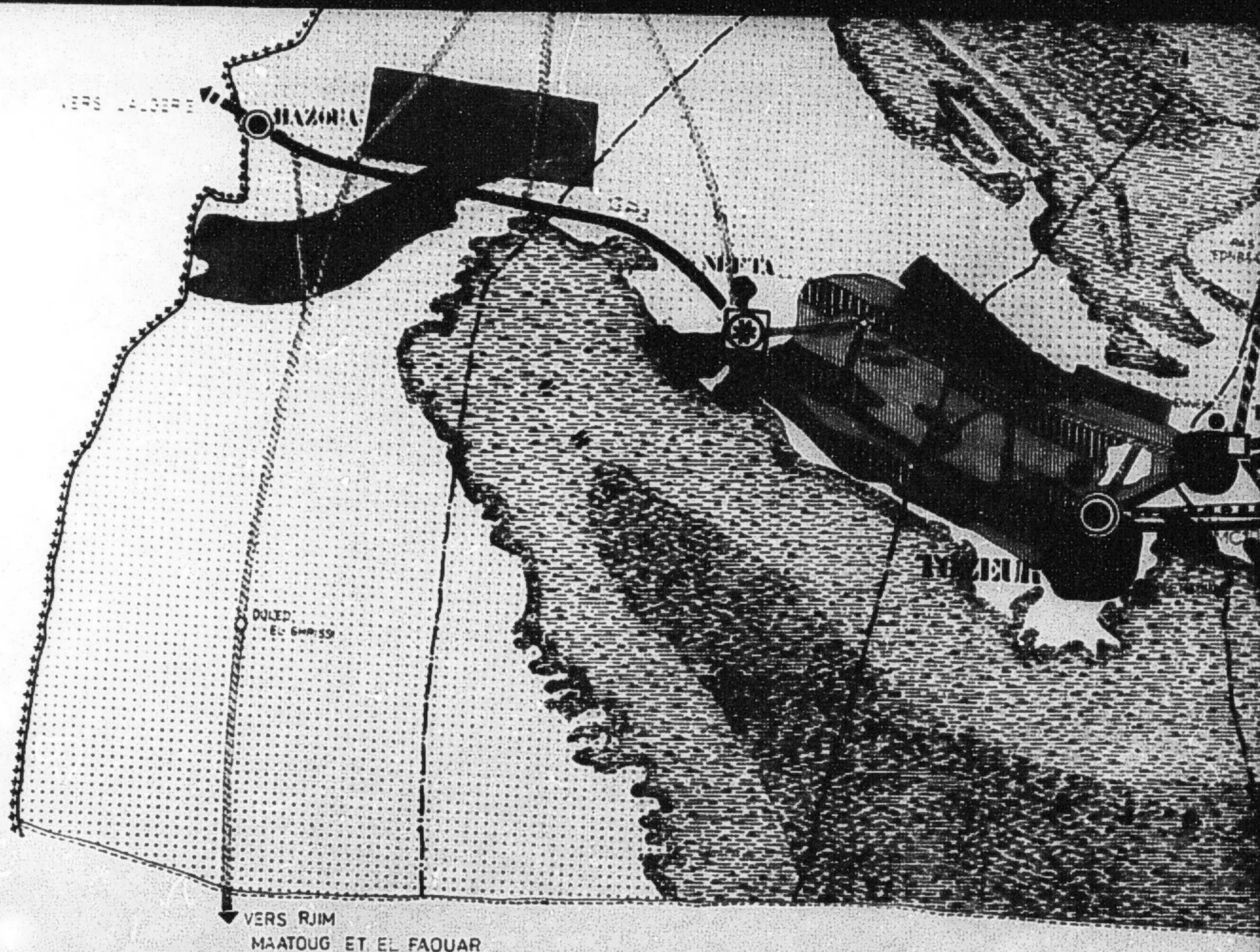
G E R I E

B. P. G. ECHA



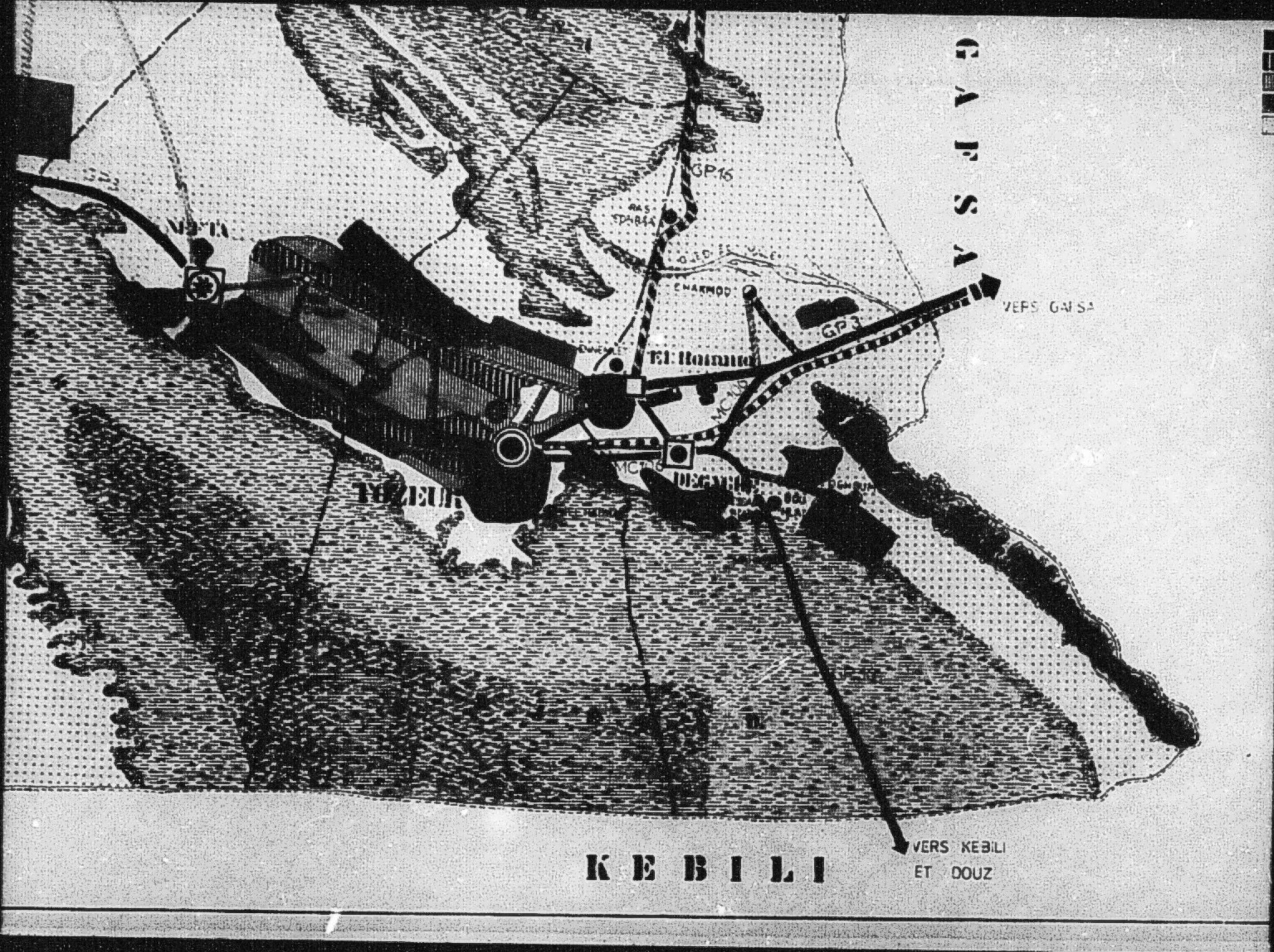
VERS ER'REDEYEF
ET GAUSA

G A U S A



OUED
EC 6HP 59

▼ VERS RJIM
MAATOUG ET EL FAOUAR



G A F S A

VERS GAFSA

K E B I L I

VERS KEBILI
ET DOUZ

GP 16

RAS
DARBA

ENARMOD

GP 3

El Houdou

MC 10

MC 10

USG 10

TAZOULET

LEGENDE

— LIMITES ENTRE DELEGATIONS

○ CAPITALE DE GOUVERNORAT

⊕ CENTRE REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE

◼ RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE

□ RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET COMMUNE

● CENTRE RURAL

⊙ POPULATION RURALE IMPORTANTE ET DISPERSÉE 1000 à 1500 HAB.

⊙ NOYAU RURAL

◇ CENTRE DE VIE

— VOIE BITUMÉE

⋯ VOIE FERRE

⋯ VOIE AMÉLIORÉE

⋯ VOIE EN ÉTAT DE PISTE

⋯ PISTE AGRICOLE

✈ AÉROPORT INTERNATIONAL

■ OASIS

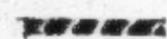
■ TERRES IRRIGUABLES

■ TERRES DE PARCOURS

■ ZONES DE SAUVEGARDE

■ TERRES DE PARCOURS EXTENSIFS

OPTIONS PROJETÉES



BEN REDJEB M. A.
ARCHITECTE I.T. 1911



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

G A F S A

VERS GAFFSA

GP 3

GP 16

GP 16

VERS KEBIL
ET DOUZ



OASIS
TERRES IRRIGUABLES
TERRES DE PARCOURS
ZONES DE SAUVEGARDE
TERRES DE PARCOURS EXTENSIFS

BEN REDJEB M. A.
ARCHITECTE I.T.P. 1977



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

SCHEMA D'AMÉNAGEMENT
DU GOUVERNORAT
DE TOZEUR

P
H
A
S
E
II

SCENARIO I
TENDANTIEL AXIAL

DATE FEVRIER 1989

ECHELLE 1/200 000

P. 9

AUBR : ARCHITECTURE URBANISME BUREAU DE RECHERCHES
Rue Abderrazak Chrob. Immeuble CAVIS
Bloc El Yasmn 5ème Etage App. N°16
EL MENZAH Tél. 237 042

ALGERIE

B. H. G. ICHA



VERS L'ALGERIE

HAZOUA

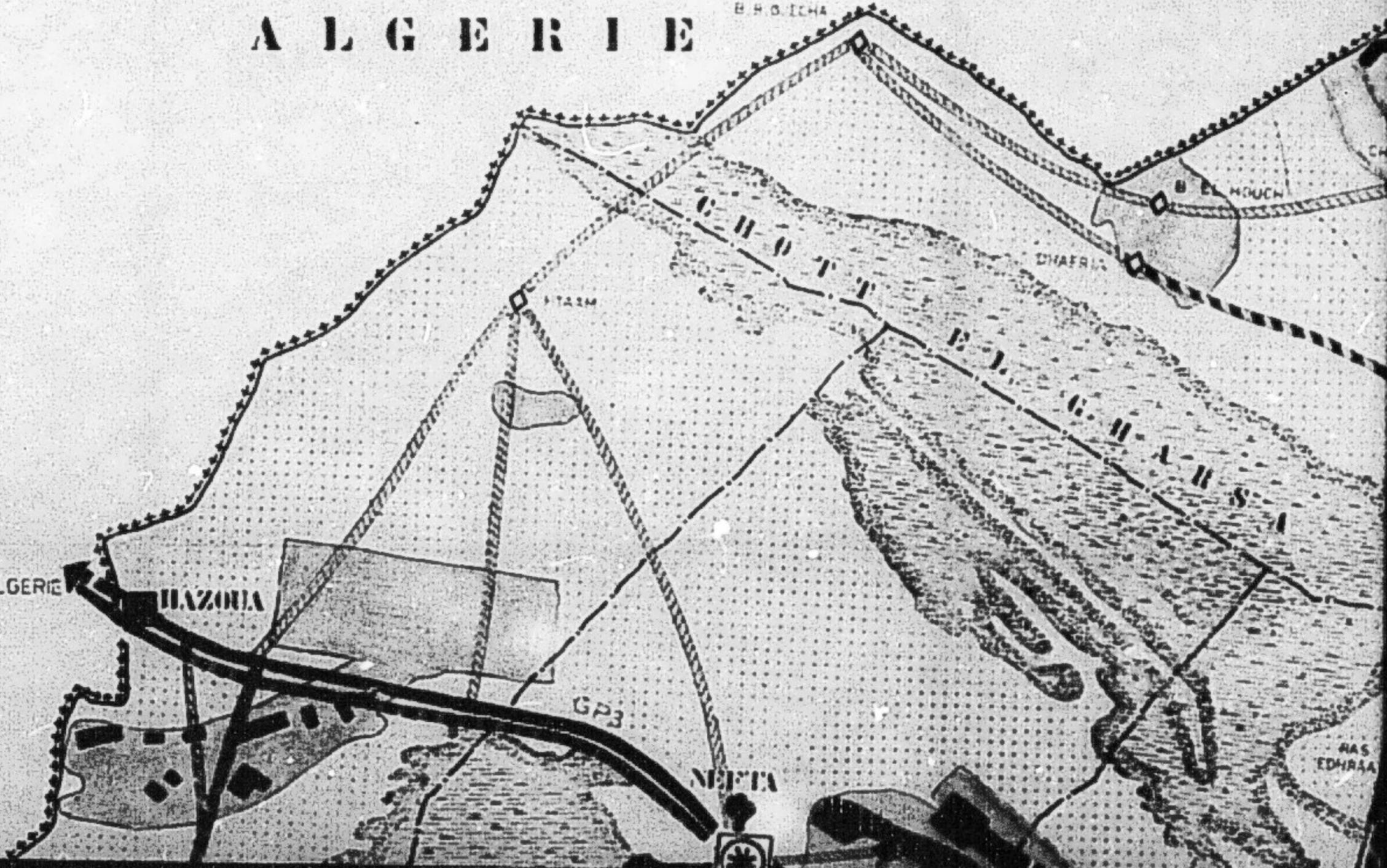
GP3

NEFTA

DYAFER

B. EL HOUCHE

HAS EDHRAA



R I E

B H S. ELHA

GP 11 MIDES MC 202

TAMAGHZA

MC 20

EL KARMA

CHEBIKA

B EL HOUCHE

DHAFLA

VERS ER REDE ET GAFSA

STAM

G A F S A

GP 3

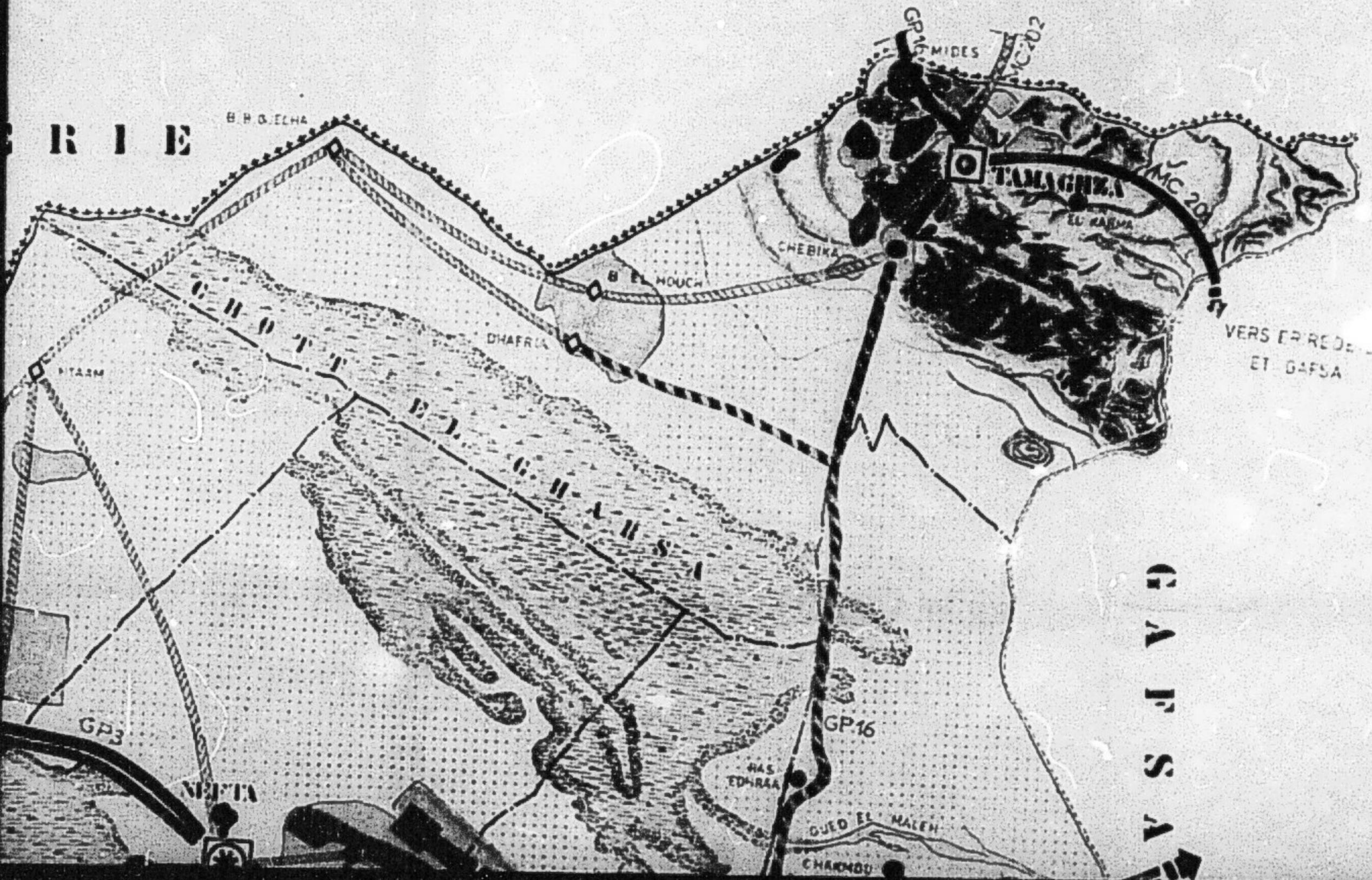
NETA

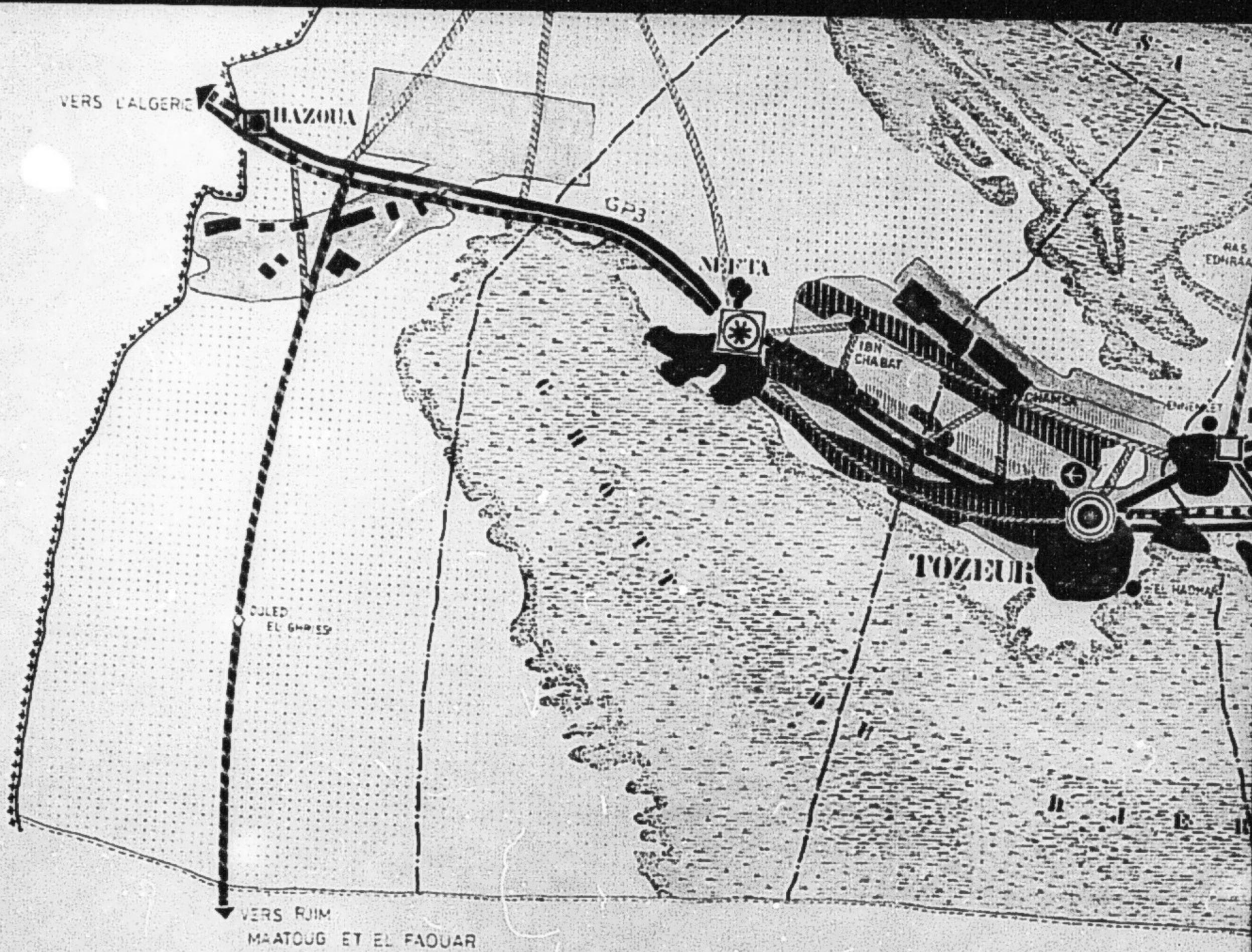
GP 16

HAS EDHRAA

OUED EL MALEH

CHAMOU





VERS L'ALGERIE

HAZOUA

GP3

TOZEUR

IBN CHABAT

CHABAT

CHABAT

TOZEUR

EL HADJAJ

OULED EL GHRIES

VERS RIJIM MAATOUG ET EL FAOUAR

K E



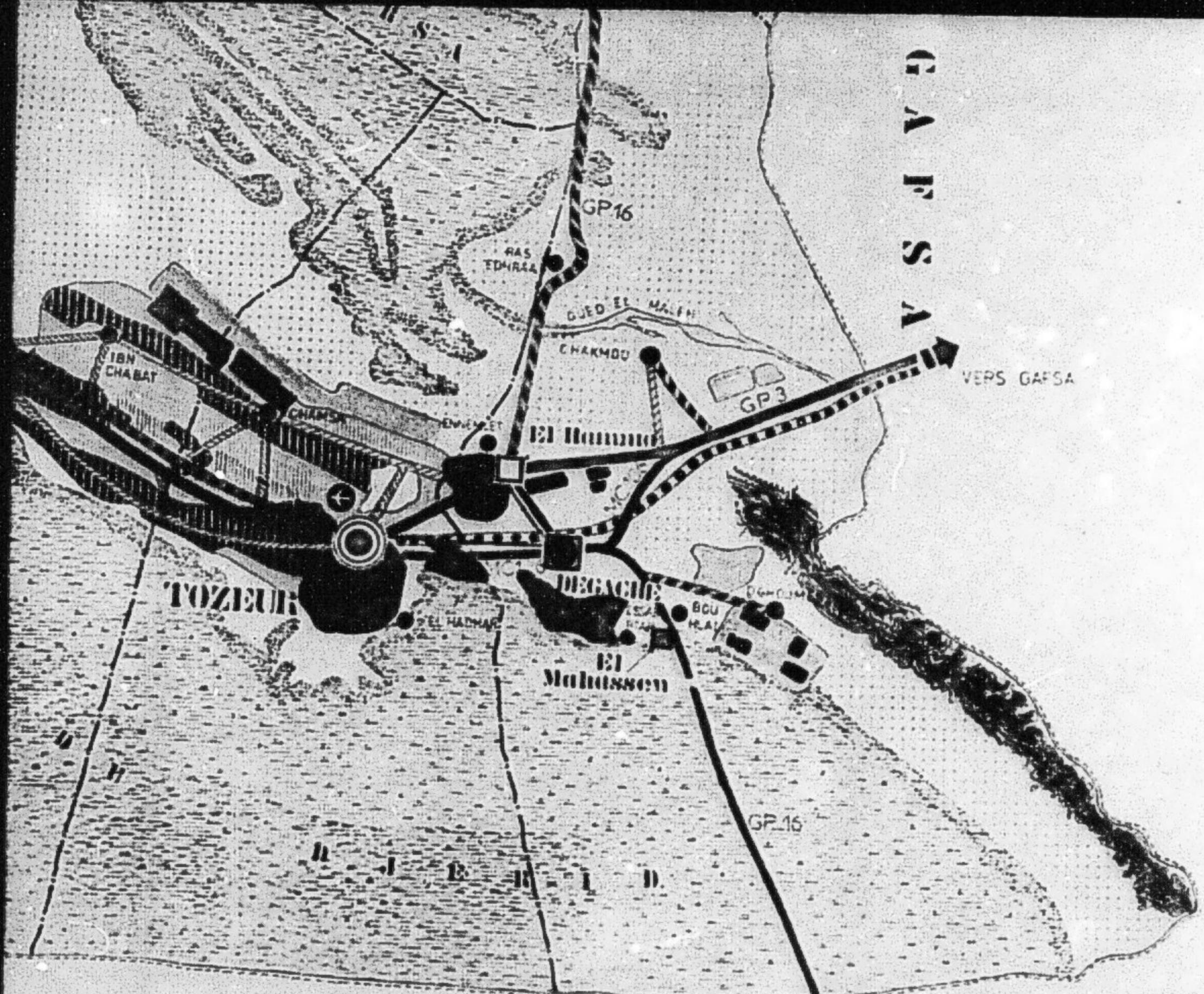
AEROPORT INTER
 OASIS
 TERRES IRRIGUEES
 TERRES SALINES
 ZONES DE SAU
 TERRES DE PA

G A F S A

VERS GAUSA

K E B I L I

VERS KEBILI
 ET DOUZ



LEGENDE

--- LIMITES ENTRE DELEGATIONS



CAPITALE DE GOUVERNORAT



CENTRE REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE



RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET CHEF LIEU DE DELEGATION ET COMMUNE



RELAIS REGIONAL A FONCTION DE SERVICES ET COMMUNE



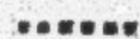
CENTRE RURAL



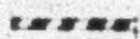
NOYAU RURAL



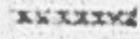
VOIE BITUMEE



VOIE FERREE



VOIE AMELIOREE



VOIE EN ETAT DE PISTE



PISTE AGRICOLE



AEROPORT INTERNATIONAL



OASIS



TERRES IRRIGUABLES



TERRES DE PARCOURS

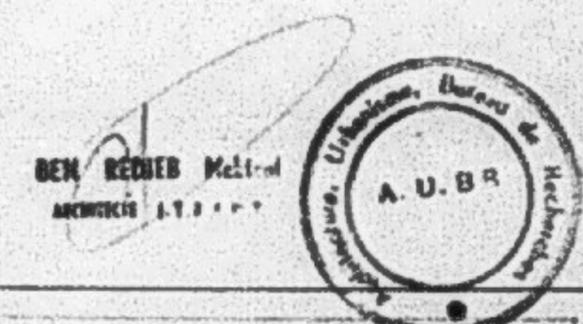
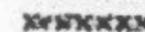


ZONES DE SAUVIGARDE



TERRES DE PARCOURS EXTENSIFS

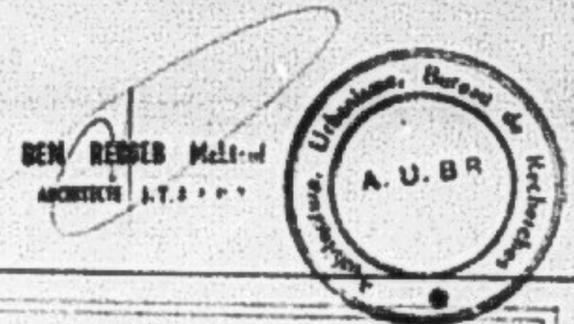
OPTIONS PROJETEES



REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**



AEROPORT INTERNATIONAL
 OASIS
 TERRES VERTIGABLES
 TERRES DE PARCOURS
 ZONES DE SAUVIGARDE
 TERRES DE PARCOURS EXTENSIFS



REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

**SCHEMA D'AMENAGEMENT
 DU GOUVERNORAT
 DE TOZEUR**

P
 H
 A
 S
 E
 II

**SCENARIO II
 VOLONTARISTE D'EQUILIBRE ET D'INTEGRATION**

DATE FEVRIER 1989

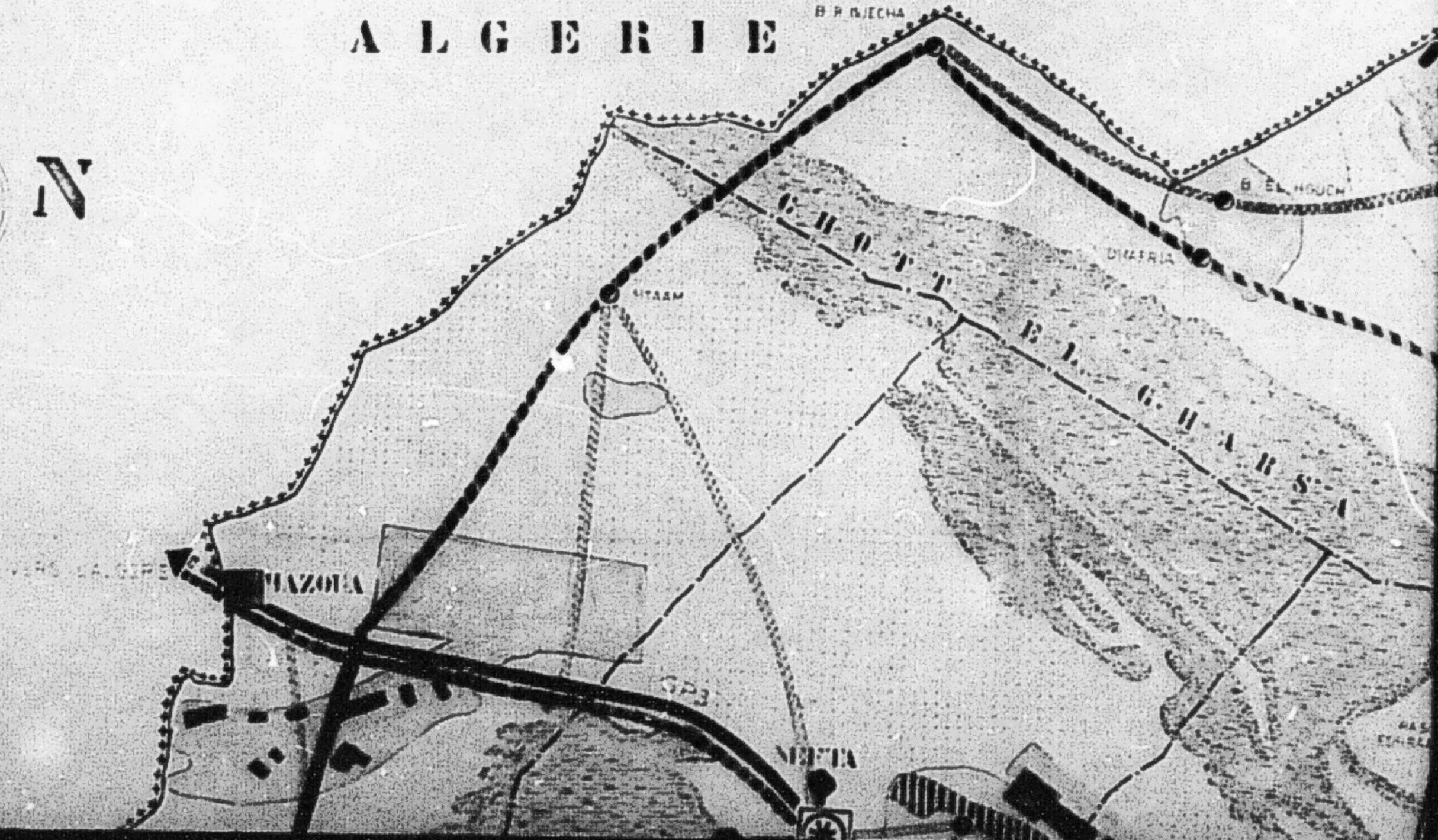
ECHELLE 1/200 000

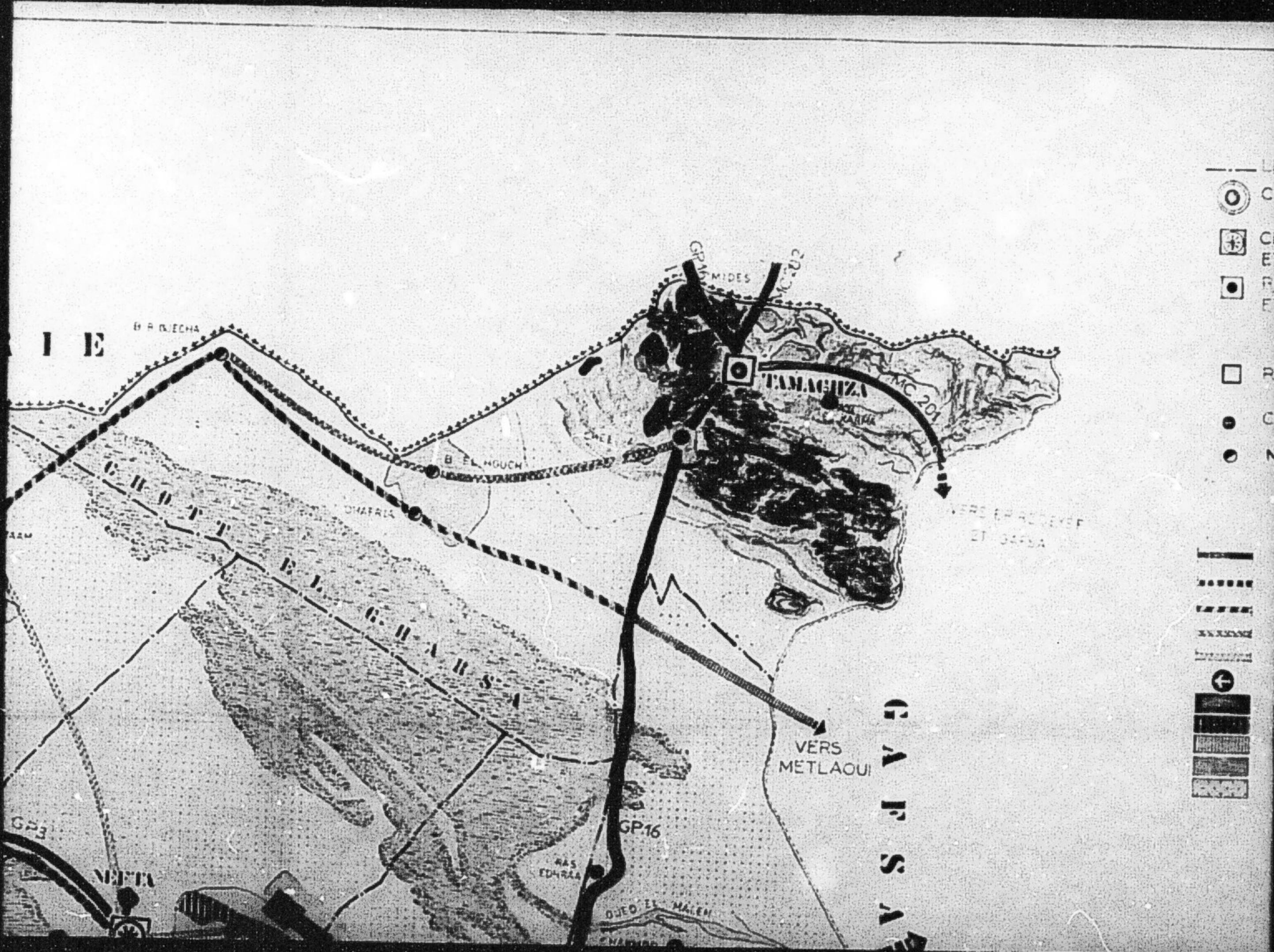
P. 5

AUBR : ARCHITECTURE URBANISME BUREAU DE RECHERCHES

Rue Abderrazak Chraï Immeuble CAVIS
 Bloc El Yasmn 5^{ème} Etage App^l N°6
 EL MENZAH VII Tél. 237042

ALGERIE





I E

B EL ECHA

GRAN MIDES

TAMAÇHIZA

B EL HOUGH

DIAFRA

44M

62M

NETTA

NAS EDHRAA

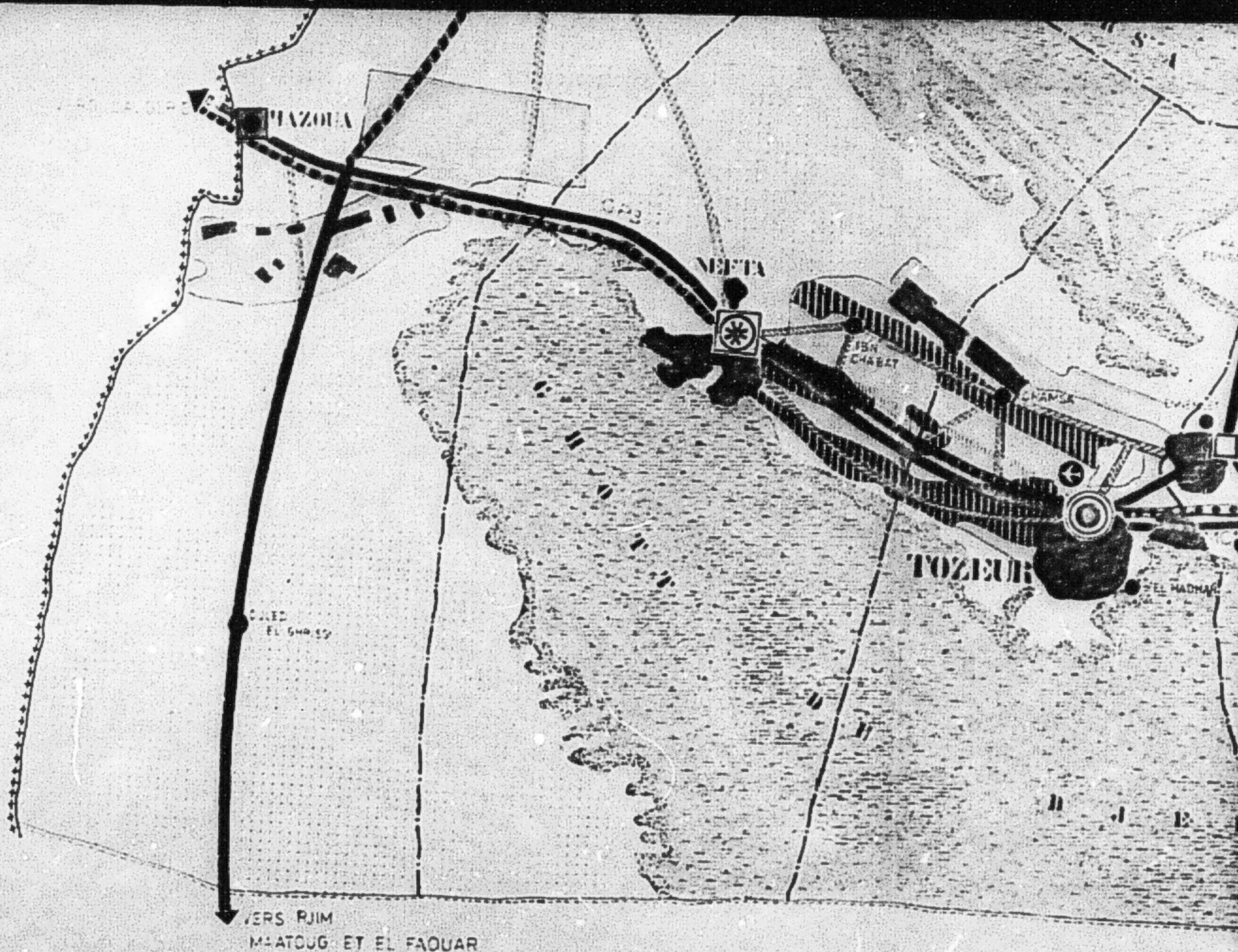
DJOED EL MALEN

GP.16

VERS METLAOUI

G A F S A





PLAZONA

NEFTA

TOZEUR

VERS RJIM
MAATOUJ ET EL FAOUAR

K I

FIN

129 ..

VUES